VOLUME IV—No. 124 MONTREAL, VENDREDI 30 MAI, 1913 UN SOU LE NUMERO

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:
CANADA ET ETATS-UNIS $3.00
UNION POSTALE $6.00

Edition Hebdomadaire:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS $1.50
UNION POSTALE $2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:
71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

TELEPHONES:
ADMINISTRATION: Main 7461
REDACTION: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS.

Digital Archive

LE NATIONALISME ET LES PARTIS

IX

LES ÉLECTIONS DE 1911

LE PARTI "AUTONOMISTE"

L'approche des élections générales nous apporta la preuve que les chefs du parti conservateur acceptaient la situation que la campagne nationaliste leur avait faite dans la province de Québec.

Le groupe Monk s'organisa, sous le nom de "parti autonomiste", avec des quartiers généraux, des comités et tout un mécanisme entièrement distinct du parti conservateur.

Le comité conservateur abandonna au comité "autonomiste" la plupart des circonscriptions électorales de la province, ne réservant aux candidats orthodoxes que les comtés anglais des Cantons de l'Est, les comtés de Pontiac et d'Argenteuil et trois quartiers de Montréal: Saint-Antoine, Sainte-Anne et Saint-Laurent.

Il fut nettement entendu que, dans tout le reste de la province, M. Monk aurait la direction exclusive de la lutte, qu'il accepterait ou refuserait toute candidature d'opposition; que ses candidats combattraient à leur gré la loi navale et la "politique non moins néfaste" de M. Borden, qu'ils prendraient sur la réciprocité la position qui leur conviendrait, et qu'ils n'en recevraient pas moins tout l'appui que le parti conservateur pourrait leur donner. Ces concessions ne comportaient aucun engagement réciproque: ni les nationalistes ni même les "autonomistes" les plus nuancés de bleu ne s'engageaient à soutenir les candidats conservateurs contre les ministériels.

* * *

En dépit de ces conditions avantageuses, je ne me faisais pas d'illusion sur la sincérité d'un certain nombre de gens qui entouraient le député de Jacques-Cartier. Sans prévoir des trahisons aussi cyniques que celles de Coderre, de Blondin, de Sévigny, de Paquet, de Rainville, je voyais déjà se préparer les transactions et les compromis. Le "parti autonomiste" se remplissait de bleus qui naguère maudissaient M. Monk et les nationalistes. Leur zèle subit ne me disait rien qui vaille.

Et puis, je prévoyais que M. Monk, malade, cruellement frappé dans ses affections les plus intimes, dégoûté depuis longtemps de la politique et des partis, ne tarderait pas à prendre sa retraite. Or, lui seul offrait les garanties d'honorabilité, de constance, de désintéressement et d'autorité nécessaires pour garder le "parti autonomiste" dans la voie où il l'avait orienté et pour empêcher les intrigants, aidés des faibles, de livrer l'armée et ses drapeaux au parti tory.

Le seul choix de cette appellation lourde et savante, — le parti "autonomiste", — sentait déjà l'amalgâme et le vieux bleu à plein nez. Je n'insistait nullement pour que les candidats qui se réclamaient de M. Monk et de moi prissent le titre de nationalistes. Ma conviction bien arrêtée, que le nationalisme ne devait pas dégénérer en faction, restait intacte. Elle l'est encore. Et puis, je voulais voir nos champions à l'oeuvre, après la victoire, avant de leur demander de mettre notre cocarde à leur chapeau.

* * *

Dès la reprise de la campagne, à l'assemblée du patinoir Ontario, le 31 mai 1911, deux mois avant la dissolution, je marquai de nouveau la distinction nette à établir entre la politique conservatrice et la nôtre. Je développai longuement et à fond la thèse que j'avais soutenue en présence des délégués de M. Borden. Je résumai ainsi mon attitude et celle du *Devoir*:

> **"Je donnerai un appui loyal et le meilleur de mes efforts à tout homme qui se présentera, LIBERAL OU CONSERVATEUR, ANGLAIS OU FRANÇAIS, CATHOLIQUE OU PROTESTANT, RECIPROCISTE OU ANTI-RCIPROCISTE, qui sera déterminé, loyalement et honnêtement, à donner à M. Monk l'appui qu'il mérite pour faire triompher les idées qu'il a soutenues en Chambre depuis quelques années.**
>
> . . . . . .
>
> **"Le DEVOIR et son directeur sont libres, libres des conservateurs et libres des libéraux, libres des réciprocistes et libres des anti-réciprocistes. Le DEVOIR a été fondé comme organe indépendant, et organe indépendant il restera.**
>
> . . . . . .
>
> **Et parce que le DEVOIR est indépendant et que son directeur est libre, ils appuieront aux prochaines élections M. Monk et tous les candidats, libéraux, conservateurs ou nationalistes, réciprocistes ou anti-réciprocistes, qui ne se laisseront aveugler ni par les promesses trompeuses du gouvernement Laurier, NI PAR L'OR DE M. SIFTON ET DE SIR HUGH GRAHAM, mais qui seront des candidats du peuple, pour la défense des droits du Canada tout entier contre les entreprises de tous ceux qui veulent nous faire sacrifier notre autonomie, soit à l'or des Américains, soit aux titres que le gouvernement britannique peut offrir à nos hommes publics.**

Ce langage était, je crois, assez explicite. Ces déclarations furent acclamées par la foule et fort bien accueillies par M. Monk et ses partisans les plus sincères. Toutefois, je ne sentais plus la même unanimité et la même chaleur qu'avant l'élection de Drummond-Arthabaska. Les "revenants" du bleuisme, réveillés par l'espérance de la victoire et l'odeur de la curée prochaine, cachaient à peine leur mécontentement. Les nouveaux comparses laissaient percer leur embarras sous la couche toute fraîche de fard "autonomiste" dont ils s'étaient badigeonné la figure.

* * *

Comme pierre de touche, je laissai entendre, en terminant mon discours, que mon action personnelle, dans la campagne électorale, se réduirait probablement à des articles dans le journal.

On crut d'abord à une feinte pour tromper l'ennemi. Mais lorsque arriva la dissolution, je réitérai mon intention de rester au journal. Grand fut l'émoi dans le Landerneau conservateur.

Je vois et j'entends encore D.-O. Lespérance accourant "tout ému" de Québec et me suppliant de me lancer dans la lutte afin d'assurer l'élection du plus grand nombre possible de candidats *nationalisses*, comme lui, et d'empêcher les *impérialisses* de dominer le parti conservateur!

M. Monk me demanda de revenir sur ma décision. Inutile de dire que sa démarche et ses arguments eurent plus de poids à mes yeux que les émotions de M. Lespérance. Il me représenta l'importance de poursuivre jusqu'au bout la lutte entamée l'année précédente et couronnée d'un si brillant succès à Drummond-Arthabaska. Il voulut bien m'assurer que sans mon concours, il se sentait incapable de diriger la lutte dans la province. Il ajouta des motifs d'ordre tout intime. Si l'on se rappelle qu'à quelque temps de là, madame Monk expirait, après une longue et cruelle maladie, on comprendra facilement que je ne pus résister a l'appel du député de Jacques-Cartier. Il m'eût été d'autant plus difficile de le faire, que M. Monk ne me laissa aucun doute sur son inébranlable détermination de poursuivre la lutte sur le même terrain qu'en 1910.

* * *

A la suite de cette entrevue, je publiai dans le *Devoir* du 2 août 1911 une sorte d'article programme — *"Le vrai terrain de la lutte"* — dans lequel j'insistais sur la nécessité de tenir la question impérialiste au premier plan et de ne pas tomber dans le piège que le ministère avait tendu à ses adversaires en jetant la réciprocité en travers de la route. Cet article se terminait ainsi:

> **Dans ces conditions, la ligne de conduite à suivre est toute tracée: faire surgir des candidatures indépendantes, — nationalistes, libéraux ou conservateurs, réciprocistes on anti-réciprocistes, — hommes d'honneur et de parole, qui se rallient autour de M. Monk, afin d'affirmer au parlement, EN FACE DE N'IMPORTE QUEL GOUVERNEMENT, les principes d'autonomie que le député de Jacques-Cartier a posés depuis un an — des hommes dont les idées soient saines et la détermination ferme lorsqu'il leur fandra résoudre les problèmes vitaux de la nation: autonomie canadienne, préservation de l'unité nationale, droits des minorités.**

Tel fut le thème des nombreux discours que je prononçai dans toute la province, depuis Hull jusqu'à Sainte-Flavie. A la demande des conservateurs et des "autonomistes" de Québec, Armand Lavergne prit la direction de la lutte dans toute la région québécoise et la conduisit avec autant d'éclat que de fermeté. On sait les magnifiques résultats qu'il obtint.

Henri BOURASSA.

DEMAIN: Honneur au Sénat, par Henri Bourassa.

BILLET DU SOIR

UN NÈGRE.

Nous venions de passer le pont Victoria.

Notre long convoi Montréal-New-York traversait Saint-Lambert dans un nuage d'escarbilles, de fumée et de poussière ardente, avec ses bruits accoutumés de sifflets, de roues, de ferraille, de craquements de boiseries.

La plaine de Chambly, en toilette de printemps, toute habillée de ses avoines et de ses blés verts, respirait dans la fraîcheur de la nuit tombante.

—Garçon, mon lit, s'il vous plaît, No 5, en haut.

—Yes, Sâa, répondit le nègre, — un nègre colosse, obséquieux et luisant, dont la crinière, l'accent, la démarche, l'odeur, la main tendue pour le pourboire, réunissaient tous les caractères de l'espèce. Deux lèvres énormes, arrondies en bobine, fermaient sa bouche fleurie comme une rose, — une american beauty poussée en terre noire. Avec ça, deux yeux clairs et fins, répandant dans sa figure servile des rayons d'intelligence.

Il tire une clef de sa poche, fait manoeuvrer la targette du lit No 5. Le lit s'abaisse jusqu'à mi-hauteur; puis, là, crac! il s'arrête, s'arcboute, comme un cheval rétif. Quel clou s'est glissé dans la charnière et pourquoi reste-t-elle ankylosée, c'est ce que je ne puis comprendre, ni le nègre non plus. Il secoue le chevet entêté, pousse, retire, repousse, se reprend encore, maugrée et nasille. Rien ne descend. Il grimpe sur une banquette, passe sa tête de bélier dans l'entrebâillement du lit, fourgonne dans le fond, se cogne la tête au plafond, perd pied, se cramponne à un oreiller et tombe en bas.

—Cheer up, porter, fis-je, avec une sympathie douteuse et riante.

Il pâlit, si on peut dire, roule vers moi deux gros yeux qui paraissent très blancs dans ce visage de contraste, et se relance à l'assaut.

Cette fois, il commence par refermer le lit; puis il le rouvre lentement, comme pour le prendre par la douceur. Le lit s'obstine, et la douceur, avec la charnière, échoue au même point.

—Have patience, porter, reprisje, voyant que la colère lui montait à la tête et que ce nègre deviendrait tout rouge s'il n'était pas nègre.

Hélas! c'était trop tard.

De ses deux larges mains noires, il avait empoigné son ennemi par la tête et les pieds, genre catch-as-catch-can, et tout avait croulé dans une même avantanche de chaînes, de planches, de matelas, d'oreillers et de poussière.

En présence des ruines accumulées, il reprit, avec un calme de philosophe et du haut de sa voix perchée dans le nez:

—Yes, Sâa, yes: la patience... la patience, c'est un bel outil... mais c'est juste au moment où l'on en a le plus besoin qu'on l'échappe.

Et je dormis, en rêvant de cette patience qu'on laisse aller juste quand on en a besoin, dans le No 6, en bas.

Fr. LEMARC.

Félix Poutré

La livraison de la *Revue Franco-Américaine*, qui paraît ce matin, nous apporte un article de M. Gustave Lanctôt, qui ruine définitivement la légende de Félix Poutré. M. Lanctôt établit, par des documents dont l'existence était connue d'un certain nombre et dont les originaux sont aux archives d'Ottawa, que Poutré fut au service de la police secrète et que les assertions maîtresses de ses "souvenirs" sont démenties par des pièces officielles. Il annonce, en même temps, que Fréchette, mis au courant, avait interdit la représentation de son drame, et que la maison Beauchemin a fait briser les clichés des deux livres se rapportant à Poutré.

M. Paul de Cazes

Une lettre de Paris annonce la mort de M. Paul de Cazes, l'ancien secrétaire du département de l'Instruction Publique.

M. de Cazes était un esprit très cultivé, et laisse à tous ceux qui l'ont connu le meilleur souvenir.

Une lettre de M. Saint-Pierre

L'abondance des matières, nous contraint d'ajourner la publication d'une lettre de M. Arthur Saint-Pierre, sur la question scolaire.

Le Congrès de la Jeunesse

Le Congrès de l'Association catholique de la Jeunesse aura lieu aux Trois-Rivières les 28, 29, 30 juin et 1er juillet. Il coïncidera avec l'inauguration de la Maison des Ouvriers. Il y aura séances publiques, séances d'étude et banquet fraternel. On y discutera la question de l'Instruction publique.

Le congrès se tiendra sous la présidence d'honneur de Mgr Cloutier.

MM. Edwards et Legris

Le *Devoir* consacre aujourd'hui une large partie de son espace à la publication du discours prononcé, hier, par M. le Sénateur Legris.

C'est une pièce considérable et qui résume tout un aspect de la question navale, en même temps qu'elle expose le point de vue de ceux, très nombreux, qui ne veulent ni de la contribution Borden, ni de la politique Laurier.

On y trouvera aussi de nombreuses pièces justificatives, —entre autres, les déclarations des cultivateurs du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, et des corps ouvriers.

A côté de ce discours de M. Legris, il en faut signaler un autre: celui de M. Edwards, sénateur ontarien, et l'un des maîtres de l'industrie canadienne.

M. Edwards est l'un des Canadiens qui ont le plus à faire avec les financiers anglais, mais il ne se laisse point prendre à l'argumentation de ceux qui prétendent que notre refus de participer à la défense impériale empêchera les banquiers anglais de placer chez nous leur argent. Il connaît trop sa race pour couper dans de pareils ponts. Si les Anglais font affaire chez nous, c'est qu'ils y trouvent des bénéfices, dit-il crûment. Ils nous donnent leur argent; mais nous leur payons un bon intérêt et je ne vois pas que nous leur devions pour cela la moindre reconnaissance.

Très nettement, du reste, M. Edwards ajoute que le Canada ne doit rien à l'Angleterre. On s'est scandalisé quand Armand Lavergne a osé affirmer la même chose. Vous verrez que la déclaration de M. Edwards n'indignera personne.

Si bref qu'ait été le débat au Sénat, il semble donc s'y être dit beaucoup de choses qu'on n'avait pas osé dire aux Communes.

C'est un service dont il faudra remercier le Sénat et qui complète celui qu'il vient de rendre au pays en tuant tout net l'odieux projet de contribution.

Omer HEROUX.

Sur le Pont d'Avignon...

Le bill naval est mort. M. Joseph Rainville en est plus chagrin que le ministère.

* * *

Hélas! Les députés impérialistes des Communes ne pourront donc plus chanter le *Rule Britannia* à cette session-ci.

* * *

Pauvre bill naval! Et pauvre docteur Pâquet!

* * *

L'émotion étouffera sans doute aujourd'hui M. D.-O. Lespérance, le premier des *nationalisses!*

* * *

Pas de bill Borden! Pas de marine Laurier! L'appel au peuple!

* * *

L'aile conservatrice du Sénat a demandé l'appel au peuple en 1910, celle des Communes, en 1910 et en 1911. Les ministériels d'alors votaient contre cette proposition. Aujourd'hui, les positions sont renversées, ceux qui ont voté pour votent contre, et ceux qui ont voté contre votent pour, règle générale. La sincérité des partis!

* * *

M. Nantel assistait, seul des ministres, à la mort du bill naval au Sénat.

Au moins, voilà un fidèle, le dernier!

* * *

Au fond, le ministère est-il bien malheureux, ce matin, de l'échec d'hier soir?

* * *

On demande des nouvelles de M. Albert Sévigny, jadis auteur d'un grand discours autonomiste à Sainte-Flavie, en juillet 1911, et devenu presque muet, depuis le 22 septembre 1911.

* * *

Un comité anglais chargé de recueillir deux millions pour ériger un monument à Shakespeare, à Londres, fait rapport que les listes de souscriptions ne vont guère.

Elles iront peut-être mieux, quand l'on aura découvert au juste qui fut Shakespeare, et si l'acteur de ce nom ne servit pas d'écran à Bacon ou au comte de Rutland.

* * *

Un projet de loi soumis au Reichstag allemand veut interdire la circulation de journaux imprimés en français, dans l'Alsace-Lorraine, d'où qu'ils viennent.

Cette loi n'affectera aucunement la liste des abonnés de la *Presse*, a Metz et à Strasbourg: ils continueront de recevoir leur quotidien comme à l'habitude.

* * *

L'avocat du ministère public, à Chicago, faisait hier, devant le tribunal, une charge à fond de train contre les tire-laine et les filous. Au sortir du tribunal, il chercha sa bourse et ne la trouva point. Il rentra, et la vit sur son pupitre, mais vide. Un filou la lui avait subtilisée, pour lui donner une leçon, en pleine audience.

Les pseudo-nationalistes qui ont dénoncé la marine et les lauriéristes, en 1911, pourraient peut-être se faire enlever aussi prestement leur mandat, aux prochaines élections, mais par de plus honnêtes gens qu'eux.

* * *

M. le sénateur Gordon a nié, avant-hier, avoir signé une déclaration favorable au plébiscite sur la question navale. Il a la mémoire courte. M. Legris lui a mis des textes sous le nez, hier soir. Il s'est tu. Pour avoir voulu faire son petit Pelletier, le voilà tout penaud.

* * *

M. D.-A. Lafortune ne perd pas d'occasion de se faire valoir, aux Communes. Il a parlé, hier.

Il faut bien égayer les dernières heures de la session, que diable!

* * *

Un officier haut gradé de l'armée autrichienne s'est suicidé, ces jours-ci, pour échapper à une accusation de trahison.

Si tous les traîtres se suicidaient, ici, dans certains cercles politiques, quelle décimation!

Le Veilleur.

La situation au Mexique

Les nouvelles intermittentes qui nous arrivent du Mexique tendent à créer l'impression que toute la population de ce pays est absorbée par les soucis de la politique et de la guerre civile. Il n'en est pas tout à fait ainsi, pourtant.

En fait, le régime actuel est tout aussi troublé que le régime précédent. Madero avait été victime de la politique de conciliation du gouvernement constitutionnel qu'il avait instauré. Huerta s'est empressé de recourir à la manière forte des plus beaux jours du régime Diaz; mais jusqu'à présent il n'a guère obtenu de succès.

Le nombre des rebelles s'accroît sans cesse. Les guerillas infestent tous les Etats et opèrent jusque dans le district fédéral, aux portes de Mexico, où elles infligent même des défaites aux troupes du gouvernement.

Dans les Etats du nord, les partisans de Carranza sont à peu près maîtres du terrain, et ils ont réussi à faire échouer l'emprunt de $100,000,000 que le président Huerta avait lancé en France.

En dépit du fait que le roi d'Angleterre a reconnu officiellement le nouveau gouvernement de Mexico, les Etats-Unis continuent à maintenir des navires de guerre dans les eaux mexicaines, témoignant ainsi qu'ils n'espèrent pas voir la paix se rétablir bientôt.

Huerta, cependant, comme son prédécesseur Madero, respecte les droits des nombreux étrangers qui ont placé des capitaux dans le pays.

En thèse générale, le désordre économique n'est pas aussi grand qu'on est porté à le croire. Sur les quinze millions d'habitants du Mexique, au moins quatorze millions vaquent à leurs occupations quotidiennes sans s'occuper si Huerta conserve ses positions ou si les partisans de la Constitution gagnent du terrain.

La constatation de ce fait se trouve dans un récent article de la *British Export Gazette*, reproduit dans le Bulletin du ministère du Commerce d'Ottawa.

"En dépit du malaise politique et des variations de fortune des présidents et des généraux rivaux, dit l'article, non seulement le commerce et l'industrie du pays échappent presque à toute entrave, mais ils continuent à s'étendre dans des proportions qui ne pourraient être dépassées dans des conditions normales. Il ne s'est guère écoulé plus d'une année depuis que les présidents Madero et Huerta ont été élevés au premier poste, succédant au président Diaz; la ville de Mexico et les autres parties de la république ont été le théâtre de luttes sauvages entre les forces révolutionnaires et les troupes du gouvernement de l'heure; mais le monde des affaires continue à ignorer autant que possible le désordre politique et à maintenir son activité même dans les districts bouleversés, comme si rien n'était."

Cette nouvelle est au moins rassurante pour les capitalistes qui ont fait des placements au Mexique — tout extraordinaire qu'elle paraisse.

Ulderic TREMBLAY.

Mort de l'abbé Louis Vézina

L'ANCIEN CURE DE SALEM S'ETEINT A SAINT-FRANCOIS DE SALES.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. l'abbé Louis Vézina, ancien curé de Salem, Mass., qui vivait, depuis sa retraite, chez son frère, à Saint-François-de-Sales.

L'abbé Vézina naquit le 13 septembre 1837 et fit ses études partie au collège Sainte-Thérèse, et partie au collège de l'Assomption. Il fut ordonné prêtre en 1861. Successivement vicaire à Chateauguay, à Beauharnois, à Sainte-Martine, à Saint-Stanislas, il fonda la paroisse Sainte-Justine, vers 1875, et passa aux Etats-Unis où il devint bientôt curé de Salem, où il construisit l'église Saint-Joseph. Il se retira du ministère en 1887. Il habitait depuis lors chez son frère.

LETTRE D'OTTAWA

LES DERNIERS MOMENTS DU BILL NAVAL

Ottawa, 30. — Séance de nuit, clôture, menaces, etc., rien n'a pu sauver le bill naval. Il vient de mourir au Sénat sous le coup d'une majorité de 24 voix. Le vote a été de 51 à 27. Un public assez nombreux assistait à ses derniers moments que l'éloquence des sénateurs a prolongés jusqu'à une heure ce matin. Un moment, l'on a même cru qu'il vivrait une journée de plus, tant certains sénateurs qui avaient préparé des discours tenaient à les débiter. Mais la majorité voulait en finir et c'est à peine si elle a écouté M. Costigan dont l'élucubration chancelante n'a ajouté au débat qu'une lourde diatribe à l'adresse des nationalistes. Les partis ont perdu chacun un homme: les conservateurs, M. Montplaisir; les libéraux, M. Ellis. Leur vote n'a surpris personne, il était prévu. Tout de même l'inscription du vote a été suivie avec d'autant plus d'intérêt que les membres de la Chambre haute ne se rangent pas par bloc comme ceux des Communes. Chacun se place à son goût et quand le vote se prend, on se lève du milieu de la gauche pour voter avec la droite ou du milieu de la droite pour voter avec la gauche. M. De Boucherville siège entre deux libéraux, M. Smith de même et MM. Godbout et Larivière au milieu de libéraux aussi tandis que M. Béique siège au deuxième rang et M. Ellis au premier rang des conservateurs, bien que libéraux tous deux. Un seul ministre conservateur, M. Nantel, assistait au vote. Aucune manifestation n'a suivie et personne n'a paru en peine du salut de l'Empire. On paraissait plutôt content que ce long débat soit enfin clos.

Maintenant, que fera le gouvernement? S'il est aussi convaincu de l'urgence qu'il l'a tant de fois affirmé, et si le salut de l'Empire dépend de trois dreadnoughts, se laissera-t-il arrêter par le vote du Sénat? Fera-t-il des élections? D'aucuns se basant sur l'enquête de certains ministres auprès de leurs partisants, quant aux chances de succès d'un appel au peuple, sont portés à le croire, mais l'opinion générale n'en est pas convaincue. D'autres persistent à espérer un plébiscite en se disant que M. Borden pourrait très bien le donner sans se déjuger puisqu'il a déclaré qu'en cas de refus d'une contribution d'urgence par le parlement, il consulterait le peuple et obéirait à sa décision. L'opposition ne manquera pas de taquiner le gouvernement sur ces intentions futures. Pourvu que la guerre civile ne soit pas le dénouement final. C'était la crainte de M. Pelletier, qui triompha de sa parole. Ah! la peur!

* * *

Le sénateur Legris n'admet pas que le gouvernement a reçu un mandat du peuple sur la question navale. Ni M. Laurier ni M. Borden n'en ont dit un mot dans leur manifeste. MM. Bourassa, Pelletier, Nantel, Coderre, Blondin, Sévigny en ont beaucoup parlé dans la province de Québec, mais le verdict de celle-ci lui a été contraire. Il n'y a pas d'urgence: MM. Asquith, Grey, Churchill, et tous les hommes politiques importants anglais l'ont déclaré. Il est ridicule de prétendre que les ministres canadiens, tout habiles qu'ils soient, ont découvert une urgence que les hommes d'Etat anglais ne veulent pas admettre. Les Canadiens-français sont aussi loyaux, beaucoup plus loyaux que les jingos et personne n'a le droit de les accuser de déloyauté parce qu'ils refusent de consentir une contribution. Ils ne sont pas les seuls de cette opinion. Les *Grangers* d'Ontario, les cultivateurs de l'Ouest sont également opposés à ce principe et les députés de la province de Québec, élus en opposition au bill naval Laurier ne sont pas les seuls dans ce cas. M. Gordon, aujourd'hui sénateur, a signé le document suivant: "Mattawa, Ont., 8 septembre 1911. — Charles McCrea, Sudbury. — Je suis certainement opposé à la réciprocité et à la politique navale du gouvernement et j'appuierai une requête à l'effet de rappeler cette loi et de demander un referendum quel que soit le premier ministre.— George Gordon." M. Smyth, député d'Algoma, a signé un engagement semblable. Ce qui prouve que le sentiment en faveur du plébiscite est général et non provincial. On dit que le Canada doit beaucoup à l'Angleterre. Il serait aussi juste de dire que l'Ouest doit beaucoup à l'Est du Canada. La possession du Canada a été d'un grand avantage pour l'Angleterre qui en tire une partie de son pain aujourd'hui et qui y trouve un champ de placements avantageux. Le Canada a trop besoin de travaux publics nécessaires à son développement pour envoyer son argent à un pays qui n'en a aucun besoin. La politique navale actuelle mettrait le Canada à la merci des barons d'armements qui dominent la mère-patrie et l'Europe continentale. Aucun gouvernement ne devrait être laissé libre de livrer ainsi les droits du peuple canadien.

Le sénateur Cloran dit que si ceux qui veulent imposer ce bill au pays étaient au courant du sentiment public, ils comprendraient que cette mesure est un objet de dérision au Canada, de mépris en Angleterre et fait rire du Canada dans le monde entier. Elle est le résultat de l'alliance des tories avec les Nantel, les Pelletier, les Blondin. Le Canada n'a pas plus besoin de marine que le soleil n'a besoin d'une étoile pour lui fournir la lumière.

Le sénateur McKeen approuve le bill. Il sait que le Sénat va le rejeter mais ce sera une calamité qui retardera le progrès de l'Empire. On ne sait jamais quand le danger devient urgent; la diplomatie seule sait combien il est difficile d'éviter la guerre.

Le sénateur Choquette entreprend de montrer l'inconséquence du gouvernement et de ses partisans toriesnationalistes sur la question navale. Le bill Laurier basé sur une résolution adoptée unanimement par la Chambre des Communes fut approuvé par sir Charles Tupper et ne fut aucunement discuté jusqu'à ce que les nationalistes de Québec conduits par M. Monk protestèrent. M. Borden proposa alors son amendement énonçant l'urgence et acceptant la consultation populaire et M. Monk ajouta un sous-amendement pour satisfaire les nationalistes. M. Monk ne voulut pas suivre M. Borden, de sorte que M. Borden suivit M. Monk et vota pour son amendement. Suivit l'élection de Drummond-Arthabaska qui réunit les tories et les nationalistes, et le premier à les féliciter de leur victoire gagnée par les appels aux préjugés de race fut M. Taylor, premier whip conservateur. Le bill Laurier fut adopté aux Communes et quand il arriva au Sénat, M. Lougheed proposa, appuyé par M. de Boucherville, le même amendement que M. Ross a proposé au bill actuel. Bien qu'ayant voté pour cet amendement, M. Choquette admet que ceux qui votèrent autrement avaient une certaine excuse parce que le bill Laurier était le résultat logique d'une résolution unanime de la Chambre des Communes. Le Sénat a parfaitement le droit d'amender les bills des Communes; il en a amendé 1,253 depuis douze ans et généralement les Communes ont accepté ses amendements. Les menaces de M. Borden sont indignes. Après 1896, le Sénat a plusieurs fois amendé les mesure du gouvernement Laurier et celui-ci ne l'a jamais menacé. Après que la Chambre les Communes eût voté le bill naval Laurier, le premier journal qui demanda au Sénat de le tuer fut l'*Evénement*, de Québec, qui comptait alors comme directeurs l'hon. M. Landry, l'hon. T. C. Casgrain, M. D.-O. Lespérance, député de Montmagny, et l'hon. L.-P. Pelletier. Comment ces hommes peuvent-ils menacer le Sénat qui ne veut qu'amender le bill après avoir demandé au même Sénat de tuer un bill à peu près semblable? Si M. Borden refuse de tenir sa promesse de consulter le peuple, le temps viendra où le peuple punira rigoureusement sa mauvaise foi.

Le sénateur Curry est d'opinion que la majorité du peuple désire que le Canada fasse quelque chose pour l'Empire, que ce soit sous forme de marine ou de contribution et que le parti libéral admettant qu'une dépense de 35 millions n'est pas exagérée, le Sénat n'a aucune bonne raison de rejeter ce bill.

Le sénateur Edwards prétend au contraire que le bill n'est que le résultat de la campagne impérialiste menée en Angleterre et au Canada et que rien ne doit être fait, sans l'approbation expresse du peuple. Il se dit aussi opposé à la loi Laurier qu'au bill Borden parce que l'un et l'autre mettent également en danger les relations du Canada avec la mère-patrie. L'Angleterre a acquis le Canada et ses autres colonies dans le but d'étendre son commerce. Elle n'a pas toujours désiré conserver le Canada mais le Canada ayant montré quel grand pays il peut devenir, le sentiment a changé en Angleterre. L'Angleterre n'a pas construit sa marine pour la protection du Canada mais pour la protection de son commerce. L'opinion qui prévaut en Angleterre est erronée. L'on croit que le Canada n'a que deux voies ouvertes devant lui, l'annexion ou l'impérialisme. Le Canada désire rester un royaume dans le Royaume-Uni mais il n'a aucune intention de retourner au but qu'il a cessé de poursuivre il y a un siècle. Quel besoin le Canada a-t-il d'une marine lorsqu'il se prépare à célébrer un siècle de paix avec son voisin? De plus, si le temps est arrivé pour l'Angleterre de concentrer sa force maritime dans la mer du Nord, quelle protection pourra-t-elle donner au Canada? Sur l'Atlantique, peut-être; mais sur le Pacifique, aucune. Le sénateur Edwards ne craint pas de déclarer que l'Angleterre doit plus au Canada que celui-ci ne lui doit. Le Canada n'a jamais été la cause du moindre conflit pour l'Angleterre tandsi que celle-ci a été la cause de deux guerres auxquelles le Canada a dû prendre part et d'une troisième qui a presque entraîné le Canada dans la mêlée. Tout

(Suite de la 1ère page)

LETTRE D'OTTAWA

(*Suite à la 2e page*)

en admirant et respectant l'Angleterre il n'est pas prêt à dire qu'elle n'a jamais fait de guerre injuste. Il n'a jamais compris pourquoi l'Angleterre a fait la guerre Sud-Africaine. Quant à l'argent anglais prêté au Canada, c'est une question d'affaire et non de faveur. L'Anglais prête où ça le paye et aux Etats-Unis encore plus qu'au Canada. Ce que le Canada peut faire de mieux pour l'Angleterre, c'est d'entretenir de bonnes relations avec les Etats-Unis et de préparer une alliance de l'Angleterre avec les Etats-Unis et les colonies britanniques. Il déclare qu'il a voté pour la loi Laurier avec répugnance et qu'il préfère encore dépenser de l'argent pour une marine canadienne que de la donner à l'Angleterre. Enfin, c'est au peuple à décider. S'il veut être mal administré, c'est son affaire.

Dans un cas comme celui-ci tout dépend de l'unité d'action, ajoute le sénateur David, et cette unité d'action obtenue en 1909, mais rompue depuis, ne peut être retrouvée que par une consultation populaire. Le sénateur Dandurand pense à peu près la même chose et le dit longuement et vigoureusement. Sir Mackenzie Bowell tient à prouver que ses 92 ans ne l'accablent pas. Une heure durant il définit la politique du gouvernement et dénonce celle de M. Laurier qui conduit à l'indépendance. Enfin se lève péniblement M. Costigan. Hélas!

Et le vote est pris avec le résultat suivant:

Pour l'amendement:

Les sénateurs sir George Ross, Béique, Mitchell, David, McHugh, Domville, Fiset, Ross (Moose Jaw), Frost, Legris, McSweeney, Thibaudeau, Godbout, Kerr, Edwards, Casgrain, Dandurand, Power, Bostock, Coffey, Gibson, Tessier, Derbyshire, Roche, Farrell, Prowse, Mackay (Montréal), Costigan, Deveber, Young, Watson, King, Thompson, Yeo, Riley, Douglass, Davis, Beith, Montplaisir, Dessaulles, Talbot, Belcourt, Choquette, Cloran, Gillmor, Ratz, Prince, Lavergne, Wilson, Forget.—51.

Contre l'amendement:

Les sénateurs hon. M. Lougheed, Kirchhoffer, Gordon, Murphy, Ross (Middleton), Taylor, Smith, Daniels, Larivière, Mason, sir Mackenzie Bowell, Bolduc, McKeen, McMillan, Pope, Girroir, Curry, De Boucherville, Ellis, Poirier, Dennis, Baird, Maclaren, Corby, McKay (Cap Breton), Donnelly, McCall.—27.

* * *

Aux Communes, à peu près vides, l'on a repris et discuté une partie de la journée le crédit de 19 millions demandé pour la construction du Transcontinental. Le montant est de six millions de moins que l'an dernier mais il est encore assez considérable pour justifier une critique assez longue. Seulement, ce n'est pas tant la dépense à venir que la dépense passée que l'on examine en commission des crédits. Et M. Carvell, infatigable de vigilance et de violence, s'en est donné à cœur joie. A son avis les changements apportés dans les méthodes de construction n'ont eu d'autre motif que de mettre, par comparaison, le gouvernement précédent en mauvaise posture. M. Cochrane soutient au contraire que le seul motif était l'intérêt public. Il l'affirme et le répète une fois ou deux, puis il laisse dire et faire l'opposition. MM. Nantel et Coderre exceptés, il n'y a pas de ministre moins "parlant" que le ministre des chemins de fer. "Oui, non, peut-être. Je ne sais pas. Je suis ou ne suis pas disposé à faire telle ou telle chose. Je prends note de vos remarques", et c'est à peu près tout ce que M. Cochrane consent à dire. Après cela, il se contente de hocher de la tête, de sourire ou de froncer le sourcil, suivant que c'est un compliment ou un reproche qu'on lui adresse. D'une façon générale, cependant, le ministre des chemins de fer est assez bien vu de la gauche. L'opposition paraît lui concéder de bonnes intentions et un dévouement assez sincère à l'intérêt public. Du côté ministériel on ne dit pas le contraire mais l'on paraît craindre que ces bonnes intentions soient peu appréciées des partisans.

Sir Wilfrid Laurier n'est pas très content, lui non plus, des modifications apportées aux plans originaux et il dit qu'elles ne servent d'excuses au Grand Tronc Pacifique pour refuser d'accepter la section est comme partie de son réseau. On pourrait croire que la parole du chef suffit, mais M. David Lafortune est évidemment d'opinion contraire, et pendant une demi-heure il entretient la Chambre de sa manière de voir qui est loin d'être aussi originale que son langage. M. Lafortune a toujours ce mérite de captiver, par son emphase, l'attention des députés qui ne comprennent pas un mot de l'idiome qu'il parle. Le député de Montcalm en vient au point qui l'intéresse, savoir, la continuation du Canadien Nord de Rawdon au Transcontinental.

Puis la discussion s'oriente sur Québec. Il y a si longtemps qu'on parle, discute, négocie et promet à propos des facilités du Transcontinental dans cette ville qu'on ne sait plus au juste à quoi s'en tenir. Où sera la gare centrale? Que fera-t-on du marché Champlain? Où seront les usines? Donnera-t-on quelque chose au Cap Rouge? Et quand se fera le tunnel qui doit découvrir le coeur de Québec? A toutes ces questions ,M. Cochrane répond que la gare centrale sera au Palais et qu'elle coûtera un million; qu'une autre gare sera érigée sur le marché Champlain; que les usines seront à Saint-Malo et coûteront un million et demi; que la construction en commencera bientôt; qu'on donnera "un round house", une remise à locomotives au Cap Rouge et que la Commission du Havre se chargera de relier la voie du marché Champlain à celle de la rue Saint-Pierre. Plus tard, si le volume des affaires l'exige, on percera le tunnel qui doit toucher le coeur de Québec. Sir Wilfrid Laurier n'est pas bien sûr que l'affaire soit aussi certaine que cela, mais M. Pelletier lui affirme que Québec est satisfait et que son maire n'est pas seulement content mais enchanté! Et M. Pelletier paraît lui-même si heureux que le maire de Québec soit content, que l'opposition, bon prince cet après-midi, n'insiste pas.

On demande ensuite trois millions pour le pont de Québec, et l'on apprend que les travaux des piliers seront terminés cette année et le pont fini en 1916; mais on l'apprend parce qu'on le demande. De lui-même, M. Cochrane ne l'aurait probablement jamais dit.

Un million, — on ne compte plus que par millions — demandé pour le canal de Trent nous vaut un court historique de cette entreprise, proovqué par M. Wilson, député de Laval. Le creusage de ce canal est commencé depuis trente ans et coûtera seize millions une fois terminé. Pourquoi n'est-il pas fini depuis vingt ans au moins? Parce que la politique s'en est mêlée, répond M. Burnham. Et que les deux partis n'ont rien fait, admet M. Cochrane aussi brièvement que possible. Le soir, on discute quelques crédits pour le service postal. L'opposition en profite pour revenir sur les destitutions de maîtres de poste. Quelques députés se plaignent que certains nouveaux maîtres de poste sont aussi partisans que ceux qu'ils ont remplacés et invitent M. Pelletier à déclarer qu'il traitera ceux-là avec la même rigueur que ceux-ci, mais le ministre se garde bien de se compromettre. A minuit trente, les Communes ajournent et ce qui reste de députés oppositionnistes s'en va au Sénat assister aux derniers moments du bill naval.

Jean DUMONT.

L'IMMEUBLE

Il y a quelque temps M. Hubert Villeneuve achetait à Ahuntsic un lot vacant qu'il payait $35,943. La ville de Montréal a décidé d'ouvrir un Parc dans cet endroit et M. Villeneuve a cédé la propriété pour la somme de $67,434 réalisant ainsi, en peu de temps, un profit de plus de $31,000. Les lots vendus portent les Nos 702 à 718, paroisse du Sault au Recollet.

Pour $67,000 un syndicat, présidé par M. Max Singer a acheté de M. Mark Workman, la propriété portant les Nos 740 à 744 de la rue Sainte-Catherine Est.

Pour $20,000 M. P. Lachance a acheté de M. J. G. Lambert les propriétés portant les Nos 1036 et 1038 de la rue Papineau et 363 à 365 de la rue Gilford.

On a inscrit hier 60 transferts de propriétés dont les principaux sont les suivants :

Pour $19619. Mme A. Gauthier a vendu à MM. P. et A. Desforges la propriété située à l'angle des avenues Joseph et Guy, paroisse de Lachine.

Pour $220,500 M. George Allison, de la société Johnston, McConnell et Allison, a acheté la ferme Nesbitt, située à la Côte St-Michel. Les acquéreurs diviseront la propriété en lots à bâtir.

Pour $10,000 Mme I. Blumenthal a vendu à Mme E. Ethier une partie du lot 7-11 de la paroisse Pointe-Claire et un autre lot portant le No 7-187.

Pour $17,250 M. H. J. Hand a vendu à M. J. A. Nicholson, la propriété portant le No 36 de l'avenue Churchill.

Pour $14,000 M. W. Bramley a vendu à M. J. L. Clément le lot 255-4 de la paroisse de Montréal.

Pour $16,500 M. J. Whisele a vendu à M. A. Beaudoin la propriété portant le No 2233 de la rue Mance.

Un mandat de comparution contre un premier-ministre

(Service particulier)

New-Castle, N.-B., 30. — M. J. K. Flemming, premier ministre du Nouveau-Brunswick, a été assigné comme témoin dans un procès, hier, mais il ne s'est pas présenté parce qu'il était à Montréal pour affaires d'intérêts public, pour de là se rendre à l'assemblée presbytérienne de Toronto.

M. Tweedie, l'un des avocats dans la cause, a demandé un mandat du tribunal forçant le premier ministre à comparaître.

M. le juge McKeown a fait des commentaires sur le manque de respect à la cour dont le premier ministre s'est rendu coupable, mais il a dit qu'il n'accorderait pas un mandat immédiatement. Il a renvoyé la cause au 24 juin.

Mort subite d'un chef de police

(Service particulier)

Newark, N. J., 30. — Le chef de police Michael Corbitt, est mort subitement au moment où il dirigeait l'organisation de la parade du Memorial Day. Il a succombé à une syncope. L'attaque l'a foudroyé et il est tombé à bas de son cheval. 1

UN DOLLAR OUVRE UN COMPTE DE "DEBENTURES - HYPOTHECAIRES"

6% 29ième ANNEE

(par poste ou personnellement), rapportant 6 p. c. d'INTERET COMPOSE trimestriellement sur tout montant. Garanti par actif de $3,000,000, et Première Hypothèque dûment enrégistrée sur immeubles de Montréal. "Payez quand, et comme vous voulez".

MARCIL TRUST CO
Limited, Montréal
Mallez livret gratis à

NOM .....

ADRESSE ..... (8)

LETTRE DE FRANCE

LE SERVICE DE TROIS ANS

Paris, 16 mai 1913.

La chambre a accompli le premier geste en faveur de la prolongation à 3 années de la durée du service militaire, elle a par 322 voix contre 163 (chiffres rectifiés) adopté l'ordre du jour ratifiant la décision prise par le gouvernement de maintenir sous les drapeaux, la classe libérable au 1er octobre prochain.

Plus significatif encore a été le vote émis ultérieurement par elle à la majorité de 319 voix contre 241 sur une proposition de M. J. L. Breton qui acceptait le maintien de la classe mais en formulant des réserves sur la durée du service militaire. Ce n'est pas, évidemment, une majorité très forte, mais elle est suffisante pour marquer la volonté du Parlement d'aboutir sans retard en ce qui concerne la question intéressant la défense nationale. Le débat sur la loi commencera le 22 mai ; il sera probablement assez long, et l'on ne prévoit pas que l'adoption définitive du texte de la commission puisse être un fait accompli avant les derniers jours de juin ; mais les pronostics sont en faveur de l'adoption.

La question, malheureusement, a été transportée sur le terrain de la politique pure ; et nous n'assistons ni n'assisterons à la collaboration loyale et désintéressée de toutes les bonnes volontés dans la recherche du régime le plus propre à assurer la défense de nos frontières, mais au heurt des partisans de l'ancien bloc des gauches contre ceux qui sont affranchis de la tutelle de M. Combes et des grandes puissances maçonniques. Dès hier, la coupure s'est faite, très nette entre les deux camps ; les radicaux socialistes exclus du ministère (car ils refusent de tenir compte de ce que quatre des leurs en font partie) recherchent en abandonnant les intérêts de la défense nationale, le concours des socialistes et celui de toutes les lâchetés et de tous les égoïsmes pour parvenir à précipiter la chute du ministère et à le remplacer par un gouvernement "de gauche". Peu importe la France ! pour ces messieurs, le parti passe avant tout.

Déjà, ils ont trouvé un chef, M. Caillaux. L'ancien président du conseil, qui préside aujourd'hui et la gauche radicale et la délégation permanente des groupes de gauche, a pris nettement position contre la loi de trois ans. Il est résolu à faire de plus en plus la politique de surenchère démagogique à laquelle il a dès maintenant, attaché son nom. Il oublie toutes ses origines— il est le fils d'un ancien ministre royaliste (au 16 mai 1877) et fut élu comme républicain libéral). Il ne songe plus qu'à assouvir une ambition maladive —ambition d'honneurs, de pouvoirs et aussi d'argent : n'est-il pas président de plusieurs grandes sociétés de crédit, françaises et étrangères ?

Le terrain de bataille choisi par M. Caillaux est le contre-projet— déposé par un ancien ministre du travail, M. Paul Boncour, qui substitua à la loi de trois ans réclamée par le gouvernement un service de 28 ou 30 mois, il prétend ainsi obvier à la grave imperfection de la loi de 2 ans qui, pendant la période allant d'octobre à février ne maintient sous les drapeaux "qu'une classe" instruite, à côté des recrues dont la formation absorbe la plus grande part de l'activité des chefs. Ce contre-projet peut séduire quelques députés soucieux d'augmenter nos forces militaires mais aussi de ne pas diminuer leurs forces électorales. Il sera, je crois, repoussé, mais il effleurera le succès, et la majorité du gouvernement sera plus faible encore qu'elle ne fut hier.

Or la faiblesse de cette majorité comporte une conséquence qui est grave dans notre pays, étant donné la singulière pratique que nous avons — et que je vous ai signalée — de compter comme inhabiles à assurer la survie ministérielle les suffrages donnés par les partis dits "d'opposition" —royalistes et bonapartistes, d'abord, républicains libéraux et progressistes ensuite. Déjà hier le gouvernement n'a obtenu la majorité que grâce à ces voix, considérées par lui-même comme suspectes, C'est l'opposition qui, courageusement, assume la tâche de sauver la France et de la soustraire aux mortelles surenchères des démagogues. Ce pourrait avoir des conséquences incalculables avec un gouvernement qui saurait s'émanciper de la tyrannie des formules et des traditions blocardes, mais nous avons toutes raisons de douter que M. Barthou fasse jamais preuve de semblable audace.

Tout au contraire, voici quelques jours, comme il prononçait à Caen un grand discours politique, il insista lourdement sur sa ferme résolution de ne jamais tendre la main aux progressistes et aux libéraux. Il affirma ne point admettre quelque innovation que ce fût dans la répartition des forces sur l'échiquier politique, et il se dit irréductible sur les questions de défense laïque", non moins que sur celles qui intéressent la défense nationale. Il a fait appel aux radicaux socialistes pour lutter contre nous et ruiner les libertés qui nous restent.

En sorte qu'il se condamne à former deux majorités diverses et ennemies. La première est sa majorité "nationale", dans laquelle les radicaux socialistes et les socialistes refusent de prendre place et dont nos amis sont un élément indiscensable. La seconde est sa majorité "politique" où il entend nous substituer les radicaux socialistes. Toutefois cette difficulté se présente que les radicaux socialistes n'acceptent pas de n'être pas en tout et toujours le parti dominant et qu'ils refusent leur concours intermittent. C'est la condamnation du ministère s'il s'obstine dans la ligne qu'il s'est imprudemment tracés,car il ne peut, dans certains cas, quelle que soit l'abnégation de nos amis, compter sur eux pour certains votes, en soi abominables, sous le seul prétexte de sauver le ministère malgré ses amis politiques. Cela, je l'ai écrit dans la "Libre Parole" au lendemain du discours de Caen ; M. Barthou qui, comme tous les ministres a envie de rester au pouvoir le plus longtemps possible, a compris, qu'il avait tout de même été un peu loin, et dans un discours prononcé le jour même à l'Association des Jeunesses Républicaines, il a déclaré que j'exagérais et que dans sa pensée, nulle agression ne devait être commise contre les catholiques. Dois-je vous dire que j'attends les actes et que je ne suis pas rassuré ?

Ce qui est navrant, c'est que le pays, dont l'élan persiste, ne trouve pas une correspondance plus exacte chez ceux qui ont mission de le représenter. Nul ne saurait mettre en doute que la grande majorité des Français accepte volontiers l'augmentation des charges militaires, puisqu'elles sont indispensables à sa sécurité. Ceux qui en s'opposant à l'adoption des projets du gouvernement, recherchent une popularité de mauvais aloi sont renseignés pourtant et reconnaissent que, la loi des trois ans étant votée, nulle réclamation ne s'élèverait contre elle. Mais ils n'en commettent pas moins l'acte criminel de lutter contre les projets déposés parce qu'ils espèrent fût-ce en désarmant le pays, améliorer leur situation électorale et empêcher la coalition redoutée des proportionnalistes de tous les partis, socialistes compris, aux élections générales de 1914.

Certes nul en France n'est belliqueux nul ne souhaite la guerre, nul n'est disposé à accomplir le moindre geste pour la rendre probable et surtout pour la provoquer. Mais il est des renoncements auxquels notre pays ne consentira jamais parce que ce serait une humiliation inutile autant que douloureuse. Quarante-deux ans ont passé depuis la signature du traité de Francfort mais l'Alsace et la Lorraine n'en restent pas moins pour nous les provinces séparées que nous gardons l'espoir de retrouver un jour.

Aussi la stupeur, plus encore que l'indignation a-t-elle accueilli les résultat de la conférence interparlementaire de Berne, parce qu'en sa déclaration finale, cette conférence parmi des protestations générales et vagues en faveur de la paix universelle a voté une phrase qui implique une renonciation définitive à notre espoir permanent de faire un jour rentrer l'Alsace et la Lorraine dans l'unité française.

Les parlementaires français qui sont allés à Berne ne représentent pas plus notre opinion publique que l'opinion de l'Alsace et de la Lorraine n'y était précisément recommandée par les quatre immigrés et les deux "ralliés" qui s'y trouvaient en son nom. Socialistes ou radicaux socialistes constituaient l'immense majorité de la délégation et les quelques radicaux modérés qui s'y étaient fourvoyés ont formulé une protestation indignée.

Cette protestation traduit le sentiment de l'immense majorité de la nation française qui continue de valoir infiniment mieux que ceux qui, gouvernants, parlementaires ou même littérateurs, s'arrogent le droit de parler en son nom.

Joseph DENAIS.
Député de Paris.

Comptoir coopératif de Montréal

En vous promenant dans les rues de Montréal, vous êtes-vous amusé à compter, comme je l'ai fait quelquefois, le nombre de magasins faisant le même commerce et qui se trouvent dans une même rue ? Ils sont là souvent 5, 6, 7 marchands à la file, attendant patiemment, comme les araignées qui attendent une mouche, un client qui ne vient pas souvent.

Si j'en ai le temps quelque jour, je relèverai dans l'Almanach des adresses de Montréal le nombre des marchands de toutes les catégories: bouchers, boulangers, charcutiers, épiciers, marchands de bois et de charbon, etc., etc.

En attendant, dites-moi donc où tous ces gens-là prennent l'argent pour vivre ? Car enfin, il faut bien que chacun paie son loyer, ses taxes, l'intérêt des marchandises qu'il a en magasin, son mobilier. Il faut qu'il paie le salaire des employés, l'entretien des chevaux, des voitures, etc. Tous ces frais payés, il faut par-dessus le marché que chacun gagne assez pour vivre, lui et les siens.

—Qui paie tout cela ?

—Qui paie tout cela? Les producteurs et les consommateurs tous ensemble, moi comme les autres, hélas!

—Si on pouvait supprimer tous les intermédiaires non producteurs, qui y gagnerait?

—Les producteurs et les consommateurs tous ensemble, vous et moi avec les autres.

—N'y a-t-il pas moyen de les supprimer tous, ces intermédiaires non producteurs?

—Non, pas tous. Leur disparition ne ferait que déplacer le mal et l'aggraver. Il ne faut pas perdre de vue que le défaut d'intermédiaires ne serait autre chose que l'abolition même du commerce. Or, le commerce, qui n'est lui-même qu'une forme de travail, a son rôle essentiel et nécessaire dans notre organisation économique.

—Ne peut-on pas, du moins, en supprimer un certain nombre ?

—Oh! oui, certainement — très certainement oui; et cela se fait en Belgique et ailleurs... au moyen de la COOPERATION.

Nous y arriverons, nous aussi, par l'emploi du même moyen. Formons des sociétés coopératives et affilionsles au COMPTOIR COOPERATIF DE MONTREAL: car réduire le plus possible la marge entre le prix payé par l'acheteur et celui encaissé par le producteur, c'est un des buts principaux du Comptoir.

Nous en reparlerons.

COOPERATEUR.

La baronne de la Roche victime d'un accident d'aviation

Paris, 30 — La baronne de la Roche, aviatrice française bien connue, qui a vu la mort de très près, nombre de fois, a subi un autre accident aujourd'hui. Le car automobile qu'elle conduisait s'est frappé contre un camion de déménageurs. La baronne a été projetée en dehors de sa voiture et s'est infligé des blessures aux jambes et à la figure.

La série des malheurs qu'elle a subis à commencé au mois d'octobre, 1909; elle fit alors une chute d'aéroplane; au mois de janvier de l'année suivante elle fit une seconde chûte sérieuse. En juillet, 1910, elle reçut des blessures très graves, dans un accident aérien, au meeting d'aviation de Rhemis. Depuis lors elle a eu deux accidents d'automobile, mais n'a aucunement l'intention, dit-elle, d'abandonner ce sport.

"A BOUT PORTANT"
de Nap. Tellier
Le vol. franco 27cts

Le Nationaliste

LE NATIONALISTE,

journal hebdomadaire paraissant depuis dix ans le samedi soir, est absolument indépendant. Et cela lui permet de juger sans parti pris hommes et choses et de présenter sous leur vrai jour les faits et les idées.

LE NATIONALISTE

public des articles et des chroniques sur les événements de la semaine. Il dégage de l'actualité les épisodes qui offrent l'intérêt le plus vivant et il en traite à un point de vue essentiellement canadien.

LE NATIONALISTE

touche à toutes les questions susceptibles d'intéresser le public canadien et il les expose sous la forme la plus concise possible en même temps que dans l'esprit le plus impartial.

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL

Téléphones: Main 7460 et 7461

ABONNEMENT : CANADA $1.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE $1.50
LE NUMERO : 2 SOUS

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES

APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. Saint-Laurent, Montréal.

COMMIS

On demande un commis expérimenté pour le rayon des chapeaux et des fourrures. Un sachant faire les étalages dans les vitrines préféré. S'adresser mentionnant expérience, etc., à The R. J. Devlin Co. Limited, Ottawa, Ont.

À LOUER

APPARTEMENTS A LOUER
VALMONT

No. 2111 Avenue du Parc : 9 pièces chauffées, eau chaude toute l'année, poêle à gaz, glacière, électroliers, accommodations modernes et de premier ordre. S'adresser au concierge. Téléphone Saint-Louis 4408.

PLAIN-PIED

216 Mance, plain-pied meublé à louer pour la saison d'été, six pièces. Tél. Est 2503.

A VENDRE

AUTOMOBILE

Automobile à vendre à bon marché, $200.00, bonne pour le service d'un boucher ou d'un épicier, espace pour 6 passagers, 24 C.V. L'automobile est en bon état; on peut la voir n'importe quand, 632 Parc Lafontaine.

OEUFS ET VOLAILLES

Recette pour conserver des oeufs avec toutes leurs qualités pendant 12 mois, pour les manger ou vendre. C'est du 100 pour 100 en une demi-année. Circulaire gratis. Octavien Rolland, Boîte Postale 2363, Montréal.

DIVERS

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

GAZELIERS—POELES

Electroliers pour 8 appartements, à partir de $10.00 en montant. Grand choix de dômes, de gazeliers, de poêles à gaz, à charbon à des prix qui défient toute compétition. Charette & Frère, 412 Ontario Est. Tél. Est 721.

OU PASSER L'ETE?

$1,500. C'est ce que je demande pour ma maison d'été, située sur une falaise dominant le fleuve Saint-Laurent de 90 pieds, à quelques milles en bas de Québec. Fleuve à cet endroit 28 milles de l'argeur. Eau salée. Grève sablonneuse. Droit de pêche et de grève. Source naturelle. Maison, écurie et remise. Trois arpents de terrain et arbres fruitiers sur le terrain. Une aubaine. S'adresser Léon Trépanier, Rédaction du "Devoir".

SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, allez au No. 182 rue Sanguinet.

La Société des Artisans Canadiens-Français

AVIS AUX OFFICIERS ET AUX MEMBRES DES SUCCURSALES DE MONTREAL.

Les officiers et les membres des succursales de Montréal et de la banlieue, sont respectivement priés d'assister à un service funèbre pour le repos de l'âme du regretté Mgr Joseph-Alfred Archambeault, évêque de Joliette, et ex-aumônier-général de la Société des Artisans Canadiens-Français, qui sera célébré en l'Eglise du Saint-Enfant-Jésus, coin des rues Saint-Dominique et Boulevard Saint-Joseph, le lundi, 2 juin prochain, à 8 heures du matin.

HENRI ROY,
Secrétaire-trésorier-général.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour Supérieure No 1989. Joseph Drouin, avocat de Montréal, demandeur vs Dame Alexina Lafleur, épouse séparée de biens de Euclide Racette et le dit Euclide Racette tous deux de Montréal, défendeurs. Le 9e jour de juin 1913, à dix heures de l'avant-midi, aux domicile et place d'affaires des dits défendeurs, au No 1220 ave Mont-Royal Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et cette cause, consistant en meubles de ménage, ameublement de barre, effets des dits défendeurs saisis en queurs, cigares, etc.

Conditions: argent comptant.

M. J. A. DECELLES, H.C.S.
Montréal, 30 mai 1913.

L'Alsace-Lorraine

Strasbourg, Allemagne, 30 — La Chambre haute a voté aujourd'hui, à une forte majorité, une résolution demandant au gouvernement d'abandonner les lois d'exceptions projetées à l'endroit de l'Alsace-Lorraine.

Celles-ci accorderaient le pouvoir au vice-roi de supprimer les sociétés capables de troubler la tranquillité publique dans cette province et d'interdire la publication des journaux rédigés en français.

Un orateur a fait remarquer que même certains des membres de la Chambre nommés par l'empereur sont opposés à ce projet de loi.

La Chambre basse a adopté une résolution condamnant fortement les efforts faits en ce sens par le gouvernement impérial.

Mariage

On annonce pour le lundi 2 juin le mariage de Mlle Jeanne Lussier, fille de M. Louis Lussier, avocat à Saint-Hyacinthe, avec M. Francis Flynn, avocat de Québec, fils de l'ancien premier ministre de la province.

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité Limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B.
Avocat-Procureur
Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1973.

Boîte Postale 356. — Adresse télégraphique "Nahac, Montréal". Tél. Main 1259-1251. Codes : Liebers. West. Un

C. H. CAHAN, C. R
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques

ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.L.
Avocat
54 Notre-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Déséry, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

PATTERSON & LAVERY
AVOCATS-PROCUREURS
SUITE 111. 180 ST-JACQUES
Tél. Bell Main 3960 Cable Wilpon
W. Patterson, C. R., Salluste Lavery, B.C.L. M. Lavery a son bureau du soir, 1 Saint-Thomas, Longueuil.

Résidence : Est 5973.
ANATOLE VANIER, B. A., L. L. B.
AVOCAT
Tél. Main 213. Chambre 53.
97, rue Saint-Jacques.

Résidence : 180, Jeanne-Mance.
Tél. Est 5973
GUY VANIER, B. A., L. L. L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques, Chambre 76, Tél. Main 2632

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785 .Résidence, 405 Duluth-Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

A. E. Grandbois, L. L. B.
— Notaire —
62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Tél. Bell Main 7675
RESIDENCE - - - - - 1504 rue Saint-Denis
Tél. Saint-Louis 4755

G. ALBERT NORMANDIN, L.L.L, Notaire. Argent à prêter. Succession. 52 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2615. Bureau du soir. 363 Laurier-Est. Tél Saint-Louis 5194.

Dr M. LEMOYNE
257 SHERBROOKE EST
(Près Saint-Denis)
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 4550.

ASSURANCE
Pour tous genres d'assurances,
JOSEPH COURTOIS,
263 Visitation,
Tél. Est 985, Montréal. Achète aussi les balances de prix de vente.

DENTISTES

Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgien-Dentiste. Tél. Bell, Est 3549 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
De GASPE BEAUBIEN
Ingénieurs-Conseil, Chambre 28 Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres Edifice Banque Nationale, 99 Saint Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

ARCHITECTES

RENE CHARBONNEAU, (diplômé de l'A.A.P.Q.). Architecte et Evaluateur, 15 rue Saint-Jacques, Montréal Tél. Main 7844. Rés. Ouest 2860.

LAFRENIERE, J. L. D.—A.A.P.Q. Architecte, Professeur de Dessin d'Architecture, Conseil des Arts et Manufactures. 271 Saint-Denis. Tél. Est 887. 53 Lafontaine, Maisonneuve. Tél. LaSalle 1856.

CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID
Entrepreneur électricien, 266 Ste-Catherine Est. Tél. Bell, Est 1710. Résidence, Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD
Expert-comptable et auditeur. Systématiste consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47. — 55 St-François-Xavier. Montréal.

COMMANDEZ VOTRE BOIS ET CHARBON A
LA CIE DES COMBUSTIBLES DOMESTIQUES
Angle Carmel et St-Denis. Tél. St-Louis 2149. Bon service et courtoisie.

ENTREPRENEUR
L. J. COURTEAU, entrepreneur général menuisier-charpentier. Spécialités: Restauration générale de vieille maisons. Peinture, gaz, électricité. 1081 rue Dorion.

VICTORIA HOTEL
Québec
E. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: $2.50 à $3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. $2.00 par jour.

DOMINION COAL CO.
LIMITED
MINEURS ET EXPEDITEURS DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR
Criblé, brut (run mine), mélangé (slack)
Pour renseignements s'adresser aux
BUREAUX DE VENTE
112 rue St-Jacques - - - - - Montréal.
Téléphone Main 401

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

LE "HAVERFORD" SE PERD DANS LA BRUME ET S'EN VA S'ECHOUER SUR LES RECIFS DE CORKS HEAD

Grâce à la télégraphie sans fil, Queenstown est aussitot averti, et les 958 passagers sont sauvés avant que le puissant paquebot ne commence à couler à fond

Queentstown, 30. — Le paquebot "Haverford", de la ligne Américaine, parti de Liverpool mercredi à destination de Philadelphie avec 134 passagers de première et 850 d'entrepont s'est échoué sur les récifs de Cork's Head, hier après-midi, au moment où il avancait avec précaution dans un brouillard épais.

LA T. S. F.

La télégraphie sans fil a de nouveau démontré son efficacité. Sans elle, un simple accident aurait été converti en désastre. Quelques minutes après le choc, le paquebot était en communication avec Queenstown et des secours étaient immédiatement envoyés. Avant la nuit, tous les passagers avaient été transportés ici dans des remorqueurs. Lorsque le dernier passager fut recueilli, il y avait quinze pieds d'eau dans la cale du navire. On croit que le navire ne pourra pas être renfloué.

Le poste de l'Amirauté fut celui qui reçut le premier message de détresse, qui fut immédiatement transmis à la compagnie. Au même moment, les gros remorqueurs "Hillespont" et "Storm Cock" partirent au secours du paquebot. Peu de temps après, les agents de la compagnie, à Queenstown, envoyèrent trois remorqueurs appartenant à la Clyde Shipping Company. De sorte qu'en peu de temps, le navire en détresse fut entouré d'une véritable flotte.

Il n'y eut pas de panique à bord lors de l'accident. Néanmoins, les officiers ne perdirent pas de temps et mirent à l'eau toutes les chaloupes de sauvetage. Le transport des passagers se fit dans un ordre parfait.

Les passagers de cabine sont logés dans les hôtels de la ville et ceux d'entrepont, dans les hôtelleries et maisons de pension.

CONSEIL MUNICIPAL DE LACHINE

Le pavage des rues. — La destitution de M. Dubreuil et Le pavage des rues.—La destitution de M. Dubreuil Tronc et les lumières.— Démission de M. Dalbé Viau, inspecteur des édifices

La question des pavages a soulevé beaucoup de discussion hier soir au conseil municipal de Lachine.

Une requête signée par les principaux propriétaires du quartier Ouest demandant au conseil un meilleur service de police, un système d'égoût, un système d'éclairage plus complet, enfin le pavement de rues a été lu à l'assemblée par le greffier de la ville. L'échevin Smith, représentant de ce quartier a fait alors connaître aux propriétaires de l'Ouest que les trois premières demandes leur sont déjà accordées, et quant à la quatrième, elle le sera sous peu. L'échevin Léger a seconde la motion de l'échevin Smith en disant que le pavement des rues ne coûterait que $52,000. L'échevin Carignan s'oppose fortement à cette motion. "Les travaux, dit-il, ne pourront pas être commencés avant deux ou trois mois et pendant ce temps les citoyens souffriront du mauvais état des routes; ne voudrait-il pas mieux faire des réparations temporaires, et attendre à l'an prochain pour commencer le pavement?" Après une longue discussion, l'on décide de rapporter la question au comité général.

Plusieurs plaintes ont déjà été portées à la connaissance du conseil sur le mauvais état du terrain, coin de la 25ème avenue et de la rue Notre-Dame. La ville y a déjà fait accumuler certains instruments et plusieurs personnes prenant ce lieu comme un dépotoir public, y vidèrent leurs vidanges. Le docteur C. Descaries a envoyé une lettre au conseil dans laquelle il est dit que cet état de choses constitue un réel danger pour les citoyens qui habitent les environs. L'échevin Carignan propose alors que dès le 30 au matin, le chef de police aidé de quelques hommes, aille y déposer du chlorure de chaux, puis de la terre. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Le conseil a décidé hier soir d'envoyer une lettre à la compagnie du Grand-Tronc lui demandant de construire une barrière à la traverse du chemin de fer, coin des rues Saint-Joseph et 32ème avenue. A cet endroit, très fréquenté d'ailleurs, il n'y a ni barrière ni gardien.

M. Dalbé Viau, architecte et inspecteur des édifices de Lachine, a envoyé sa démission qui a été immédiatement acceptée. M. Raoul Brunette a fait application pour ce poste laissé vacant par le départ de M. Viau. La question sera tranchée à la prochaine séance. La ville est forcée d'après le jugement du juge Demers, de payer des dommages et intérêts à M. Dubreuil, ancien gardien du marché, démis de son poste sous prétexte que le marché n'était pas tenu dans l'ordre de propreté voulue. L'échevin Carignan propose alors qu'une copie du jugement soit donnée à M. Dubreuil afin que plus tard il puisse faire preuve de son honnêteté. Ce renvoi, qui n'était motivé que par la haine particulière d'un certain échevin, a été vertement critiqué par le juge Demers.

Le conseil a accordé les contrats pour les travaux de canalisation à Messieurs Laplante et Bélanger, entrepreneurs, qui étaient les plus bas soumissionnaires. Le coût total des travaux est estimé à $69,975.

La ville a aussi accordé nombre de contrats pour le charbon et la pierre concassée. Les rapports des différents comités ont été acceptés et approuvés par tout le conseil.

Faits - Montréal

TUE PAR UN CONVOI

Un inconnu a été écrasé à mort par un train du Grand-Tronc, hier après-midi, vers 3 heures 30, au passage à niveau de la rue Decourcelles à Saint-Henri.

Le cadavre a été transporté à la morgue.

EN BAS D'UN TRAMWAY

Un Italien, du nom de Pietro Affilifi, demeurant 441 Avenue de l'Hôtel de Ville, est tombé en bas d'un tramway du circuit Ontario, allant vers l'Ouest, se fracturant le crâne; le malheureux a été transporté à l'hôpital Général.

ACCIDENT DU MEME GENRE

Un Italien du nom de Zenarnos, âgé de 30 ans, est tombé en bas d'un tramway en mouvement hier soir vers 7 heures, au coin de Delorimier et Ontario.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame dans un état critique.

ET TOUJOURS LE TRAM.

Au coin des rues Ontario et Cartier, un nommé Georges Massicotte, âgé de 61 ans, a été frappé par un tramway de la ligne Ontario, vers une heure hier après-midi.

Le malheureux a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

CONDAMNE A L'AMENDE

Le pharmacien Achille Roy a été hier condamné à $200 d'amende par le magistrat Leet pour avoir vendu de la cocaïne sans ordonnance de médecin.

Le transport des colis-postaux

LE NOUVEAU PROJET DE LOI SERA PEUT-ETRE RATIFIE AVANT LA FIN DE LA SESSION.

(Service particulier)

Ottawa, 30.— M. L. P. Pelletier, ministre des postes, a déclaré que le bill des colis postaux serait passé à cette session-ci, si l'opposition veut y mettre de la bonne volonté. Le projet de loi n'a que six clauses et a subi sa première lecture, il y a dix jours. Il comporte que la Poste aux colis entreprendra le transport de colis de toutes les façons comprenant les produits fabriqués et les produits de la ferme, excepté les articles indiqués comme prohibés par les règlements du directeur-général des Postes. Cependant aucun colis ne devra excéder le poids de 11 livres, ni avoir plus de 72 pouces en largeur ou en longueur combinées.

Le port devra être affranchi par des timbres payés d'avance.

L'importante question du tarif sera exposée par le ministre des postes. C'est elle qui peut donner matière à discussion. On a déjà voté les appointements de deux officiers chargés de cette nouvelle administration. Si le bill est adopté il deviendra en vigueur immédiatement après la proclamation du gouverneur général en conseil.

Changement d'horaire du C. P. R.

A partir du 1er de juin, il y aura changement dont les détails les plus importants seront les suivants :

L'Imperial Limited, pour Vancouver, qui part actuellement à 10.30 p.m partira à 9.45 p.m.

L'express de Winnipeg, qui part actuellement à 10.10 a.m., partira à 9.45 a.m.

L'express de Saint-Paul qui part actuellement à 9.50 p. m. partira à 10.30 p.m.

L'Express de Toronto Nord qui part actuellement à 11.15 p.m., partira à 11.00 p.m.

LE C.P.R. A ST ANDREW

A partir du 15 de juin, le Pacifique Canadien fera circuler tous les jours un wagon-lit qui se rendra à St-Andrew, N.B., partant de la gare de la rue Windsor à 7.25 p.m.

LAXATIFS NA-DRU-CO
sont les meilleures pour les mères qui allaitent parcequ'elles n'affectent pas les autres parties du système. Elles sont modérées, mais certaines.
25 cents la boîte chez votre pharmacien.
NATIONAL DRUG AND CHEMICAL CO. OF CANADA, LIMITED. 163F

L'industrie du vol

TROIS INDIVIDUS DE CETTE VILLE LA PRATIQUAIENT SUR UNE LARGE ECHELLE DEPUIS PLUSIEURS MOIS QUAND HIER, LEUR REPAIRE, DANS LEQUEL ON DECOUVRIT LE PRODUIT DE TOUTE UNE SERIE DE CAMBRIOLAGES, FUT VISITE PAR LA POLICE.

Trois jeunes gens, jouant depuis quelques mois au petit Cartouche, ont été arrêtés hier par les détectives Gagnon et Lebeuf.

Les escrocs, qui ont nom Albert et Raoul Laporte et Omer Marcil, avaient établi leurs pénates au No 26, rue Couture.

Lorsque les détectives pénétrèrent dans le dépotoir, où les trois malandrains s'étaient barricadés, ils les trouvèrent armés jusqu'aux dents. Sur la menace des intempestifs visiteurs, ils crurent bon de laisser tomber leur audace et de se rendre au moindre mot d'ordre des détectives.

Une fois aux quartiers généraux de la police, les petits Cartouches avouèrent qu'il y avait quatre mois qu'ils entassaient marchandises sur marchandises dans leur caverne nouveau genre.

Il a fallu huit wagons pour transporter les richesses mal acquises aux quartiers généraux de la police.

Une fête au 65ième

Mercredi soir dans les salons du 65e Régiment C.M.R. eut lieu le banquet annuel pour commémorer la victoire de la Butte aux Français où notre régiment canadien-français livra bataille à l'indien Gros Ours.

Le lieutenant-colonel J. T. Ostell, commandant du bataillon présidait ayant à ses côtés, le lieut.-col. honoraire Sir Rodolphe Forget, M.P. et le lieut.-colonel Labelle. Avaient aussi pris place à la table d'honneur, le col. Fages, les lieut.-colonels Wilson, Mackay, Burland, les majors Dodds et Mack. Les "pékins" étaient représentés par MM. Tom Chase Casgrain, D. O. L'Espérance, M.P., et Armand Chaput.

Après la santé du Roi, le col. Ostell remercia M. T. C. Casgrain de la magnifique coupe donnée par celuici afin de stimuler le zèle des diverses compagnies.

M. Casgrain répondit en quelques mots et ajouta à ses compliments, un chèque de cent piastres, pour le fonds du régiment. M. L'Espérance, M.P., surenchérit et offrit au régiment la somme de cent piastre et un sou.

Sir Rodolphe Forget annonça qu'il offrait un voyage à Saint-Irénée et au Saguenay aux officiers et à leurs amis, ainsi qu'à tout le régiment.

Le lieutenant-colonel Mackay remercia sir Rodolphe Forget au nom de tous. Le voyage se fera dès que messieurs les officiers le désireront.

On remarquait aux différentes tables les majors Pelletier, Barré, de Tonnancour, les capitaines Barré, de Clerq, Ranger, Archambault, Tardif, Loranger, les lieutenants Dandurand, Bonneau, Dubrule, Bastien, tous du 6ème et l'attaché au 65ème, le lieut. Mackay-Papineau du 83ème de Joliette. M. Armand Chaput, H. Duverger, le major Beauchamp, de l'ambulance de campagne, le major Panet, du département de la milice, le capitaine abbé Deschamps, aumônier et nombre d'autres personnalités du monde militaire.

Des discours furent prononcés par les lieut.-colonels Ostell, Mackay, Burland, Labelle, les majors Doods, et Barré et plusieurs autres.

Avis aux voyageurs de commerce

La commission spéciale des voyageurs de commerce, faisant partie de la Chambre de Commerce, se réunira samedi prochain, le 31 courant, à onze heures et demie de l'avant-midi, au No 76, rue Saint-Gabriel, pour y traiter de questions spéciales.

Tous les voyageurs de commerce qui font déjà partie de la Chambre ainsi que ceux qui désireraient le devenir, sont instamment priés d'assister à cette réunion.

Les funérailles de M. Alexandre Masson

Terrebonne, 30.— Les funérailles de M. Alexandre Masson, conseiller de la ville de Terrebonne, gouverneur de l'Université Laval et de l'hôpital Notre-Dame ont eu lieu hier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Comtois, curé de Terrebonne, qui officiait, assisté de M. l'abbé Desjardins, secrétaire de l'Université Laval et de M. l'abbé Monrand, P. S.S. Le chœur de chant de l'église paroissiale, sous la direction du docteur Rochette, maître de chapelle, rendit avec succès la messe harmonisée de Borduas.

POLITIQUE ETRANGERE

FRANCE

Le ministère Barthou est maintenu

INUTILE TENTATIVE FAITE PAR L'ANCIEN PREMIER MINISTRE CAILLAUX DANS LE BUT DE RENVERSER LE GOUVERNEMENT.

Paris, 29. — Une tentative pour renverser le cabinet français a été faite à la Chambre des Députés, cet après-midi, sous forme d'une interpellation sur la politique financière du gouvernement. L'ancien président du conseil, M. Caillaux, avait la direction des forces adverses au ministère. Le vote fut pris au milieu d'une grande excitation, après que le président du conseil, M. Barthou, et le ministre des finances, M. Dumont, eurent défendu la politique du gouvernement. Le résultat du vote fut de 312 à 240, soit une majorité de 72 pour le ministère.

Election municipale

Paris, 29. — M. Chassaigne Goyon, conseiller municipal du 8e arrondissement libéral, a été élu président du conseil municipal. M. Le Corbellier, conseiller municipal du 11e ont été élus vice-présidents. M. Gay a été élu syndic.

ANGLETERRE

Nouvelle victoire unionniste

Atkinshman, Angleterre, 30. —Les Unionistes ont remporté, hier, une victoire remarquable quand M. G. C. Hamilton a défait le candidat libéral, l'hon L. Roy-Shuttleworth, par 1,262 voix.

M. J. R. Ketty-Fletcher, l'ancien député unioniste, a donné sa démission à cause de sa mauvaise santé. Il était devenu en vue à la suite du défi lancé à Lloyd-George d'expliquer ses transactions dans l'affaire Marconi.

Le candidat unioniste s'était déclaré, dans son manifeste, opposé au Welsah Establishment et au Home Rule.

ETATS-UNIS

La date de l'élection présidentielle

(Service particulier)

Mexico, 30. — Le sénat a approuvé hier soir le bill autorisant l'exécutif de fixer au 26 octobre l'élection présidentielle. Le bill a été récemment passé à la Chambre des députés.

ITALIE

Un ancien ministre italien condamné à la prison

(Service particulier)

Rome, 30. — La Chambre des députés vient d'annuler la récente élection de Nunzio Nasi, ancien ministre de l'instruction publique, qui, en 1908, fut accusé du détournement de fonds du trésor de l'Etat.

Le sénat a condamné signor Nasi à 11 mois d'emprisonnement et l'a exclu de toute charge publique pendant quatre ans.

Notre usine de filtration

LA VILLE CHARGE TROIS INGENIEURS D'EN FAIRE UN EXAMEN COMPLET.

Les commissaires ont examiné hier le protêt de M. McLeod, entrepreneur des travaux de construction du filtre de l'aqueduc, qui décline toute responsabilité au sujet des dommages qui pourraient résulter à l'avenir de l'exécution fidèle des plans dressés pour ces travaux.

L'entrepreneur, on s'en souvient, prétend q ueces plans sont défectueux prétend que ces plans sont défectueux préparés n'ont pas tenu compte de la résistance du terrain, qui serait insuffisante pour porter le poids des constructions qu'il s'agit d'ériger.

Après délibération, les commissaires ont décidé d'autoriser l'ingénieur en chef, M. Janin, à nommer trois ingénieurs qui devront examiner les dits plans et donner leur opinion; les commissaires agiront ensuite. Ces ingéniuers choisis par M. Janin, ingénieur en chef de la ville, sont MM. J. A. Jamieson, F. E. Barfour et P. W. St-Georges.

Les experts qu'a consultés M. McLeod sont MM. Ernest Marceau, Walter J. Francis, Henry Holgate et M. J. Butler, tous ingénieur de haute réputation.

50 RECLAMATIONS

Cinquante réclamations ont été produites au bureau des commissaires pour dommages causés par l'inondation le printemps dernier, quand la pompe de la station de la rue Craig est devenue insuffisante.

Les réclamations s'élèvent à un total de $29,746. Jusqu'à présent, la ville n'a encore pris aucune responsabilité à ce sujet, les inondations qui se produisent ainsi étant considérées comme des cas de force majeure.

LE PAVAGE DE LA RUE PEEL

Les commissaires ont donné raison à l'ingénieur de la ville pour le choix des matériaux à employer dans le pavage de la rue Peel, entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins. Après réflexion, les commissaires en sont arrivés à la conclusion que le pavage proposé par l'ingénieur rendrait le lourd trafic impraticable, comme le prétendent les compagnies intéressées.

Est paru:—

"A BOUT PORTANT"
de Nap. Tellier

Le vol. franco 27cts

EN VENTE AU *DEVOIR*

La distribution des prix au Conseil des Arts le 5 juin

Le président, M. Thomas Gauthier et le secrétaire de cette Institution, M. J. P. L. Bérubé, ont eu une entrevue avec l'honorable Jérémie L. Décarie, secrétaire provincial, du ministère duquel relève le Conseil des Arts et Manufactures, qui a fixé à jeudi, 5 juin prochain, la distribution des prix aux élèves qui ont fréquenté les cours gratuits cette année.

Cette distribution de récompenses aux élèves de Montréal sera l'occasion d'une séance publique dans la grande salle de concerts du Monument National jeudi prochain, à huit heures du soir. On fera en même temps l'ouverture de l'exposition annuelle des travaux des élèves qui ont suivi les douze écoles établies à travers la province par le Conseil des Arts et Manufactures.

Le professeur J. J. Goulet, prépare avec le concours des élèves du solfège un programme musical des plus intéressants.

On donnera plus tard le programme de la soirée du 5 juin. L'entrée est gratuite et le public est cordialement invité à venir applaudir aux succès des élèves.

Brigandage

(Service particulier)

La Salle, Iss., 30. — Quatre bandits masqués ont assailli les voitures transportant la paie des employés de la Illinois Zinc Company, à cinq milles au sud-est d'ici, hier soir. Ils ont tué un homme et blessé les trois autres, mais les $6,000 destinées à la paie semi-mensuelle de 160 mineurs, ont été sauvées grâce à un officier blessé qui s'est échappé avec la voiture portant l'argent, sous le feu des bandits.

L'éloge du trust par un juge

New-York, 30. — "Je crois que la United States Steel Corporation a donné le bon exemple dans le monde des affaires."

Ces mots résument le témoignage donné, hier, par le juge Gary, président de la corporation, dans la poursuite en dissolution intentée par le gouvernement à cette corporation. Le gouvernement l'accuse d'être une combinaison illégale. Le juge Gary a passé la journée à faire valoir le bien qui aurait été accompli par la corporation dans l'industrie de l'acier.

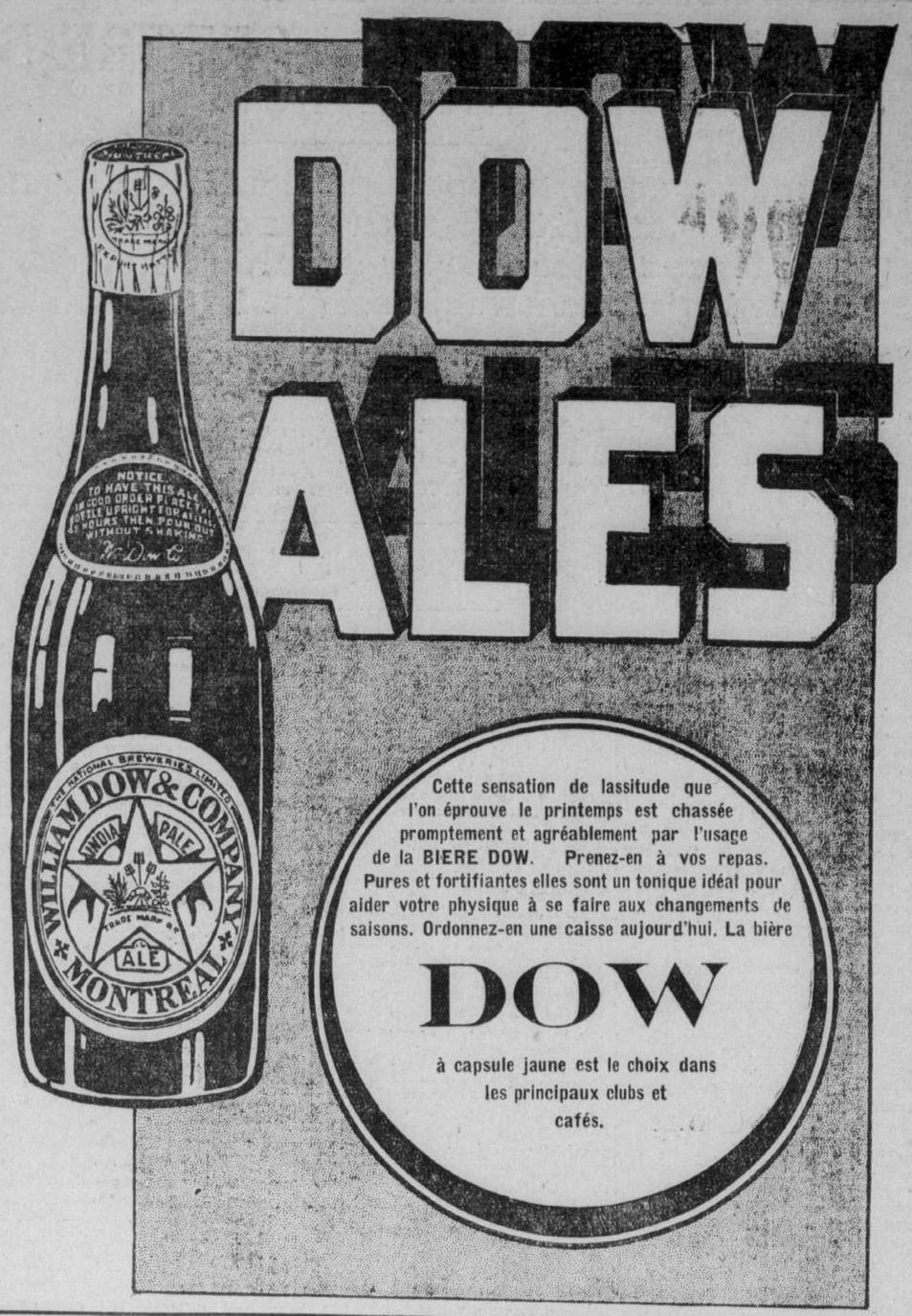

Un sou d'une grande valeur

LE COMITE DU SOU DE LA PENSEE FRANÇAISE FAIT FRAPPER UN SOU SOUVENIR POUR ETRE REMIS AUX DONATEURS DE L'OEUVRE.

Le Comité de la Fête de la Pensée Française a décidé de faire frapper incessamment des Sous Souvenirs qui seront remis à tous les donateurs de $5 et plus à l'oeuvre du Sou de la Pensée Française. Cette pièce en bronze qui aura la forme d'un sou de notre monnaie, sera finement gravée; le côté face portera au centre une petite pensée et inscrit en exergue, ces mots: Le sou de la Pensée Française; le verso portera la date de notre fête nationale: 24 juin 1913.

Ce Sou d'une valeur artistique trouvera sa place dans tous les goussets; ce sera vraiment un sou précieux puisqu'il rappellera à son possesseur un beau geste de générosité.

Voici à date, la liste des souscripteurs:

L'hon. Louis Beaubien	$100.00
Les enfante de l'école Sainte-Clotilde	75.00
Mgr Gérin, curé de Saint-Justin	5.00
Le Cercle Saint-Louis A.C.J.C.	5.00
Mme A. Plante, Saint-Jean Iberville	5.00
Cercle Ouvrier Mont-Royal.	5.00
Chambre de Commerce, Beauceville	5.00
Syndicat des Employés du commerce, Montréal	5.00
Frédéric Villeneuve, Montréal	5.00
J. T. Chénard, Québec. . . .	2.00
X.	25
Cercle des Sourds-Muets, St-François de Sales, Montréal	25.00
Cercle Laval, A.C.J.C.	10.00

Les dons doivent être adressés à M. J. N. Cabana, trésorier de la "Pensée Française", Monument National, Montréal.

Trahison et suicide

UN COLONEL DE L'ARMEE AUTRICHIENNE MET FIN A SES JOURS APRES AVOIR PASSE AU GOUVERNEMENT RUSSE CERTAINS DOCUMENTS SECRETS QU'IL S'ETAIT PROCURES A VIENNE.

Vienne, 30. — D'après la "Gazette Littéraire" de Vienne, le Colonel Redl, du Service Secret des armées autrichiennes, s'est suicidé hier après-midi, en apprenant que le Ministère de la Guerre avait été averti de ce que certains documents secrets avaient été passés par lui au Gouvernement russe.

Malgré les efforts du Gouvernement autrichien pour ne pas ébruiter la nouvelle, elle a créé la plus grande indignation dans la population.

On dit que plusieurs autres officiers militaires autrichiens sont impliqués dans cette affaire.

Le mariage chez les Episcopaliens

(Service particulier)

Chicago, 30. — L'église épiscopalienne du diocèse de Chicago a décidé de faire revivre l'ancienne coutume de la publication des bans de mariage.

Les délégués représentant ce diocèse à la convention générale qui aura lieu à New-York en octobre prochain, feront tout leur possible afin de rendre cette publication obligatoire.

Nouveau bateau d'inspection

(De notre correspondant)

Québec, 30. — Un magnifique yacht à gazoline construit à Philadelphia, pour la Commission du Port de Québec, a été lancé, hier, dans la rivière Saint-Charles. Le nouveau yacht porte le nom de "Gossoon". Il mesure 35 pieds et a une vitesse de 21 nœuds. Les commissaires l'utiliseront comme bateau d'inspection.

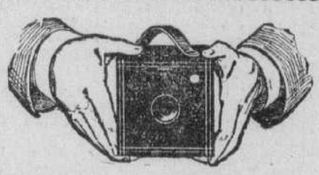

FAITES LA POSE et apportez-nous vos pellicules; nous développons et imprimons pour amateurs. Appareils photographiques Eastman, Pellicules, Plaques, etc. Demandez le catalogue français.

LECOURS & LANCTOT
COIN ST - DENIS & STE - CATHERINE

Quand Vous Achetez de l'Huile

Insistez pour avoir la meilleure, HAVOLINE, reconnue maintenant comme toujours pour être le meilleur lubrifiant, spécialement pour les moteurs à gazoline.

EN VENTE A

The Canadian Motor & Supplies Co. Limited
TEL. MAIN 3035. 107 RUE DES INSPECTEURS.

FAITES FAIRE VOS
IMPRESSIONS
Vous obtiendrez toujours satisfaction en donnant vos commandes à notre bureau. :: :: ::
Nous sommes outillés pour tous les genres de travaux. :: ::
Demandez nos prix avant de donner vos commandes ailleurs. :: :: ::
AU
DEVOIR
TELEPHONE MAIN 7461
71a RUE ST-JACQUES

CONTRE LES DEUX POLITIQUES NAVALES

Dans un discours fortement documenté, M. le sénateur Legris attaque à fond la contribution Borden et la politique Laurier. --- Il rappelle que les cultivateurs de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, ainsi que les ouvriers syndiqués, se sont fortement prononcés contre les deux politiques

Il demande que le Canada garde son argent pour ses grands travaux publics et dénonce comme le Laurier d'autrefois, le "tourbillon du militarisme".---Nos relations avec la métropole.---L'appel au peuple.

UN DISCOURS A LIRE

Voici, en substance, le discours prononcé hier soir par M. Legris, contre la contribution Borden :

La question qui nous occupe présentement est tellement grave et grosse de conséquences que d'un bout à l'autre du pays le public s'en préoccupe et le peuple canadien qui sera appelé à porter le poids de la politique que ses gouvernants veulent lui imposer hors son assentiment et sans avoir de mandat pour l'asservir et le rendre tributaire de l'Angleterre, ni le charger d'un fardeau qui sera aussi lourd à porter que celui d'une marine de guerre, le peuple canadien, dis-je, doit rester étonné de la liberté que ses représentants prennent de lancer le pays dans cette direction nouvelle, que l'ex-premier-ministre sir Wilfrid Laurier qualifiait, avec beaucoup de justesse et de bon sens, il n'y a pas bien des années: "la folie du militarisme", et cela sans que la question ait été soumise à l'électorat, ni par la presse du pays ni par les politiciens en temps opportun pour lui permettre d'exprimer une opinion.

Lorsque le gouvernement Laurier, en 1909, prépara, aidé du chef de l'opposition, la voie pour faire passer l'année suivante, sa loi établissant une marine de guerre, cela a été toute une surprise dans le public, car d'après les déclarations antérieures. du premier ministre lui-même et de plusieurs des hommes les plus marquants qui le supportaient et les journaux qui lui étaient dévoués, il semblait impossible qu'une chose pareille arrivât.

LES ELECTIONS DE 1911

Sir Wilfrid et son gouvernement pressentant le mauvais accueil que les électeurs feraient à sa loi de marine décidèrent de dissoudre le parlement sur une question toute autre que celle-là, espérant de remporter les élections avec la question de réciprocité avec les Etats-Unis. S'ils avaient réussi, le truc aurait été joué; on aurait affirmé que le peuple aurait approuvé la marine de sir Wilfrid Laurier.

Pourtant, il n'en était rien, car l'ex-premier ministre et le premier-ministre actuel (drôle de coïncidence) se sont parfaitement accordés pour ne rien dire aux électeurs de la question de la marine, dans les divers manifestes qu'ils leur ont adressés pendant la campagne électorale.

Il est donc bien vrai de dire que la question d'une marine de guerre, pas plus que celle d'une contribution d'urgence ou de tout autre mode de participation à la défense navale de l'Empire, n'a pas été soumise à l'électorat durant les dernières élections. Cependant, si on peut déduire une expression d'opinion du résultat de ces élections, elle est contre la loi de marine de 1910 puisque le gouvernement qui l'a fait adopter a été défait.

Mais si, d'un côté, le peuple canadien est inquiet au sujet de ce qui va être fait de la question actuellement devant nous, les ministres du gouvernement et les politiciens le sont encore davantage, car on les voit constamment chercher par tous les moyens que leur imagination féconde peut mettre à leur disposition, celui de la faire accepter par le peuple en l'accompagnant de divers subterfuges, qui, dans leur opinion, pourraient avoir l'effet d'une dorure sur la pilule amère que le médecin veut faire avaler à son patient.

Pour réussir dans ce projet en 1909 et 1910, les intéressés ont imaginé de toute pièce le "Péril allemand", que les jingoes et leur presse ont exploité sur tous les tons et qui comme on le sait n'a jamais existé ailleurs que dans leur imagination.

Cependant, si ces extra-loyaux qui s'en sont servis avaient été capables de créer une panique avec leur "German Scare" ou tout autre chose qui aurait pu servir leurs desseins et gonfler leur faux loyalisme, ils ne se seraient guère occupés du mal qu'ils auraient fait au Canada.

"SAUVONS L'EMPIRE!"

Aujourd'hui, ce n'est plus le "Péril allemand" dont on se sert, mais c'est d'un autre épouvantail avec lequel on croit faire une forte impression sur le peuple canadien paisible et loyal.

On lui parle sans cesse depuis un an ou deux de loyauté à la Mère-Patrie et des dangers que court l'Empire d'être dévoré, d'être mis en pièces ou anéanti. Par qui?... On ne sait pas. Mais à tout événement, vite, il y a urgence!... Debout les Canadiens, il ne s'agit de rien moins que de "Sauver l'Empire".

Les hommes d'Etat éminents qui ont la charge de la gouverne du Royaume ne s'aperçoivent donc pas des dangers qui les menacent? Nos quatre ministres canadiens pendant leur séjour à Londres, l'été dernier, ont donc jugé la situation mieux que les ministres anglais eux-mêmes? Car voici les paroles de quelques-uns d'entre eux, paroles qui démontrent à l'évidence qu'il n'y a ni urgence, ni danger, ni besoin de nos trente-cinq millions.

DES OPINIONS ANGLAISES

Le 2 juillet, Lord Brassey qui est bien renseigné sur les questions navales a protesté contre la limitation de la comparaison aux navires de guerre disant:

"Les croiseurs ne devraient pas être omis. Dans tous les types et particulièrement dans les types les plus puissants nous avons une prépondérance absolue."

Le même jour Lord Crew disait au nom du gouvernement:

"En autant qu'il s'agit de notre position actuelle dans une partie du monde quelconque, nous n'avons pas peur de déclarer que nous considérons la sécurité du pays comme assurée."

Le 24 juillet le même Lord (Crewe) passait en revue la situation et combattait l'idée qu'un plus grand nombre de dreadnoughts sont nécessaires maintenant. Il disait: "Il est permis de demander où cette demande de la prépondérance absolue doit s'arrêter".

"Si vous hâtez l'exécution du programme dans la plus grande mesure possible vous perdez le bénéfice des progrès continus dans les plans et presque certainement dans la construction des armements."

"Il y a autre chose, si vous arrivez avec un grand déploiement de programme vous arrivez à obtenir la réalisation de cela même que vous voulez éviter."

Le 10 juillet, sir Edward Grey disait: "Nos relations avec le gouvernement allemand à l'heure actuelle sont excellentes."

Le 24 juillet, M. Churchill, premier lord de l'amirauté, disait: "Lord Selborne demandait hier la construction de huit nouveaux dreadnoughts. Je ne sais pas si huit dreadnoughts devant être construits, au coût de $20,000,000 il serait possible de les équiper et de les armer pour le temps où ils seraient prêts."

Et plus loin il ajoutait: "Avec toute la fierté du grand ministère que j'ai l'honneur de représenter dans cette chambre, je n'éprouverais pas le plus léger plaisir à me charger du devoir d'ajouter encore huit dreadnoughts à notre construction navale dans le moment."

Et plus loin encore :

"Nous sommes bien maîtres de la situation. Il n'y a pas lieu du tout de s'alarmer."

Le 22 juillet le premier ministre M. Asquith disait : "Il n'y a pas eu un moment et ce n'est pas le cas maintenant où nous n'avons pas eu une supériorité absolue en force navale contre toute combinaison à laquelle on pourrait raisonnablement s'attendre. Je condamne tout ce qui ressemble à la panique et à la peur. Je ne crois pas qu'il y ait la moindre raison de s'en préoccuper."

Et le 25 il ajoutait :

"Nos relations avec l'empire allemand sont, je suis heureux de le dire en ce moment, et je suis sûr qu'elles resteront des relations d'amitié et de bonne entente."

Le colonel Seely, ministre de la guerre, sir William White, directeur des constructions navales britanniques se sont aussi prononcés dans le même sens.

Le très honorable Walter Runciman, président du conseil d'agriculture et membre du cabinet Asquith dit d'où vient l'agitation :

"La rivalité existant entre la Grande Bretagne et l'Allemagne est plus commerciale que militaire et que les seules personnes qui veulent en faire une rivalité militaire sont quelques journalistes, quelques soldats et quelques fabricants d'armes, et une très petite partie du peuple croyant que la dignité de la nation s'augmente en autant que l'on irrite ses voisins."

Or ces hommes d'Etat, ces ministres du gouvernement britannique et ces experts ont-ils menti délibérément et au peuple de la Grande-Bretagne ?...

Il n'est pas possible de supposer cela. Alors il faut donc croire que les brouillards de Londres les empêchent de voir la situation telle qu'elle est. Car nos ministres canadiens avec une perspicacité toute particulière ont découvert que le danger existe et qu'il est grand, imminent!!! ... et qu'il faut l'intervention immédiate du Canada pour "sauver l'Empire! !...

L'URGENCE

Il y a urgence. Le Premier Ministre a fait cette découverte-là il y a trois ans. Cependant dans son discours dans la Chambre des Communes le 5 décembre dernier, il a négligé ou oublié d'en parler. C'est peut-être parce qu'il avait dans les mains le document de l'Amirauté qui ne lui permettait pas d'invoquer l'urgence. Il a préféré laisser cette tâche à d'autres. Mais ces collègues qui ont parlé après lui ont cherché à nous convaincre que l'urgence existe encore.

Et maintenant, ils semblent dire aux ministres anglais que dans quelques semaines, ils ont mieux compris et connu la situation européenne que ceux qui l'étudient constamment depuis de longues années et qui ont toute la responsabilité de la gouverne de l'Empire. Voici ce qu'ils leur disent : "Vous êtes en péril! Le besoin est ur-"gent!!.... Ce sont nos 35 millions qui "vont vous sauver. Avec cet argent, "faites construire trois Dreadnoughts. "Nous savons bien que l'argent abon-"de dans votre pays, mais nous con-"tinuerons à eller emprunter chez "vous, puis quand l'Europe saura que "ces trois Dreadnoughts sont en cons-"truction avec l'argent des Cana-"diens, l'Empire sera en sûreté."..... Ce langage, tout absurde qu'il soit, résume pourtant bien sur cette question les discours des ministériels et la proposition du gouvernement.

Depuis longtemps les journaux qui avaient pour mission de préparer l'opinion publique à l'acceptation de la proposition qui est devant nous, ont beaucoup invoqué l'urgence de l'intervention du Canada pour "sauver l'Empire". Le Premier Ministre attendait l'ouverture de la session pour mettre devant la Chambre un document qui ne laisserait pas de doute possible sur la position précaire de l'Empire et la puissance magique de l'intervention du Canada pour le sauver!.....

Et chose bien extraordinaire, ce fameux document tant annoncé et si vivement attendu prouve tout le contraire de ce qu'on nous avait dit.

Il prouve qu'il n'y a pas d'urgence; que l'Angleterre n'a pas perdu son incontestable suprématie navale et, de plus, qu'elle ne nous a rien demandé. Alors, ce sont donc nos ministres qui ont été faire les généreux à Londres aux dépens du peuple qui ne leur a pas donné de mandat pour cette mission.

Un autre moyen qui a servi d'instrument à ces mêmes journaux qui croient avoir pour mission de "Sauver l'Empire" c'est l'appel outré à la loyauté de tous les sujets canadiens. Ces appels ont quelquefois été hystériques, forcénés. Pour ma part, je ne crois pas ceux qui font un si grand déploiement de loyauté plus patriotes ni meilleurs citoyens que les autres.

LES CANADIENS-FRANCAIS ET L'EMPIRE

Les Canadiens-français de la province de Québec, s'ils font moins parade de leur loyauté qu'un certain nombre d'Anglo-canadiens, n'en sont peut-être que plus attachés aux institutions et au drapeau britannique, et je suis parfaitement convaincu que si jamais le devoir les appelle, l'avenir pour eux ne démentira pas le passé de leurs pères. Mais, tout en étant moi-même dans ces dispositions, comme le sont mes compatriotes, je n'hésite pas à déclarer que notre parfaite loyauté à l'Angleterre ne peut nous ôter le droit de discuter librement la question importante qui se pose devant nous présentement et qui peut avoir pour effet de changer considérablement l'orientation du pays. De même aussi, je nie à qui que ce soit le droit d'accuser de déloyauté ceux qui ne sont pas prêts à accepter les yeux fermés la politique de contribution qu'on nous offre aujourd'hui. J'ajouterai que depuis que cette question est agitée dans le pays, nous avons vu assez de reniements et de contradictions dans les deux partis politiques pour nous justifier de croire que ceux qui font le plus de bruit et de démonstration sont poussés par autre chose que le vrai patriotisme.

Le gouvernement, les politiciens qui le supportent et leurs organes dans la presse, affirment constamment que le peuple est unanime en faveur de leur politique de contribution. Je crois qu'il n'y a rien de plus erroné. Je connais assez le sentiment populaire d'ailleurs pour savoir qu'il a plus de bon sens que cela.

Malgré la campagne de presse formidable qui a été faite sur cette question, n'avons nous pas entendu des voix des plus autorisées sortir du peuple,venant des diverses parties du pays protester contre la proposition de contribution de M. Borden aussi bien que contre la marine Laurier.

Je vais le démontrer en citant devant ce Sénat les protestations des grandes associations agricoles et ouvrières du pays.

LA VOIX POPULAIRE — LES "GRAIN GROWERS"

Le 27 novembre dernier le "Weekly Sun" de Toronto, publiait ce qui suit : "A une assemblée des directeurs des United Farmers d'Alberta, la résolution suivante, proposée par M. Bevington et secondée par M. Sorensen, fut adoptée à l'unanimité :

"Que nous approuvons la résolution adoptée par le Dominion Grange of Canada à une assemblée tenue le 4 septembre, 1912, demandant que la question de l'assistance ou de la défense navale fût soumise à un referendum avant que le gouvernement n'en ait décidé."

Le "Guide des Grain Growers", organe officiel de toutes les associations des "Grain Growers" des provinces de l'ouest dit à ce sujet :

"Le parlement du Canada n'a obtenu du peuple aucun mandat de dépenser l'argent du pays pour la marine. C'est le peuple qui doit payer la facture et il doit être consulté. Le referendum est la vraie méthode par laquelle on doit se procurer l'opinion du peuple. Le gouvernement devrait mettre ses propositions sous la forme d'un bulletin de plébiscite et laisser au peuple qui paie la facture de décider la question. Le peuple du Canada est fatigué de la domination d'une poignée de politiciens d'une couleur ou de l'autre. Il faut le referendum et la question est une une bonne question pour le commencer."

Le même journal ajoute :

"Le guide des "Grain Growers", imprimé à Winnipeg, a, dans son édition du 15 janvier, publié un rapport de la convention tenue à Brandon la semaine précédente. Ce rapport disait :

"Une des déclarations les plus importantes de la convention des Grain Growers du Manitoba tenue la semaine dernière était renfermée dans une résolution qui condamne les propositions navales des deux partis politiques et qui déclare que le parlement ne serait pas justifié de prendre action sur la question navale sans d'abord tenir un referendum. Il y avait à l'ordre du jour une résolution en faveur du referendum qui fut proposée par F. Simpson, de Shoal Lake, et secondée par Josiah Bennett, d'Austin. M. Bennett dit qu'il est anglais et que, quoique vieux, il est prêt à partir pour se battre pour l'Angleterre si c'est nécessaire, mais qu'il ne veut pas que M. Borden ni M. Asquith ni personne vienne mettre la main dans sa poche et y prenne cinq piastres sans sa permission. (Applaudissements). Il est opposé aux deux politiques navales."

"M. J. F. Chipman, rédacteur du Guide des Grain Growers, a présenté la proposition suivante:

"Attendu que, chez les nations chrétiennes de la terre, il existe un désir croissant de la part du peuple que la guerre et la préparation à la guerre, qui amènent une si terrible moisson de vies humaines et qui chargent les contribuables d'un fardeau financier écrasant, soient abolies et que l'énergie aujourd'hui tournée vers un but de destruction et de mort soit utilisée à la culture des arts de la paix, et, au lieu de promouvoir la défiance et la haine entre les nations, qu'elle encourage la confiance et la fraternité,

"Et attendu que le parti conservateur et le parti libéral ont tous les deux proposé au parlement que $35,000,000 ou plus soient consacrés à la construction d'armements maritimes, sans avoir pour cela un mandat du peuple,

"Qu'il soit résolu que cette convention de délégués représentant dix mille fermiers du Manitoba s'affirme comme absolument opposée à toutes dépenses quelles qu'elles soient de l'argent du pays pour la construction d'armements maritimes mais qu'elle soit consacrée au progrès du Canada pour encourager le plus qu'il est possible le mouvement vers la paix et le désarmement internationaux et le règlement par arbitrage des difficultés internationales,

"Qu'il soit de plus résolu que cette convention est fermement d'opinion que le parlement n'est pas justifiable de prendre aucune autre action sur la question navale jusqu'à ce que cette question soit soumise au referendum populaire."

"Cette motion a été secondée par T. W. Knowles, d'Emmerson, et plusieurs autres; mise aux voix elle a été adoptée avec seulement cinq voix dissidentes sur les cinq cents délégués présents.

"Il a été décidé d'envoyer des copies de cette résolution à tous les membres et anciens membres du cabinet fédéral et aux députés qui représentent les trois provinces des prairies au parlement.

LA DOMINION GRANGE

Il y a quelques mois, des journaux ont publié une autre résolution adoptée par la Dominion Grange, "affirmant son opposition à la politique navale des deux partis". Une dépêche spéciale au "Citizen" rapporte ce qui suit:

"Après une discussion animée, la Dominion Grange, à sa 38ième réunion annuelle tenue ici cet après-midi, par assis et levés, a adopté à l'unanimité une résolution demandant pour le peuple canadien le referendum sur la question de la contribution à la défense impériale, et condamnant virtuellement les politiques des deux partis à Ottawa sur cette question.

Par assis et levés, les 60 membres présents ont exprimé leur opposition à une contribution en argent et à une marine canadienne; mais ils se sont déclarés fortement favorables au maintien du "statu quo" en matière de défense navale. La résolution nie que des dépenses additionnelles pour la marine impériale soient excusables et qu'il existe un péril allemand, et elle affirme que les propos de marine sont inspirés par ceux qui sont intéressés dans la fabrication des munitions de guerre.

M. E. C. Drury, président, parlant de la résolution, dit entre autres choses: "Nous devons demander un referendum et laisser le peuple décider."

J'ai déjà cité une résolution adoptée par les directeurs des United Farmers de l'Alberta, en novembre 1912, mais l'Association a tenu une assemblée de ses membres représentant 14,000 cultivateurs de l'ouest. Six cents (600) délégués étaient réunis et ils ont adopté une résolution condamnant la politique des deux partis. Sur les six cents délégués présents, douze seulement ont voté contre la résolution.

LES "UNITED FARMERS"

Voici une dépêche publiée par le "Star" de Montréal ,le 23 janvier,affirmant le fait : Les United Farmers de l'Alberta sont en faveur de la paix universelle ; ils sont opposés à la guerre ainsi qu'à la politique des deux grands partis canadiens. Ils voudraient que le Canada fût à la tête du monde, dans un grand mouvement de désarmement. C'est ce qu'ils ont déclaré dans une résolution contre la marine adoptée à une grande majorité immédiatement avant l'ajournement. Sur les six cents délégués, douze seulement ont voté contre la résolution.

LE TRAVAIL

"Le Citizen" d'Ottawa, dans son édition du 28 janvier, a publié un article de tête intitulé : "Les Ouvriers du Canada et la guerre". J'en citerai quelques passages :

L'opinion exprimée par M. J. C. Watters, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, dans une lettre récente à M. Arthur Anderson, M.P., de Londres, Angleterre, est d'un grand intérêt et d'une grande valeur.

Après avoir déclaré que le travail organisé s'est toujours lié à la cause de la paix internationale et parlant des propositions navales actuelles, il s'est déclaré opposé à toute action sans un referendum populaire. Il résume comme suit l'opinion des travailleurs syndiqués:

Le point de vue des ouvriers syndiqués du Canada, en autant qu'il est possible d'en juger par les sentiments exprimés dans leurs conventions, est que, proportionnellement à la diffusion de l'éducation et à la solidarité des classes laborieuses, les possibilités de guerre seront éloignées de plus en plus jusqu'à ce que la race humaine ait avancée si loin vers une humanité plus élevée que la possibilité d'une boucherie humaine décorée du nom de guerre ne puisse jamais plus surprendre la famille humaine.

En arrière de cette déclaration de M. Watters se trouvent 70,000 ouvriers canadiens syndiqués, directement affiliés au Congrès, et probablement 50,000 qui s'y intéressent plus indirectement. La déclaration devient alors significative, non seulement pour la raison exprimé par le nombre de ceux qui l'appuient. Son importance est plus évidente encore si on y ajoute les opinions semblables exprimées dernièrement par les Dominions Granger et les Grain Growers.

J'ai fait remarquer, honorables messieurs, que la Grain Growers Association du Manitoba, à son assemblée tenue à Brandon, a condamné à la fois la plitique navale de M. Borden et celle de M. Laurier, et a demandé un referendum sur toute la question.

La United Farmers de l'Alberta, à leur convention annuelle tenue à Calgarry, et la Dominion Grange réunie à Toronto, ont suivi cet exemple il y a quelques semaines. Trois organisations de cultivateurs représentant trois provinces se sont ainsi prononcées contre la politique de contribution et contre la construction de navires de guerre. Les représentants du travail syndiqué ont pris la même attitude.

L'OPINION DE QUEBEC, 1911

Dans la province de Québec, aux dernières élections générales, presque tous les candidats en opposition aux libéraux, combattaient contre la marine Laurier et aussi bien contre la proposition Borden et demandaient que la question soit soumise au peuple par un plébiscite. Ce n'est que grâce à cette question et à ces promesses que les quatre ministres canadiens-français ont réussi à se faire élire dans leurs comtés respectifs. Il en est de même de presque tous les conservateurs qui ont été élus.

Je ne crains pas de mentionner ici un fait bien connu du public, que 21 comtés dans la province de Québec ont élu pour les représenter dans la Chambre des Communes des candidats qui se sont engagés formellement et solennellement devant leurs électeurs et devant le pays à voter aussi bien contre la contribution Borden que contre la marine Laurier. Ces comtés sont les suivants :

1. Labelle
2. Berthier
3. Maskinongé
4. Champlain
5. Rimouski
6. Compton
7. Charlevoix
8. Gaspé
9. Joliette
10. Nicolet
11. Bellechasse
12. Montmagny
13. Yamaska
14. Jacques Cartier
15. Terrebonne
16. L'Islet
17. Québec Comté
18. Chambly - Verchères
19. Dorchester
20. Montmorency
21. Hochelaga.

Ceci prouve parfaitement que le sentiment public dans cette province, en autant qu'il a pu se manifester, est opposé à l'établissement d'une marine de guerre sans que le peuple ait eu l'opportunité de se prononcer.

L'OPINION D'ONTARIO

On prétend que la province d'Ontario est unanime en faveur des 35 millions ou de tout autre mode de contribution à la marine impériale. J'ai mentionné la résolution adoptée par l'importante Dominion Grange Association. Il y a quelque chose de plus à ajouter pour montrer que l'opinion publique dans cette province n'est pas différente de cette des autres provinces. Le "Globe" de Toronto, dans son édition du 5 avril dernier, dit : "Il est fou et trompeur de prétendre que l'opinion canadienne est unanime sur cette question tant débattue de la défense navale. Il serait plus près de la vérité de dire que sur aucune autre grande question l'opinion du Canada n'est aussi confuse ou aussi également divisée.

Les opinions se partagent entre l'opposition directe aux dépenses navales de toutes sortes et le jingoïsme le plus excessif et le plus belliqueux.

" Il existe une opinion beaucoup plus forte que plusieurs politiciens ne veulent l'admettre, qui regarde toute cette discussion et toutes ces propositions comme irréelles, stimulée d'un côté par les inventeurs de périls en Angleterre et en Allemagne, d'autre part par les politiciens qui se font un jeu même de la confiance la plus sacrée de leur intérêt, et même par les sinistres intérêts particuliers, les syndicats de la guerre, les magnats de l'acier, les corporations d'armateurs et les milliers d'industries secondaires dont la barque serait en danger et les dividendes supprimés si le programme de paix internationale, même entre l'Angleterre et l'Allemagne, était réalisé. Ces Canadiens hostiles à la marine ne sont aucunement des idéalistes de la paix à tout prix. Ils sont nombreux dans toutes les provinces. Ils appartiennent à toutes les races, à toutes les classes et à toutes les écoles politiques.

" Négliger cette opinion comme faible ou inconstante serait faire preuve d'ignorance ou de mauvaise foi. Un grand nombre d'observateurs capables et non-préjugés de l'opinion publique dans Ontario hors de Toronto, affirment énergiquement qu'un plébiscite sur cette question rejetterait les propositions actuelles du gouvernement et de l'opposition. Fermer les yeux sur ce fait, c'est faire le naïf."

Et l'article continue sur ce ton.

Je puis dire ici qu'il est regrettable que ce journal n'ait pas jugé à propos de se faire l'écho du sentiment public quand son parti était au pouvoir, comme il l'a fait il y a quelques semaines. Peut-être que son conseil donné au nom du pays aurait été mieux écouté qu'il ne l'est aujourd'hui.

CEUX QUI VEULENT UNE MARINE

Mais il y a plus encore, les unions ouvrières, les ministres des différentes dénominations religieuses, les professeurs d'universités, et, en un mot toutes les gens de bon sens sont opposés à la folie des armements. Qui donc reste-t-il en faveur de cette calamité des marines de guerre que les gouvernants de nos jours ambitionnent tant de mettre sur les épaules du peuple ?... Qui?... Qui sont-ils ?... les constructeurs de navires, les fabricants d'armes et d'engins de destruction de toutes sortes, avec ceux qui entrevoient le moyen de faire de l'argent découlant de ces entreprises fantastiques. A ceux-là viennent se joindre un certain nombre d'exaltés qui eux, s'ils ne sont pas intéressés, croient avoir pour mission de sauver l'Empire que personne ne menace, qui n'est pas en danger et qui n'a pas besoin de nous.

D'après tous ces faits il me paraît évident que le gouvernement s'il est appuyé par la majorité des députés dans la Chambre des Communes ne possède pas la majorité des électeurs du pays sur cette question. Et le triste spectacle que nous avons vu dernièrement, non seulement de la part de députés mais aussi de plusieurs ministres, oublier leurs promesses, renier leurs engagements et trahir leurs électeurs, devrait être des raisons suffisantes pour justifier ce Sénat de ne pas permettre que ce bill deviennent loi.

Il ne peut y avoir de doute non plus que la grande majorité de ceux sur qui retombera le fardeau de la création et du maintien de ces nouveaux armements sont opposés à l'une et à l'autre des deux marines proposées par les deux partis politiques dans la Chambre des Communes.

Les ministres ne peuvent ignorer tous ces faits. Alors je ne crains pas de dire que le gouvernement, s'il eût voulu être fidèle au peuple canadien, n'aurait pas hésité à soumettre la question aux électeurs, par le moyen d'un plébiscite, tel que demandé par des centaines et des milliers de citoyens et tel que, comme je l'ai déjà dit, plusieurs ministres actuels et un grand nombre de députés dans la Chambre des Communes ont promis de faire pour obtenir le vote de leurs électeurs.

LE PASSE DE M. BORDEN

Le premier - ministre lui-même, a lors qu'il était chef de l'opposition, a suivi la même tactique, en votant, à la Chambre des Communes le 22 novembre 1910, la résolution suivante proposée par M. Monk:

"La Chambre regrette que le discours du Trône n'indique nullement l'intention du gouvernement de consulter le peuple au sujet de sa politique navale et, sur la question générale, de la contribution du Canada aux armements impériaux."

Le premier ministre allait plus loin encore le 3 février, en proposant la résolution suivante :

"Que le parlement ne devrait entrer dans aucune politique nouvelle, comportant une dépense considérable, de ce genre, sans l'avoir préalablement soumise au peuple."

Auquel amendement l'hon. M. Monk proposa le sous-amendement suivant:

"Qu'elle soit soumise immédiatement au peuple pour obtenir immédiatement l'opinion du peuple, par le moyen d'un plébiscite."

Et M. Borden vota pour ce sous-amendement.

C'était signifier clairement que si lui-même, M. Borden, devenait premier ministre, il en agirait de même.

Si l'hon. Premier Ministre a oublié ces engagements solennels qu'il a pris dans la Chambre des Communes en face du pays, il est bon que ce Sénat le lui rappelle. D'un autre côté, s'il croit éluder ses engagements grâce à des distinctions subtiles ou en jouant sur les mots, je lui dirai que le pays a été de bonne foi mis sous la conviction que s'il arrivait à la tête du gouvernement, rien ne se ferait sans que la question soit soumise au peuple.

Je répète que le très hon. Premier Ministre n'a pas le droit d'oublier ainsi ses engagements, surtout quand il sait que les quatre ministres canadiens français de la province de Québec, qu'il s'est choisis comme collègues, ont fait dans la Chambre des Communes et devant les électeurs de leur province les promesses les plus solennelles, s'engageant et promettant, s'ils étaient élus, que pas plus la contribution Borden que la marine Laurier serait adoptée sans être soumise au peuple par un plébiscite.

LA TRAHISON

Il sait qu'au moins 20 à 25 députés qui siègent derrière lui dans la Chambre des Communes se sont engagés non moins solennellement à exiger la même référence au peuple.

La conduite que ces Messieurs ont tenue depuis quelques mois constitue une trahison et un scandale sans précédent dans les annales politiques du Canada et aussi de la Grande-Bretagne.

LE DEVOIR DU SENAT

Puisque le gouvernement n'a tenu aucun compte de la volonté populaire énergiquement exprimée comme je l'ai démontré, ni des engagements pris par un grand nombre de ministres et de députés, je crois que ce Sénat ferait peut-être le plus bel acte de son existence et prouverait sa raison d'être en ne permettant pas que ce bill devienne loi maintenant dans des circonstances semblables.

On allègue souvent l'obligation pour le Canada de venir au secours de la Mère-Patrie, afin de lui prouver notre reconnaissance et la compenser de nous avoir tenus abrités sous son drapeau, etc. Je crois que ces choses ne peuvent pas et ne doivent pas se payer en argent comme on veut le faire aujourd'hui. Il vaudrait autant dire que les nouvelles provinces de l'Ouest Canadien seraient obligées de rembourser aux vieilles provinces de l'Est les millions qu'elles ont déboursés pour l'achat des droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson, des octrois payés à la compagnie du Pacifique Canadien, ainsi que les sommes considérables dépensées pour la construction d'une partie de ce chemin et de plusieurs autres aussi pour l'ouverture de ces territoires. Cette prétention serait absurde. C'est la même chose du Canada vis-à-vis de l'Angleterre.

Les prétendues obligations du Canada à l'Angleterre sont mal fondées. Personne n'osera dire qu'il y a obligation légale, ni constitutionnelle. Mais les partisans de la contribution, par excès de zèle et par raison politique, invoquent l'obligation morale qui nous fait un devoir d'aller au secours de l'Angleterre. Cette dernière obligation n'existe pas plus que les deux autres.

NOS PRETENDUES OBLIGATIONS. — UN TEXTE DE M. EWART

M. Ewart, aux pages 323 à 328 de ses " Kingdom Papers " répond péremptoirement à ce dernier argument. Ces pages devraient être lues complètement, mais pour ne pas retenir cette chambre trop longtemps, je n'en citerai que quelques extraits.

"Le gouvernement britannique a admis en diverses occasions que les colonies n'étaient pas forcées de participer dans les guerres britanniques.

"Gratitude.— Si nous n'avons aucune obligation légale de participer aux guerres britanniques, devrions-nous les faire par gratitude ? Devons-nous être reconnaissants à l'Angleterre de la sottise qui a provoqué la guerre d'indépendance des Etats-Unis et l'invasion résultante du Canada ?

"Est-ce que les United Empire Loyalists en particulier devraient lui être reconnaissants de la guerre qu'elle a coûté leur domaine ? Le colonel George T. Dennison a dit : "Lord Beresford a appelé de l'ignorance, de la négligence et des malentendus, la résistance des treize colonies, mais cela signifiait beaucoup plus pour les sujets anglais loyaux à la Couronne, cela signifiait pour environ cent mille d'entre eux l'exil et la perte de leurs biens. Cela signifiait les épreuves, les souffrances, les privations et le besoin.

"Doit-on de la reconnaissance pour cela ? Doit-on de la reconnaissance à l'Angleterre pour le lâche abandon d'une partie du territoire canadien à la fin de la guerre de l'indépendance ?

"Devons-nous lui être reconnaissants parce que le territoire qui forme actuellement les Etats de l'Ohio, de l'Indiana, de l'Illinois, du Wisconsin, du Michigan et d'une partie du Minnesota fut enlevé à une partie de la loyale colonie du Canada (alors Québec) et abandonné aux Etats-Unis afin de les amadouer et d'obtenir leur coopération commerciale ?

"Les United Empire Loyalists voulaient émigrer vers l'ouest plutôt que vers le nord du Canada. Doivent-ils avoir de la reconnaissance de ce que Lord Selbourne a abandonné cette partie de notre territoire ?

"Devons-nous être reconnaissants de ce que les colonies rebelles obtinrent le droit de pêcher sur les côtes des colonies loyales et de ce que les pêcheurs de la colonie loyale furent exclus des pêcheries des colonies rebelles ? Les Américains ont encore le droit de pêcher dans les eaux canadiennes et nous causent une foule d'ennuis. Devons-nous être reconnaissants de cela ?

"Devons-nous être reconnaissants de ce que grâce au traité de 1783 et de 1808 tout le territoire des états de Dakota et de Minnesota, arrosé par la rivière Rouge fut enlevé au Canada et cédé aux Etats-Unis ? Devons-nous être reconnaissants de ce que en vertu des traités de 1783 et de 1842 une partie de l'état du Maine comprise entre les provinces du Nouveau-Brunswick et de Québec est devenue possession américaine ?

"Devons-nous être reconnaissants de la concession aux Etats-Unis de la presque totalité de l'état de Washington ?

"Devons-nous être reconnaissants de ce que toutes nos controverses avec les Etats-Unis furent dominées par la préoccupation britannique (comme sir Charles Tupper nous l'a dit) d'éviter la moindre menace d'un conflit avec les Etats-Unis ?

"Devons-nous être reconnaissants des provocations gubernatoriales qui provoquèrent la révolution de 1837-38?

"Devons-nous être reconnaissants des maladresses des Gosford, des Frances Head, des Metcalfe et des autres ? Le colonel George T. Dennison a dit : "La maladministration et l'ignorance des affaires canadiennes de la part du Bureau des Colonies amenèrent le malaise qui provoqua la prétendue rébellion de 1837.

"Devons-nous être reconnaissants des stupidités qui amenèrent la guerre de 1812 ?

" Devons-nous être reconnaissants de la politique commerciale grâce à laquelle jusqu'à 1840, nous restâmes impuissants et immobilisés par des lois nous empêchant de faire nos achats ailleurs que dans le Royaume Uni et nos ventes ailleurs que dans le Royaume Uni également, et interdisant aux navires étrangers d'entrer dans nos ports ?"

Il est très heureux que ces grandes vérités historiques n'aient pas été dites par un Canadien-français de la province de Québec, car ces remarques auraient provoqué un orage d'indignations et auraient soulevé les préjugés des ultra-loyalistes qui pensent avoir le monopole du patriotisme et la mission de sauver l'Empire.

LES DEPENSES DE L'ANGLETERRE POUR LE CANADA

Le premier ministre, dans son discours à la Chambre des Communes, le 5 décembre dernier, a déclaré, et quelques journaux ont répété la même affirmation, que l'Angleterre a dépensé quatre cent millions de dollars pour protéger et sauvegarder le Canada. Il serait intéressant de voir cette note. A tout événement, partant de ce principe, on peut bien répondre que le Canada lui-même a dû venir en aide à l'Angleterre dans ses nombreuses guerres, sans en être responsable ni les avoir demandées.

En jetant un coup d'œil sur notre histoire, vous verrez facilement que les guerres qui ont eu lieu sur le territoire canadien en 1760, quand l'Angleterre s'est emparée du Canada, en 1774, 1812, 1837 et 1870, ont coûté aux Canadiens de grands sacrifices en territoires, en argent et en sang, grâce à la diplomatie britannique. En tout cas, ce n'est pas exagérer que de dire que l'Angleterre est endettée envers le Canada, car il n'est pas responsable des guerres déjà mentionnées; et l'Angleterre n'a-t-elle pas cédé aux Etats-Unis pour le règlement de ses propres affaires et aux dépens du Canada les Etats du Maine, de l'Orégon, le vieux territoire français de l'Ohio et les ports de l'Alaska? Je n'ai pas l'intention de faire un inventaire complet de tout ce que le Canada pourrait réclamer à son crédit en établissant la balance de ses prétendues dettes et de ses obligations envers l'Angleterre. J'ai mentionné quelques faits seulement, qui d'après moi suffisent à montrer aux ultra-loyalistes et à leur rappeler que leur enthousiasme les porte à penser à l'Angleterre seulement quand ils devraient se rappeler que le Canada est avant tout leur pays, leur patrie.

ENCORE LES KINGDOM PAPERS

Pour appuyer ma prétention, je dois attirer l'attention de la Chambre sur le 12e des KINGDOM PAPERS de M. Ewart, où l'auteur traite de façon magistrale la question de la protection et des obligations du Canada envers l'Angleterre. J'en cite les quelques lignes qui suivent. Page 55, M. Ewart dit :

"Permettez-moi de résumer les raisons qui appuient l'assertion que le Canada ne doit rien au Royaume-Uni :

(Suite à la 5e page)

TROIS PETITS LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Billets du soir (deuxième série) d'Albert LOZEAU

À bout portant de Nap. TELLIER

Chroniques de Léon LORRAIN

En vente au *Devoir* et dans toutes les librairies

CHAQUE VOLUME 25c ; FRANCO 27c

CONTRE LES DEUX POLITIQUES NAVALES

(*Suite de la 4e page*)

1o. Parce que jusqu'en 1846-49, nous avons été traités comme des autruches en cages, pour nous protéger dans le seul but de battre monnaie de nos plumes.

2o. Parce qu'après la suppression des RESTRICTIONS SEVERES imposées au commerce colonial, l'argent qu'on dit avoir été dépensé pour notre défense a été déboursé en réalité pour les raisons suivantes :

(a) Afin de flatter l'orgueil de propriétaire du peuple anglais ;

(b) Afin de lui procurer les multiples avantages résultant de la continuation du contrôle — avantages sentimentaux et réels.

(c) Parce que pour ce qui est des dépenses de la milice la plupart furent folles et presque exclusivement impérialistes.

(d) Parce que non seulement les dépenses navales furent faites aux intentions de l'Empire, mais elles auraient été accrues et non diminuées si le Canada avait été un pays indépendant.

(e) Parce que le corollaire avoué du contrôle de la politique étrangère est la protection contre les conséquences de cette politique.

(f) Parce que le Canada n'a jamais eu la protection à laquelle il avait droit.

Conclusion : Puis-je suggérer en manière de conclusion aux chefs des partis politiques qu'ils devraient s'efforcer d'arriver à une certaine évaluation de ce que le Royaume-Uni doit au Canada, au lieu d'inventer l'existence d'énormes obligations canadiennes—obligations que le bienfaiteur ne réclame pas lui-même et que nos chefs, pour des raisons qu'ils ne mentionnent pas, se proposent de payer maintenant.

CE QUE L'ANGLETERRE DOIT AU CANADA.

1o. Les restrictions sévères imposées à notre commerce jusqu'à 1846-9, qui furent un grand obstacle à notre prospérité individuelle.

2o. Le changement brusque de la politique commerciale qui nous fut imposée en 1849 — changement auquel le comte Grey fait allusion plus haut et qui contribua grandement au mouvement annexionniste de 1849.

3o. La politique absurde qui a suscité les révoltes de 1837-38.

4o. Les assertions absurdes qui amenèrent la guerre de 1812-14.

5o. Toutes les concessions diplomatiques de notre territoire et de nos intérêts : l'état du Maine ; les pêcheries (Atlantique et Pacifique) ; le traité de Washington de 1871, etc.

Me serait-il permis de citer également les paroles d'un autre homme qui occupa une position éminente dans les affaires de ce pays pendant plus de cinquante ans, un homme qui occupa un siège de la Chambre des Communes ou du Sénat pendant plus de quarante ans, qui fut ministre de la Couronne pendant vingt ans, un homme de descendance anglaise et d'éducation anglaise, sir Richard Cartwright, qui a dit : "Tout ce que le Canada doit à l'Angleterre, c'est le pardon chrétien de tout le mal que l'Angleterre à fait au Canada."

LA DEFENSE NATIONALE

Je ne vois pas d'obligation à défendre d'autres pays que le nôtre. Il est tellement grand que cette tâche ne sera pas facile, et l'Angleterre continuera à récolter le gros des bénéfices que nous réaliserons. Je crois que ce sera un jour néfaste celui où nous consentirons à assumer une partie du lourd budget militaire que le commerce, la position géographique et ses relations diplomatiques imposent à l'Angleterre. Dans mon humble opinion on doit envisager cette question au point de vue affaires.

En 1760, l'Angleterre n'a pas pris possession du Canada par dévouement à ses habitants du Canada qui allaient le développer, mais pour en faire une source de revenus en augmentant son propre commerce et en retirant du pays les meilleurs produits, cela au bénéfice de son peuple.

La question est que l'Angleterre a vu un grand avantage à retirer de sa colonie canadienne. Elle a considérablement augmenté son commerce avec le Canada. Elle en retire du pain et d'autres provisions pour l'alimentation de son peuple. Un grand nombre de ses sujets y ont trouvé des foyers et plusieurs y ont réalisé de grandes fortunes. Les Anglais ont investi deux billions de piastres qui leur rapportent un intérêt annuel de soixante-quinze à quatre-vingt millions de dollars. Ses avantages sont énormes et il est injuste de dire que le Canada est endetté envers l'Angleterre. M. Ewart, dans son livre déjà cité, dit à la page 328 : "Il est insensé d'affirmer que le Royaume-Uni a été guidé par des des motifs philanthropiques dans ses relations avec le Canada ; ceux-ci ont été rien moins que philanthropiques.

L'Angleterre est le banquier non seulement du Canada mais du monde entier. Elle est merveilleusement riche. Ses trésors sont illimités. Dans toute son histoire il n'est nulle part fait rapport d'un moment où ses trésors aient égalé ceux qu'elle possède actuellement.

D'un autre côté, M. Ewart dit que la contribution anglaise payée l'année dernière au gouvernement (marine comprise) a été de $19.05 par tête pour le gouvernement fédéral seulement et de plusieurs piastres de plus par tête payées à ses divers gouvernements provinciaux.

Conséquemment le contribuable canadien est plus taxé et paye plus pour l'entretien du gouvernement que le citoyen anglais ne le fait dans son pays.

L'IMPOT AU CANADA

Ici M. Legris cite un article du "Halifax Chronicle" du 31 décembre dernier, disant que les dépenses du Canada pour l'année fiscale sont de 160 millions de dollars, ce qui représente une taxe de $22.21 par tête de la population. Les dépenses du Royaume-Uni pour la même année sont de 934 millions, soit $20.05 par tête.

La dette publique du Canada à la fin de la dernière année était de 508 millions de dollars, représentant un fardeau de $70.56 par tête de la population du Canada. La dette publique du Royaume-Uni à la fin de l'année dernière était de 3,295 millions, soit $72.85 par tête de sa population — ou $2.29 par tête seulement de plus que le peuple du Canada n'est endetté pour les fins fédérales seulement. Et le discours du Chancelier de l'Echiquier faisait prévoir une diminution de la dette de $25,000,000.

Depuis 1905, la dette publique du Canada a augmenté de 131 millions de dollars. Pendant la même période, la dette publique du Royaume-Uni, si on en croit le dernier discours du Chancelier de l'Echiquier, a diminué de 390 millions de dollars. Elle a été réduite de 52 millions de dollars l'an dernier seulement.

M. Borden veut donc ajouter 35 millions de dollars à la dette publique du Canada, pour le bénéfice d'un gouvernement qui a réduit sa propre dette de 52 millions de dollars l'an dernier, qui la réduira de 25 autres millions cette année et qui, à la fin de l'année courante, sera beaucoup moins endetté, proportionnellement à la population, que le gouvernement du Dominion.

En même temps, pénétrons-nous bien des faits suivants :

1.—Le taux de la taxe — pour les fins fédérales seulement — cette année, sera de $2.16 plus élevé au Canada que dans le Royaume-Uni.

2.—La dette publique — en tenant compte de la dette provinciale comme de la dette fédérale, — est de $11.52 par tête plus lourde au Canada que dans le Royaume-Uni.

Ceci est concluant, mais ce n'est pas tout.

NOS TRAVAUX PUBLICS

Le Canada est un pays très jeune, grevé d'une dette considérable qui augmente tous les ans et qui continuera ainsi pendant plusieurs années à venir. Son immense étendue exige des travaux publics considérables. Nos revenus ne suffisent pas à combler la demande urgente exigée par le développement quotidien du pays. Je crois pouvoir déclarer sans crainte qu'il n'y a pas un seul pays au monde, toute proportion gardée par rapport à notre population, où il y ait un aussi grand nombre de travaux publics à exécuter. Il est généralement admis que la construction du canal de la Baie Georgienne serait d'un grand avantage pour les producteurs de l'Ouest et pour les commerçants du Canada, en général. A cause de la position financière du pays, le gouvernement n'ose pas en entreprendre le creusage. Nous avons un grand nombre d'autres travaux considérables et importants, très urgents d'ailleurs, et avec tout cela devons-nous fermer les yeux sur nos propres besoins afin de prouver notre grande loyauté en donnant nos millions à notre propre banquier pour qu'ils soient engloutis dans l'abîme du militarisme ? Si ce n'est pas là de l'aberration mentale ou du patriotisme erroné, je ne m'y connais pas.

L'APPEL AU PEUPLE

Je désire répéter une fois de plus au gouvernement que cette politique est tellement grave qu'elle ne peut être imposée au peuple sans qu'elle lui ait été soumise par le moyen d'un referendum, plutôt que par une élection générale car aucune question ne peut être jugée ainsi indépendamment de plusieurs autres considérations.

Si le gouvernement refuse de consulter le peuple, sur cette question, c'est parce que sachant que celui-ci la désapprouverait, il veut ignorer l'opinion publique au lieu de la prendre en considération et d'écouter le sentiment populaire soulevé contre son projet.

Si les ministres veulent sacrifier les millions du pays en le conduisant dans la mauvaise route, par leur politique insensée (elle écrase l'Europe), c'est qu'ils préfèrent certainement plaire aux jingos et aux constructeurs de dreadnoughts, de canons et de munitions de toute sorte que d'être loyaux envers leurs électeurs.

Je dois ajouter qu'il est un sentiment plus fort encore que celui qui repousse la politique ou le don de M. Borden, sa contribution ou sa coopération, quelque soit le nom qu'on lui donne, c'est l'opposition toujours grandissante que le peuple du Canada manifeste à l'égard de toute politique navale qui ferait de son pays un tributaire des fauteurs de guerre et des constructeurs de navires d'Europe.

PERIL ET URGENCE

Des récentes révélations ont montré que les Krupp sont le vrai péril allemand et que les compagnies anglaises sont la vraie urgence pour l'Angleterre et qu'ensemble ils font partie d'une vaste organisation internationale qui cherche à faire de l'argent en poussant à la guerre. Et le Canada est sur le bord de cet abîme.

Pour prouver ce qu'il dit, le sénateur Legris attire l'attention sur ce que M. Christopher West dit dans son livre "Le Canada et la Puissance Maritime". A la page 26, l'auteur dit :

"A Somerset House, à Londres, on garde un registre des actions portées dans toutes les compagnies à fonds social enregistrées. Le capital en action des principales compagnies d'armements va d'une fraction d'un million à 4 et 5 millions de livres. En parcourant rapidement la liste d'une de ces compagnies, cette année, l'auteur a trouvé trente-six personnages titrés, du rang de comte à celui d'honorable et aux membres du parlement; il y avait soixante officiers de l'armée et de la marine. Les personnes titrées comprennent cinq comtes, un marquis, sept Très Honorables, onze Honorables, trois Sirs, un lord; les officiers appartiennent à tous les grades de celui d'amiral et de major-général à celui de capitaine. Et ce qui surprend encore plus c'est qu'il y a sur la liste soixante-et-dix ministres de la religion, à partir des évêques comprenant des représentants de presque toutes les confessions chrétiennes. Avec eux se trouvent naturellement plusieurs hommes appartenant à la finance et aux professions libérales. On a essayé d'analyser, la liste des actionnaires d'une plus grande maison, mais comme il y avait plus de 12,000 noms sur cette liste, il a été impossible de compléter le choix dans une journée de travail. Si les pages étudiées représentent la moyenne, il y aurait, comme actionnaires dans cette compagnie, 240 personnes titrées, comprenant des ducs, des duchesses, des comtesses, des vicomtes, des barons, des lords, des chevaliers, des sirs, etc., 945 officiers, dont plusieurs de très haut grade, 585 ministres de la religion, dont quelques-uns sont placés très haut dans les conseils de l'Eglise, et 930 hommes appartenant à diverses professions. Plusieurs naturellement appartiennent à l'une ou à l'autre chambre du parlement; quelques-uns sont des journalistes."

L'OPINION DU "GLOBE"

L'orateur cite les lignes suivantes d'un article publié par le "Globe" de Toronto dans son numéro du 30 avril dernier :

"Comme toute cette menace de guerre est une chose sordide et honteuse. Tous les jours, on fait la lumière sur les intrigues néfastes des fabricants allemands d'armements pour stimuler en France les insultes et les émeutes contre l'Allemagne de façon à augmenter les commandes de l'Allemagne pour le matériel de guerre fabriqué par des syndicats allemands. Des hommes très haut placés sont impliqués dans ces intrigues et profitent de ces commandes. Des journaux appartiennent à ces syndicats d'armements. D'autres journaux qu'on suppose indépendants en reçoivent des subsides. D'autres encore croient aux histoires de menaces de guerre que les agents de publicité des syndicats inventent et mettent en circulation. Les agences de nouvelles elles-mêmes fournissent à la Grande-Bretagne et à l'Amérique des nouvelles qui servent à enflammer la méfiance internationale. Est-il étonnant que les Allemands soient indignés et que leurs réformateurs sociaux maudissent les parasites de la guerre qui font un bénéfice avec les craintes et les pleurs du peuple ?

L'autre côté de la médaille est en Angleterre, où, comme en Allemagne, les mêmes syndicats privilégiés et protégés, avec leur presse "blindée", leurs interprètes au Parlement et sur les tribunes, leur donnent le plus grand appui possible.

Le tour du Canada viendra. Il importe peu que les syndicats d'armements soient canadiens ou anglais, que les couloirs du parlement, et les hôtels ou clubs soient remplis par d'habiles coulissiers, et que les journaux, subventionnés transmettent à leurs lecteurs "les dernières informations secrètes de l'Amirauté, relativement aux projets de l'Allemagne ou à la trahison de la France, ou au complot de la Russie, à l'infidélité du Japon, ou à la nouvelle combine colossale de tout l'Orient. Cela viendra certainement. Le dreadnought doit succéder au dreadnought, l'aéroplane à l'aéroplane, et le "patriotisme" canadien doit être chauffé à blanc dans le but de nourrir les parasites. Cette exploitation du "spectre de la guerre" est simplement ignoble et éhontée au dernier degré."

CONTRE LES DEUX POLITIQUES

Ceci peut être appliqué contre la politique navale des deux partis. On voit par là quel usage on pourrait faire des 35 millions, ou du moins d'une partie de cette somme. Voilà pourquoi il n'est pas surprenant que l'opinion publique s'éveille et que l'état de choses actuel inspire des craintes aux électeurs.

A tout événement, je crois qu'il n'y a aucune urgence aujourd'hui. La raison d'autre part de cette urgence n'est pas sérieuse mais ridicule.

Quant à moi, je suis opposé à la contribution de 35 millions, et je crois que le Sénat la mettra au rancart pour les raisons suivantes:

1o. Parce que le Canada n'a aucunement besoin d'une marine et que l'Angleterre peut se passer de ses services. Avant de se demander à quelle sauce nous allons apprêter nos 35 millions ou quel genre de vaisseaux nous allons construire, comme on a fait à la Chambre, le gouvernement devrait demander au pays de dire tout d'abord s'il croit le temps venu d'avoir une marine ou de tuer le bill naval.

2o. Parce qu'elle est inconstitutionnelle, car, d'après la constitution, le gouvernement n'a pas d'autre pouvoir que celui qui lui permet d'organiser la seule défense du Canada.

M. Legris insiste sur la force du sentiment hostile à la contribution proposée, qui se manifeste chaque jour avec plus d'évidence. D'autre part, les membres de la Chambre des Communes, n'ont reçu de leurs électeurs aucun mandat relativement à cette politique. Au nom de loyauté, on demande au Canada de commettre le grand crime d'oublier ses propres intérêts et de mettre en danger sa tranquillité future. Aucun cabinet, aucun homme n'a le droit de vendre à vil prix le privilège du peuple de se prononcer sur la politique du pays. Ce sénat fera bien de sauvegarder le principe de la responsabilité et de voir à ce qu'il ne soit pas perverti par une législation comme celle-ci.

Proclamons dans ce sénat, conclut M. Legris, notre très énergique désir de paix, au lieu de provoquer les armements.

Que l'on sache que ce pays pacifique qui est le nôtre doit rester un pays libre où nos Canadiens industrieux désirent rester en termes amicaux avec toutes les nations du globe, donnant au monde un exemple de sagesse et de paix, permettant aux sujets britanniques et aux citoyens étrangers de se joindre à nous pour constituer un peuple progressif et heureux.

Le festival des pompiers

LES PROFITS SONT AFFERMES A UNE COMPAGNIE QUI PAIERA $25,000 A L'ASSOCIATION, MAIS ON PRETEND QUE D'AUTRES AURAIENT OFFERT QUATRE FOIS PLUS.

Plusieurs citoyens se plaignent que les pompiers soient obligés de vendre eux-mêmes, dans la rue, les billets pour le festival qu'ils donneront prochainement au Théâtre Français au bénéfice de leur Société de Secours, quand il aurait été si facile pour la Ville d'affermer cette vente à la compagnie qui donnera les vues. Non pas qu'on blâme les pompiers, mais on trouve qu'il aurait été plus convenable de confier cette vente à la compagnie.

Celle-ci a convenu de payer $25,000 à la société pour le droit de donner les vues. Or il paraît qu'elle a obtenu ce contrat sans soumission et il se trouve aujourd'hui que quatre autres compagnies auraient été prêtes à offrir jusqu'à $100,000.

Un citoyen croit qu'avec le billet on aurait dû remettre à chacun une insigne qui aurait permis aux pompiers de ne pas offrir deux fois leurs billets. Les personnes qui en veulent plusieurs et qui veulent aider à la société auraient quand même acheté des billets et ceux qui refusent n'auraient pu se retrancher derrière le prétexte qu'ils en ont déjà.

L'Ile Sainte-Hélène

LE QUAI QU'Y A FAIT CONSTRUIRE LA COMMISSION DU PORT SERAIT EN TRES MAUVAIS ETAT ET LA VILLE REFUSE DE SIGNER LE CONTRAT.

Malgré la déclaration du commissaire Ainey que la traverse de l'île Sainte-Hélène devrait être gratuite, les traversiers marchent depuis quinze jours et il faut payer pour aller à l'île.

On a découvert aujourd'hui, à l'Hôtel de Ville, que le contrat par lequel la ville s'oblige à payer l'intérêt sur le coût de la construction du quai de l'île n'a jamais été signé par elle. Comme le quai est en très mauvais état, qu'il serait même dangereux, la ville s'abstiendra de signer ce contrat jusqu'à ce que les réparations nécessaires aient été faites.

La Navigation

NAISSANCES EN MER

Pendant la traversée du "Sicilian", deux petites filles sont nées l'une d'une mère irlandaise et l'autre d'une mère juive. Les deux enfants ont reçu le prénom de Sicilia Peters, le premier en l'honneur du paquebot et le second en l'honneur du capitaine.

NOTES MARITIMES

Le "Sicilian", ligne Allan est arrivé hier à Montréal, de Londres et du Havre.

L'Athenia, ligne Donaldson, quittera Montréal demain pour Glasgow.

L'Empress of Ireland, ligne C.P.R., a quitté Québec hier en route pour Montréal.

On attend aujourd'hui à Montréal le Lake Manitoba, ligne C. P. R. Il arrive de Liverpool.

Le Canada, ligne Austro-américaine, doit partir aujourd'hui de Montréal pour Trieste, via Lisbonne.

Le Mount Royal, ligne C. P. R., est arrivé à Montréal hier de Londres et d'Anvers.

NAVIGATION INTERIEURE

Canal Lachine. — En haut: — Glenellah, à Fort William, vide; Alexandria à Charlotte, cargaison générale; Windsor à Charlotte, vide; Tagona à Fort William, cargaison générale.

En Bas: L. W. Robinson, de Charlotte, charbon Alexandria, de Charlotte, cargaison générale; Windsor d'Oswego, charbon, Belleville de Toronto, cargaison générale; J. H. Plummer de Fort William, 50,181 minots de blé; Roberval d'Oswego, charbon; Pueblo, d'Erié, charbon; W. E. McKinstrey, d'Ashtabula, charbon; Port Colborne de Fort William, 44,660 minots de blé et 40,000 minots d'orge.

SAULT SAINTE-MARIE

En haut, 29 mai. — Robert Wallace, Choctaw, 10 hier soir; Midland, Prince, Hurlbut Smith, 10.30; Cort, Thomas, 11; Superior, minuit; Bartow Hoyt, 1; Vanallen, Widener, Leonard, Bessemer, Holley, 2; Augustus, 8; Collingwood, 3.30; Gorden, Ellwood, 4.30; Rensselaer, 5; Meacham, 10; Iocoma, 5.30; A. E. Ames, 6 ; Townsend, Russel Hubbard, 7; Lambert, Edmonton, 7.30; John Barlum, 8; Munro, 9; Joshua Rhodes, 9.30 ; Earling, 10; Henry Rogers, Empire City, 10.30; Cuddy, 11; Minnetonka, Ogemaw, 11.30; Carter, Huronic, midi; Calumet, Juniata, 12.30; Ball, 1; Palmer, 1.30; Berwind, 2; Millinokett, Gary, 2.30; Maunaloa, Roebling, 3 ; Paipoonge, Sharples, J. T. Hutchinson, Rochester, 3.30; Ranney, Mariska, 7; Leonard, Hanna, Maryland, 7.30.

En bas: — Mary Elphicke, Kaministiquia, 9 hier soir; North Sea, 9.30; Chas. Hutchinson, 11.30; Princeton, Jones, minuit; Renvoyle, Howard Shaw, 1; Charles Bradley, Delaware, Brightie, 2.30; Congdon, Snyder, Jr., 4; Leopold, 5; Mataafa, Craig, 6.30; Riddle, Saxon, 7.30; J. E. Upon, 8.30; Neilson, Manda, 9; Murphy, 9.30; Moore, Hamonic, 10; Michigan, 11; Wawatam, Widlar, 1 p.m.; Cowle, 2; Kotcher, 3; Gates, 4; Sacramento, Chieftain, 4.30; Agassiz, Aztec Bacon, 5; Corvus, 5.30; Oliver, 6 ; Kennedy, 7; Holden, 7.30.

DEPOT HARBOR

29 mai. — Arrivés, Newona, Fort William, blé.

Partis: — Newona, Fort William, vide.

PORT DALHOUSIE

29 mai. — En haut: Arabian, Montréal à Port Colborne, vide; Haddington, Montréal à Port Colborne, vide; Easton, Montréal à Port Colborne, vide; Keywest, Montréal à Port Colborne, vide; Keybell, Montréal à Ashtabula, vide; Packer, Ogdensburg à Chicago, vide; Norhilda, Montréal à Thorold, bois de pulpe; Rosedale, Montréal à Fort William, cargaison générale; Pellatt, Montréal à Fort William, cargaison générale; Whitaker, Montréal à Toledo, vide; City of New-York, Toronto à Port Dalhousie, vide; Barge Hamilton, Kingston à Port Colborne, vide.

En bas: Natironico, Fort William à Montréal, céréales; Nevada, Port Arthur à Montréal, céréales; Davidson, Duluth à Montréal, céréales; Keyport, Port Colborne à Montréal, céréales; Turret Court, Fort William à Montréal, céréales; Dundee, Fort William à Montréal, céréales; Dalton, Duluth à Montréal, céréales; barge Ungava, Port Colborne à Montréal, céréales.

PORT COLBORNE

29 mai. — En bas: Dalton, Superior à Deseronto, minérais; Jacques, Fort William à Montréal, avoine et blé; Keywest, Port Colborne à Montréal, blé; Rosemount, Superior à Montréal, avoine; Arabian, Port Colborne à Montréal, blé.

En bas: Bennington, Ogdensburg à Chicago; Keywest, Montreal à Port Colborne, vide; Keybell, Montréal à Ashtabula, vide; Arabian, Montréal à Port Colborne, vide; Easton, Montréal à Port Colborne, vide; Ogdensburg, à Cleveland, vide.

Orages violents

Brockville, Ont., 29. — L'un des plus violents orages électriques qui aient sevi dans le district nord de Brockville a exercé ses ravages hier soir. On rapporte que la foudre a causé de grands dommages aux constructions de la campagne. Près de Brockville, une vaste grange appartenant à Ed. Wilson, à l'ouest d'Athens, a été rasée. Les voisins ont eu toutes les peines du monde a sauver la maison.

Le Parc Amherst

Les propriétaires du Parc Amherst demandent à la Ville de l'eau et des égouts, mais la municipalité ne peut rien faire pour eux en ce moment, le chemin étant intercepté par des terrains dont les propriétaires refusent de céder les rues à la Ville. Les propriétaires devront régler cette question eux-mêmes pour que la Ville puisse se rendre à leur demande.

Protestations inutiles

Il semble que les protestations contre le pavage de la rue Peel en blocs de grès et en bitulithique ne servent de rien, puisque le contrat est accordé et que les travaux seraient commencés.

La même chose est arrivé l'an dernier, pour la côte de la rue Saint-André, malgré les protestations de l'échevin Poissant, et comme les commissaires ont alors refusé de changer le pavage de cette rue, on ne croit pas qu'ils acquiescent maintenant à la demande des habitants de la rue Peel.

Ce qui fait la popularité de la

TERRASSE DES ORMES

A BOUCHERVILLE

C'est qu'elle représente un placement de premier ordre, dans un site résidentiel fashionable doté de tous les services publics de la ville: eau, gaz, et bientôt, l'électricité.

C'est le bas prix actuel des terrains qui vont monter à l'automne, lorsque la ligne de Tramways projetée traversera la TERRASSE DES ORMES. Ce sont les facilités de paiement: 10 p.c. comptant et $5.00 par mois, sans intérêt ni taxe, pendant 3 ans.

C'est sa proximité de Montréal: 35 minutes en Tramways de la rue McGill, c'est sa grande facilité d'accès à l'égal de Rosemont, Tétraultville et autres subdivisions suburbaines.

C'est la salubrité de la TERRASSE DES ORMES, au grand air, pur et vivifiant; c'est l'absence de fumée; c'est l'absence de manufactures — le confort; le repos et les plaisirs de la campagne, pêche, canotage, natation, etc.

EMPLOYES DE BUREAUX, COMMIS, OUVRIERS

Placez vos épargnes sur un ou plusieurs lots à "LA TERRASSE DES ORMES"; elles vous rapporteront, en cas de vente, dans un avenir rapproché, de gros intérêts et de substantiels dividendes. Rien de plus avantageux! Jugez-en!

Venez à nos bureaux et nous vous conduirons directement sur les terrains en automobile tous les jours de la semaine, ou bien prenez, samedi ou dimanche le vapeur Boucherville qui part de la Traverse de Longueuil, la semaine à 8 heures et 10 heures a.m., 12 heures 30 p.m., 3 heures p.m. et 5 heures 20 p.m.

Le dimanche, à 10 a.m. et 2 p.m. Nos automobiles seront au quai à Boucherville les samedis et dimanches pour conduire les acheteurs à la Terrasse des Ormes. Voyage agréable sur le fleuve.

Billets de passage délivrés à nos bureaux sur présentation du coupon ci-contre.

COUPON DE VOYAGE GRATUIT

Sur présentation de ce coupon, la compagnie LEMAY LIMITEE, Suite 60, 97 Rue Saint-Jacques, Montréal, délivrera au porteur un billet de bateau pour Boucherville et la Terrasse des Ormes, aller et retour.

Nom du porteur . . . . . .

Adresse . . . . . .

Pour toutes informations adressez-vous à

LE MAY, Limitée, Suite 60, 97 rue Saint-Jacques, Montréal

DANS LE Monde Ouvrier 12

TROUBLES A L'HORIZON

Des conflits éclatent quotidiennement à Montréal, sur les chantiers de la construction, entre les charpentiers-meunisiers et de nombreux entrepreneurs, lesquels finiront, croit-on, par engendrer des troubles sérieux. Tous les matins, les abords du Temple du Travail sont envahis par une foule d'ouvriers, qui se plaignent que les conditions générales de salaire et de travail ne soient pas celles qui ont été convenues primitivement, entre les unions et les patrons. En général, c'est sur le taux des salaires que patrons et charpentiers menuisiers ne sont pas d'accord: les patrons prétendent qu'ils ne sont liés par aucun engagement et qu'ils sont libres de fixer les salaires, selon les aptitudes et l'habileté des ouvriers. Mais, les charpentiers unionistes demandent un salaire minimum de 42 cents et demi par heure, tout en convenant que les patrons ne sont pas obligés d'employer des ouvriers, sans compétence ou inhabiles.

Le Conseil de district des charpentiers menuisiers, qui est le seul corps du travail, ayant pouvoir de discuter des questions de grève, pour les charpentiers-menuisiers de Montréal, est saisi de plusieurs plaintes. A sa dernière assemblée, mercredi soir, ce conseil a discuté la situation; bien que cette situation n'ait pas été jugée des plus favorables, aucune décision, relative à un mouvement de grève n'a encore été prise.

L'ETIQUETTE UNIONISTE

Un grand mouvement de propagande en faveur de l'étiquette unioniste, se prépare actuellement, dans les rangs des travailleurs de Montréal. A ce sujet, M. B. Drolet, secrétaire de la section des étiquettes du Conseil des Métiers et du Travail, nous demande, au nom de son association, de lui prêter le concours du "Devoir", et nous adresse la communication suivante:

"L'étiquette unioniste est un morceau de papier ou de toile, ou une estampe imprimée, collée ou cousue sur un article de commerce, indiquant que cet article a été fabriqué par des membres du travail organisé. Nous avons eu, souvent déjà, l'occasion de parler de cette marque syndicale; mais les bonnes choses ont cela d'heureux que l'on peut en causer souvent, sans crainte de fatiguer ceux qui lisent ou qui écoutent.

Pourquoi cette marque syndicale a été inventée, nous croyons que peu de gens le savent. L'étiquette unioniste est le résultat d'une entente, entre employeurs et employés. Disons, tout de suite, que c'est l'immigration chinoise aux Etats-Unis, en 1874, qui en fut la cause principale. A cette époque, les ouvriers chinois avaient envahi les manufactures de cigares des Etats-Unis. Pour se défendre, les cigariers blancs firent apposer, sur les produits provenant des manufactures où ils étaient employés une marque distinctive, ayant pour but d'indiquer au public des consommateurs, les produits de leur travail, en les distinguant des produits du travail des cigariers jaunes, c'est-à-dire, des Chinois. Le public soutint résolument la cause des cigariers blancs et n'acheta plus que les cigares fabriqués par eux, c'est-à-dire qui portaient l'étiquette blanche. Les manufacturiers n'employant que des cigariers blancs, prirent fait et cause pour leurs ouvriers et continuèrent la campagne entreprise pour protéger les blancs.

Alors, une bataille s'engagea entre les manufacturiers qui employaient les blancs et ceux qui employaient des jaunes. Le public donna la victoire aux blancs, en n'achetant que des cigares revêtus de l'étiquette blanche. Et le mouvement eût un tel succès que les manufacturiers, dans diverses autres industries adoptèrent ce moyen pour protéger leur industrie, non-seulement contre la concurrence des jaunes, mais aussi contre celle des non-unionistes de toute autre couleur.

Comme nous venons de le constater, c'est donc en 1874 que l'étiquette a pris naissance. Ce système fut établi, d'une façon permanente, en 1880, à la convention de l'union internationale des cigariers, qui adopta l'étiquette bleue, si populaire aujourd'hui, et qui est devenue la marque et la garantie du travail raisonnable, dans les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie et le Canada. Depuis, le système de l'étiquette unioniste s'est développé, et il s'est étendu, de la seule industrie du cigare, à plus de cinquante autres industries, dans toute l'étendue de l'Amérique.

En effet, on le trouve aujourd'hui sur presque tous les articles de l'usage personnel, notamment: sur les habillements, les chaussures, les chapeaux, les chemises, les faux-cols, de même que sur les tabacs manufacturés et les cigares. Il y a, aussi, l'étiquette de l'union typographique, pour les inprimés, et celle des barbiers, indiqué par un tableau que l'on voit suspendu dans tout salon de barbier qui est strictement organisé.

L'étiquette unioniste tient sa force du fait qu'elle est basée sur ce principe de la loi naturelle, qui veut que la violence face place à la persuasion.

C'est l'emblème de la paix, dans l'industrie; c'est le système éducateur, et directeur du public consommateur; il fait de l'acheteur un allié intelligent de l'ouvrier, au lieu de le laisser indifférent.

REUNIONS POUR CE SOIR, 5ième VENDREDI DU MOIS.

Au Temple du Travail:—

Union des plâtriers;
Union des briqueteurs;
Union des charpentiers de navires;
Union des ouvriers en travaux de ciment.

A la Salle Dionne:

Union des tailleurs de cuir.

A la Salle Mozard:

Union Nationale des travailleurs de l'industrie du cuir, du Canada.

LES JEUX FLORAUX SEPTENAIRES DU FELIBRIGE

Fréderic Mistral, le poète de la Provence yassiste. — La reine du Felibrige.— Deux jours de fête

(Service particulier)

Aix-en-Provence, 30. — Aix, la ville calme aux hôtels fastueux, le berceau fleuri des lettres et des arts, Aix, l'illustre cité royale que la fantaisie du bon René d'Anjou égaya de cortèges aussi pittoresques que symboliques, Aix, la souveraine, qui porta si fièrement les deux glaives du pouvoir et de la justice et que d justes motifs politiques essaient depuis plus d'un siècle de condamner au sommeil, a secoué son apparente léthargie et est redevenue, pour quelques jours seulement, hélas! la capitale incontestée de toute la Provence.

Les félibres accourus en foule de tous les coins du Midi y ont tenu de solennelles assises et y ont décerné les prix de leurs jeux floraux septénaires. Notre auguste Mistral, après y avoir prononcé des paroles graves et définitives, a entonné de sa voix vibrante, le chant consacré de "la Coupe". Une cour d'amour, composée de toutes les anciennes reines du Félibrige et des plus nobles dames de la contrée, y a résous de subtiles et poétiques énigmes d'amour. En un mot, c'est là qu'ont eu lieu, le jour de la Pentecôte et les jours suivants, les fêtes félibréennes de la Sainte-Estelle.

Ces manifestations principalement littéraires qui vont réveiller, chaque année, dans un centre important du Midi, l'amour de la petite patrie et le souvenir des gloires passées, ont eu, cette fois, un éclat exceptionnel grâce à la présence du génial maître de Maillane qui, malgré ses 82 ans, a présidé les fêtes et donné l'accolade aux jeunes et fervents lauréats des jeux floraux septénaires.

CEREMONIE RELIGIEUSE

Les fêtes félibréennes de Sainte-Estelle ont débuté le matin du 11 mai par une grand'messe, célébrée en la cathédrale, sous la présidence de Mgr Bonnefoy, archevêque d'Aix.

Les félibres, arrivés dans la matinée, assistaient à la cérémonie, durant laquelle un programme musical, composé uniquement d'airs et de chants provençaux, a été exécuté par le choeur de la maîtrise et par des joueurs de tambourin. L'abbé Mascle, félibre, a fait le panégyrique des saintes et des saints provençaux. Une foule nombreuse, dans laquelle on remarquait un grand nombre de dames, revêtues du costume de Mireille, occupait le choeur et la grande nef.

Après l'office, a eu lieu la réunion du conseil fédéral de la Frérie provençale et la réunion de maintenance de Provence; puis, un déjeuner fraternel a été offert par les membres du conseil fédéral aux félibres étrangers, venus du Languedoc et des pays basques.

La journée s'est terminée par une fête provençale, organisée dans le parc des Thermes de Sextius; cette fête était présidée par Mlle Priolo, qui sera couronnée demain. Les asisstants ont applaudi la reconstitution des anciens jeux de Provence exécutés par divers groupes costumés, avec accompagnement de tambourins.

Une grande farandole a clôturé cette partie de la fête.

FREDERIC MISTRAL

Mistral arriva le lendemain, accompagné de Mme Mistral, et fut l'objet d'une manifestation enthousiaste de la part de la foule.

Le poète se rendit en landau à la mairie, où un vin d'honneur lui fut offert. Un temps magnifique favorisait les réjouissances. Sur les parcours, de nombreuses acclamations se sont fait entendre; la foule criait sans cesse: "Vive Mistral!". M. Bertrand, maire d'Aix, a reçu le poète dans la salle des Etats où, il y a plus d'un demi-siècle, Mistral fonda le Félibrige. L'auteur de *Mireille* a répondu à l'allocution du maire en rappelant ce souvenir.

De la mairie, le cortège s'est rendu sur la place de l'Université, où M. Gassier, président des étudiants, a salué le poète au nom de la jeunesse des facultés d'Aix, dont Mistral fut l'élève.

Les félibres se sont réunis ensuite en un grand banquet. Après une allocution du capoulié Valère Bernard et de diverses personnalités, les convives, au nombre de 300, ont entonné le *Chant de la Coupe*, qui est l'hymne félibréen.

Les yeux floraux ont eu lieu, dans l'après-midi. Le lauréat en est M. Bruno Durand, étudiant à Aix.

Mlle Priolo a été proclamée reine du félibrige.

Après un grand feu d'artifice tiré sur la place de la Rotonde, les fêtes se sont terminées par un bal.

"Empress of Asia" du C. P. R.

Plusieurs personnes sont parties de Montréal hier en route pour Liverpool où elles s'embarqueront sur le paquebot qui part le 14 de juin pour son voyage "autour du monde". Le trajet comprend les îles Madère, l'Afrique Sud, l'île de Ceylan, les Straits Settlements, la Chine et le Japon, et les touristes reviennent à Vancouver le 30 d'août.

Quelques personnes qui n'ont pu partir plus tôt le feront la semaine prochaine pour s'embarquer sur "l'Empress of Asia", à Liverpool.

Ces vacances de trois mois seront très profitables aux personnes qui passent généralement l'été hors de leurs demeures, et elles leur permettront de voir de nouveaux paysages et de nouveaux pays sans plus de frais que si elles séjournaient ailleurs. L'excursion a reçu beaucoup d'encouragement. r.

Le tarif américain

(Service particulier)

Washington, 29. — Le sénateur Simmons, président du comité des finances, a annoncé après une conférence avec le président Wilson, aujourd'hui, que la préférence de cinq pour cent accordée sur les marchandises importées sur les navires américains sera retranchée du bill du tarif au sénat à cause des protestations des nations étrangères.

LA VIE SPORTIVE

TROIS JOCKEYS SONT MIS A L'AMENDE HIER AU PARC DELORIMIER

KNIGHT, GORDON ET McADAMS PAIERONT CHACUN DIX DOLLARS POUR AVOIR DESOBEI AU JUGE DU DEPART. — LES "OUTSIDERS" ONT REMPORTE LA PLUPART DES EPREUVES DISPUTEES DANS LA CINQUIEME JOURNEE DU MEETING.

La piste était boueuse hier après-midi à l'hippodrome du Montreal Driving Club et les "Mudders" en ont tiré profits contre les favoris car ces derniers furent défaits dans cinq des sept épreuves disputées.

Le départ des courses dans une couple d'épreuves fut retardé et les jockeys Knight, Gordon et McAdams furent mis à l'amende par le juge du départ. Ils devront payer dix dollars chacun pour leur désobéissance.

Rummage gagna la première course avec une grande facilité à une cote de second choix, contre les favoris Both et Tom Hancock qui ont pairé aux paris. Elma se montra également bonne boueuse dans la deuxième course qu'elle remporta avec une facilité étonnante devant les outsiders Oriental, Pearl et Swiftsure qui restèrent dans l'argent. Gagnant, le cheval au nom digne d'un meilleur sort, se classa avant dernier, comme favori.

Louis des Cognets que l'on a souvent vu en piste à Delorimier suivit l'exemple donné par les gagnants des deux premières courses en prenant la troisième à une cote de grand négligé. Tiny Tim qui réunissait tous les suffrages se classa troisième.

La victoire de Dahomey Boy dans la quatrième course fut très concluante. C'est avec de la distance à revendre à ses rivaux qu'il passa premier sous le fil. Sea Swell, le favori ne resta même pas dans l'argent.

Jim L. continua la grande promenade commencée par les outsiders en passant premier sous le fil dans la cinquième épreuve. Golden Ruby, la favorite dut se contenter de la deuxième place devant Glipian.

Le favori Henotic gagna l'avant-dernière course et Dust coté de la même manière entra premier dans l'épreuve de clôture.

Voici les résultats détaillés de l'après-midi:

1ère course, 3 furlongs, bourse $300, chevaux de 2 ans et plus. Temps 1.01 4-5.

1. Rummage, 108, Gordon, 3 à 5, 3 à 1.
2. Booth, 101, Alley, 6-5, 3-2, 2-5.
3. Tom Hancock, 108, Knight, 6-5, 3-2, 1-2.

Agnès Dale, Red Rajah, Lucky Ike, ont aussi couru.

2ème course, 5 furlongs, bourse $300, chevaux de 3 ans et plus à réclamer. Temps, 1.08 3-5.

1. Elma, 109, Washer, 2 à 1, 1, 1 à 1-2.
2. Oriental Pearl, 110, Franklin, 4 à 1, 2 à 1, 1 à 1.
3. Swiftsure, 101, Alley, 10 à 1, 2 à 1, 1 à 1.

Michael Rice, Ossabar, La Sa Ja, Gagnant, Silicic, ont aussi couru.

3ème course, 5 furlongs, bourse $300, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer. Temps 1.09.

1. Louis des Cognets, 107, Davenport, 6 à 1, 2 à 1, 1 à 0.
2. Gay, 109, Hecht, 5-2, 6-5, 1-2.
3. Tiny Tim, 107, Hanover, 6-5, 2-5.

Booby, Duke of Budgewater, Monkey, Richard Gentry, ont aussi couru.

4ème course, 5 furlongs, bourse $300, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer. Temps, 1.08 2-5.

1. Dahomey Boy, 106, Kellingworth, 3 à 1, 1 à 1, 1-2.
2. Johnny Wise, 107, Gordon, 3 à 1, 2 à 1, 1-2.
3. Fairchild, 110, Franklin, 7 à 1, 4 à 1, 2 à 1.

Boano, Sea Well, Blanche Frances, Elsie Herndon, ont aussi couru.

5ème course, 5 furlongs, bourse $300, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer. Temps, 1.08.

1. Jim L., 112, McAdams, 5 à 1, 2 à 1.
2. Golden Ruby, 110, Washer, 3-2, 7-10.
3. Glipian, 112, Mondon, 2 à 1, 4-5.

Defy, Chilton Trance, Austin Sturtevant, ont aussi couru.

6ème course, 5 furlongs, bourse $300, chevaux de 3 ans et plus à réclamer. Temps 1.10.

1. Herrotic, 109, Wells, 3-2, 3-5, 1-3.
2. Thirty Forty, 111, Merripole, 3-2, 1 à 1.
3. Leialoha, 109, Gordon, 5-2, 1 à 1, 1-2.

Penang, Creuse, Donwell, Margold, ont aussi couru.

7ème course, 6 furlongs, bourse $300, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer. Temps 1.37.

1. Dust, 116, Wells, 1 à 1, 3-5, 1-3.
2. Portarlington, 116, Merripole, 7 à 1, 4, 2.
3. Onrico, 12, Hecht, 6 à 1, 3, 3-2.

Rossini, Kauffman, Star Ashland, Dr Holzky, ont aussi couru.

LA GRANDE COURSE D'AUTO SERA DISPUTEE AUJOURD'HUI

LES MEILLEURS CHAUFFEURS DE L'EUROPE ET DES ETATS-UNIS PRENDRONT PART A L'EPREUVE DE 500 MILLES A INDIANAPOLIS. — CINQ NATIONS SERONT REPRESENTEES.

Indianapolis, 30 mai.—Cinq nations: l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Italie et les Etats-Unis, se disputeront aujourd'hui la suprématie de l'automobile dans la troisième course annuelle de 500 milles qui aura lieu aujourd'hui en cette ville. Sur les estrades, flottent les drapeaux des différentes nations représentées dans cette course.

De bonne heure, ce matin, les rues étaient remplies d'automobiles et les chauffeurs qui doivent concourir arrivent en grand nombre accompagnés de leurs mecaniciens.

Des centaines de personnes ont passé la nuit à l'entrée de la piste afin d'être les premières à se procurer les billets à l'ouverture des portes à 6 heures. Des ambulances sont placées ici et là sur le long du parcours et tout sera prêt pour l'heure du départ qui est fixée à 10 heures précises.

Burman est le favori dans les paris, mais avec une marge assez restreinte sur Anderson Stutz. Un montant très considérable a été placé sur les chances des chauffeurs étrangers.

Les concurrents sont les suivants : 1. Nyberg, H. Endicott ; 2. Stutz, Merz ; 3. Stutz, Anderson ; 4. Keeton, Burman ; 5. Mason, Evans ; 6. Mason, Tower ; 8. Stutz, Herr ; 9. Sunbean, Guyot ; 10. Henderson, Knipper ; 12. Gray Fox, Wilcox ; 15. Peugeot, Goux ; 16. Peugeot, Zuccarelli ; 17. Arel, Liesaw ; 18. Schacht, Jenkins ; 19. Mercer, De Palma ; 21. Mercer, Bragg ; 22. Mercer, Wishart ; 23. Mercedes,—Knight Pilette ; 25. Tulsa, Clark ; 26. Meecedes, Mulford ; 27. Isotta, Grant ; 28. Isotta, Tetzlaff ; 29. Isotta, Tracco ; 31. Case, Disbrow ; 33. Case, Nikrent ; 35. Mason, Haupt.

L'étranger sera représenté par les voitures suivantes : Angleterre, "Sunbeam" ; France, "Peugeat" ; Allemagne, "Mercedes-Knight" et "Mercedes" ; Italie, "Isotta".

Les voitures devront faire 200 fois le tour de la piste pour parcourir les 500 milles et voyageront probablement à une vitesse de 80 milles à l'heure.

PALMARES DE LA COUVSE.

1911—Harroun, temps, 6.42.08.
1912—Joe Dawson, temps, 6.21.06.

Les parties dans les grandes ligues

Voici les résultats des parties de baseball jouées hier après-midi dans les séries des ligues Nationale et Américaine :

LIGUE NATIONALE

Boston-Brooklyn. —Pluie.

Cincinnati ... ... .100134211—13 17 3
St-Louis ... ...001401301—10 13 1
Packard, Johnson, Brown et Clarke ; Perritt, Geyer, Willis, Burke et McLean.

Chicago... ... ... 000004000—4 8 2
Pittsburg ... ...110000003—5 10 1
Humphries et Archer ; Robinson, O'Toole, Ferry et Simon.

Philadelphie. . .02020200000000—6 11 3
New-York. ... . 10002012000001—7 11 4
Alexander, Seaton et Killifer ; Demaree, Crandall, Marquard, Tesreau et Myers, Wilson.

POSITION DES CLUBS.

	E.	P.	P.C.
Philadelphie.	22	8	733
Brooklyn	19	14	576
Chicago...	20	18	526
New-York.	17	16	515
St-Louis...	18	19	486
Pittsburg	17	20	459
Boston...	13	18	419
Cincinnati...	12	25	324

LIGUE AMERICAINE

Boston ... ...000100001—2 10 4
Washington ... ... .10301000x—5 9 1
O'Brien, Leonard et Carrigan ; Muilen et Henry.

Cleveland... ... ... .01010004x—6 12 2
St-Louis. ... ... .020000001—3 5 3
Falkenberg et Carisch ; Stone et Alexander.

New-York... ... .102200000—5 8 1
Philadelphie . . . 110002101—6 15 0
Keating et Sweeney ; Brown, Bush et Lapp.

Détroit ... .00100000100—2 10 2
Chicago ... ...0000011001—3 7 2
William et Stanage ; Russell et Schalk.

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	P.C.
Philadelphie	25	10	714
Cleveland	27	12	692
Washington...	20	16	556
Chicago	22	18	550
Boston	15	20	429
Détroit	16	24	400
St-Louis	17	26	395
New-York.	9	25	265

Ligue Canadienne

LES JOUTES D'HIER

Ottawa ... ...010000002—3 7 3
London ... ... 31020102x—9 8 4
Rogers, Lill et Lage; Heck et Matteson.

Arbitre — Daley.

Peterboro ... ...00200710x—10 11 6
Hamilton ... ... 000000000— 0 7 5
Teed et Fischer (Bailon a remplacé Fischer) ; Belting it McNeal.

Arbitre — Halligan.

Brantford ... ... 000000000—0 1 3
Berlin ... ...100001220—6 10 0

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.c.
St-Thomas	15	5	750
Hamilton	12	7	632
London	10	8	556
Ottawa	10	10	500
Guelph	8	10	444
Brantford	7	12	368
Peterboro	7	12	368
Berlin	7	12	368

Ligue de crosse du dimanche

La ligue de crosse de la Cité aura une assemblée dimanche prochain, à 10 h. a. m., au Club-House du National. Tous les clubs qui en font partie sont priés de s'y faire représenter.

Les Royals sont défaits dans la troisième reprise

LES ROCHESTER COMPTENT SEPT POINTS A LA TROISIEME MANCHE ET S'ASSURENT LA VICTOIRE.—TORONTO ET NEWARK VICTORIEUX.—McGRAYNOR PERD LA PARTIE POUR MONTREAL.

Rochester, 30. — Les Royals ont fait leur première apparition en cette ville, hier, et furent défaits par 8 à 6 après qu'ils eurent comptés trois points dans la première reprise.

Les locaux triomphèrent dans la troisième manche alors qu'ils enregistrèrent sept points.

Mason remplaça McGraynor dans la boite des visiteurs après ce désastre, et il s'acquitta très bien de sa tâche, mais malheureusement il était trop tard.

Les Royals se rallièrent dans la quatrième épreuve et comptèrent deux points sur les balles de Quinn. Celuici fut remplacé par Wilhelm qui tint ses adversaires en respect jusqu'à la conclusion de la joute.

Voici le résultat détaillé de la partie d'hier :

ROCHESTER

	Ab	R.	H.	Po.	A.	E.
Martin, s.s. . . .	4	2	2	1	2	0
Paddock, r.f. . .	5	0	1	0	0	0
Zipp, c.f.	3	1	1	1	0	0
Simmons, 2b. . .	3	1	2	0	3	0
Schimdt, 1b. . ..	4	1	1	11	1	0
Conroy, l.f. . . .	4	1	2	2	0	0
Irelan, 3b. . . .	4	1	1	1	1	1
Williams, c. . . .	2	1	0	10	1	0
Quinn, p.	2	0	0	0	0	0
Wilhelm, p. . . .	2	0	0	1	1	0
Totaux	23	8	10	27	9	1

MONTREAL

	Ab	R.	H.	Po.	A.	E.
Gilhooly, c.f. . .	3	1	2	4	0	0
Yeager, 3b. . . .	3	1	1	1	3	0
Cunningham, 2b.	3	0	0	0	1	0
Demmitt, l.f. . ..	4	0	0	1	0	0
Batten, 1b.	4	0	0	0	1	0
Purtell, s.s. . . .	3	1	0	2	1	1
Burn, c.	4	1	1	7	0	0
Dale, p.	1	1	1	0	1	0
McGraynor, p. ..	0	0	0	0	0	0
Mason, p.	2	0	1	1	2	0
x Madden.	1	0	0	0	0	0
Totaux.	32	6	8	23	6	1

x A frappé pour Mason à la 9ème reprise.

Rochester..... ... ... 10700000x— 8
Montréal... ... ... 310200000— 6

SOMMAIRE

C. de 2 buts, Allen, Yeager, Conroy, Irelan. C. de 3 buts, Martin. C. de sacrifice, Cunningham, Zinn. Frappés par le lanceur, par Dale 1, par Mason 2, par Wilhelm 1. Laissés sur les buts, Rochester 6, Montréal 4. Buts sur balles, sur Quinn 2, sur Mason 1. Retirés au bâton, par Quinn 4, Wilhelm 6, Dale 3, Mason 4. Balle mal lancée, Mason. Arbitres, Hayes et Nallin. Durée de la partie, 2.02.

AUTRES PARTIES

Newark. . . . . .110202000— 6 12 1
Baltimore. . . . .000000010— 1 4 2
Aitchison et Higgins ; Shawkey et Egan. Arbitres, Quigley et Finneran.
Buffalo. . . . . .000110000— 2 7 1
Toronto. . . . . .200000010— 3 10 2
Gervais et Gowdy ; Brown et Graham. Arbitres, Carpenter et Bierhalter.

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	P.C.
Buffalo	2	14	.600
Newark...	23	16	.590
Rochester...	19	18	.514
Baltimore...	18	19	.486
Providence...	16	17	.485
Toronto...	15	17	.469
Montreal...	13	19	.406
Jersey City	13	20	.394

LES JOUTES D'AUJOURD'HUI

Montréal à Rochester, a.m. et p.m.
Toronto à Buffalo, a.m. et p.m.
Baltimore à Providence, a.m. et p.m.
Jersey City à Newark, a.m. et p.m.

Il ne changera pas sa décision

L'ARBITRE DU MATCH ZBYSKO-CONSTANT A L'ARENA, SAMEDI DERNIER NE MENAGE PAS LE JEUNE PRODIGE BELGE.

Boston, 30 — L'arbitre Tuohey a donné hier, son opinion au sujet de ce qui s'est passé, samedi dernier, à Montréal, pendant la lutte Constant le Marin contre Zbysko. D'après lui, l'arène était trop petite et un peu plus de précaution de la part des organisateurs aurait empêché l'accident qui est arrivé au Polonais. Tuohey ne ménage pas Constant qu'il accuse d'avoir eu recours à la seule prise défendue par les règlements de la Police Gazette, qui sont à l'officiel dans les luttes au genre libre. Il a terminé sa réponse à certaines critiques en disant qu'il ne changera rien à la décision qu'il a rendue samedi dernier.

Mascotte vs Carillon

Le club de crosse Carillon ouvrira sa saison dimanche alors qu'il recevra la visite du club Mascotte. La partie promet d'être des plus intéressantes vu la rivalité qui existe entre ces deux clubs.

Le terrain des Carillon est situé au coin des rues Rachel et Frontenac.

Que tous les amateurs de crosse se fassent un devoir d'encourager ces deux clubs qui sauront nous donner une exhibition qui vaudra certainement la peine d'être vue.

Knowlton et Sherbrooke

Le spécial du Lac Brome qui part de la gare de la rue Windsor à 12.45 p.m. le samedi pour Waterloo, passera par Cowansville et Drummondville et Knowlton, arrêtant à toutes les gares.

Le spécial de Sherbrooke qui part de la gare de la rue Windsor à 1.15 p.m. pour Sherbrooke, se rendra directement par Foster et ne fera pas d'arrêts à l'ouest de Saint-Jean.

Le spécial du Lac Brome part de Waterloo à 6.20 p.m. le dimanche et passe par Knowlton et Jct Drummondville arrêtant à toutes les stations et arrivant à Montréal à 9.25 p.m.

L'express de Sherbrooke part de Sherbrooke à 6.30 p.m. le dimanche et circule directement par Foster.

Le train spécial de Sherbrooke part de Sherbrooke à 5.35 a.m. le lundi e passe par Foster, Knowlton Jct Drummondville, arrivant à Montréal à 9.20 a.m.

PLUS DE VINGT JOUEURS ONT PRIS PART A LA PRATIQUE D'HIER SOIR

LES IRLANDAIS SONT MAINTENANT EN FORME SUPERBE ET PROMETTENT D'AJOUTER UNE NOUVELLE VICTOIRE A LEUR CREDIT ALORS QU'ILS RENCONTRERONT LES BEACHERS DEMAIN APRES-MIDI AU PARC MASCOTTE. — LES ARBITRES.

Protant de la température idéale d'hier soir, les joueurs de l'Irish-Canadian se sont rendus en grand nombre à la pratique qui avait lieu au Parc Mascotte. Plus de vingt équipiers se sont exercés sous la surveillance de Jim Kavanagh pendant plus d'une heure. Les Irlandais sont en excellente forme et espèrent remporter une nouvelle victoire sur les champions de 1912.

Munday qui avait été blessé au cours de la joute de samedi dernier à Toronto, était présent à la pratique d'hier soir et sera aligné demain contre les Beachers. Parmi ceux qui étaient en uniforme hier soir nous devons mentionner: Brennan, Layden, Baker, Charlie George, Barry, White, Cameron, Mark et Mike Cummings, Munday, Aspell, Henry Scott, Kane, McIntyre, Loberts, Rochford et Quinn.

Les Irish-Canadians auront fort à faire pour vaincre le club que le gérant Upthergrove a réuni sous les couleurs des Toronto pour aller jouer samedi prochain au terrain des Mascottes, le nouveau théâtre des exploits que les équipiers de Kavanagh se promettent de réaliser cette année. Red Donihee s'est joint à l'équipe et s'alignera samedi contre les Irlandais de George Kennedy. L'équipe est maintenant en pleine forme et saura se faire valoir.

Les vrais amateurs de crosse ne sauront manquer d'assister à cette joute qui promet d'être intéressante. Cette rencontre sera arbitrée par MM. E. C. St-Père et J. Brennan.

Le sport des Rois

A WOODBINE

1ère course, coupe Alexandra, $500, chevaux de 3 ans et plus, 6 furlongs : 1. Knights Differ, 128, Knapp ; 2. Al Rey, 106, G. Burns ; 3. Joe Stein, 119, Turner. Temps, 1.12 3-5. Burnt Candle, Mediator, Chippewayan, Tom Sayers et Morpeth, ont aussi couru.

2ème course, bourse Ruthland, $600, chevaux de 2 ans, 4 1-2 furlongs : 1. Sky Rocket, 105, Moody ; 2. Lyric Muse, 106, Clements ; 3. Miss Tyle, 109, Turner. Temps, 56. Meissen et Perogoine ont aussi couru.

3ème course, Maple Leaf Stakes, $1,500, 1 1-16 mille : 1. Sarolta, 117, J. Wilson ; 2. Lindesta, 117, G. Burns ; 3. Ondramida, 120, Gray. Temps 1.51 1-5. Maid of Frome, Auster, Elfain et Holly Brook ont aussi couru.

4ème course, Victorious Purse, $600, chevaux de 3 ans et plus à réclamer, 6 furlongs : 1. Magazine, 112, J. Wilson ; 2. Royal Message, 112, Bruce ; 3. Right Easy, 98, Doronde. Temps, 1.13 2-5. Miccosukee, Fern L., Carrillon, Black River, Letourna, Dr Nest, Rye Straw et Stentor ont aussi couru.

5ème course, Coupe Connaught, $3,000, 1 1-16 mille : 1. Plate Glass, 129, Knapp ; 2. Bwana Tumbo, 111, G. Burns ; 3. Amberite, 94, Montour. Temps, 1.47. Benadotte, Valiant, First Sight, Prince ont aussi couru. First Sight a fini second mais a été disqualifié.

6ème course, Baldoyle Steeplechase, $1,000, 2 milles environ : 1. The African, 133, S. Wilson ; 2. Chocoreca, 131, W. Kohler ; 3. Onaping, 132, McAfee. Temps, 4.32. Ballyhack a aussi couru.

7ème course, Leamington Purse, $600, 1 mille 70 verges : 1. Elwah, 107, Turner ; 2. Chester Krum, 110, Small ; 3. Pardner, 115, Deronde. Temps, 1.46 2-5. Colston, Love Day, Effendi, Lad of Langdon, Mayor Lad, Miss Jonah et Woodcraft ont aussi couru.

A LOUISVILLE.

1ère course, maidens de 2 ans, à réclamer, $600, 5 furlongs : 1. Rose-Mund, 109, Steele ; 2. Meshai, 112, Boreil ; 3. Macknez, 112, Buxton. Temps, 1.10 3-5. Mockery Holton, Honey Mine, Buzz Around, Mary Pickford, Old Trump, First Degree ont aussi couru.

2ème course, maidens de 2 ans, $600, 5 furlongs : 1. Tattler, 112, Martin ; 2. Tik Tok, 112, McCabe ; 3. Harbard, 112 ; Kirschbaum. Temps, 1.01 2-5. Jack Crowdus, Lindar, Rose Ring, F. A. Stone, Lady Innocence, First Cherry, Cooster, Ada Kenneday ont aussi couru.

3ème course, à réclamer, $600, 1 1-16 mille : 1. Practorian, 109, Buxton ; 2. Supervisor, 113, McCabe ; 3. Captain Bravo, 111, Peak. Temps, 1.46 2-5. Winifred D., Mockler, Star O'Ryan, Beautiful ont aussi couru.

4ème course, chevaux de 3 ans, $800, 1 mille : 1. Coy Lad, 101, McCabe ; 2. Morristown, 103, Kederis ; 3. Royal Tea, 107 ; Buxton. Temps, 1.38 3-5. Rolling Stone, Joe Morris, Bell Horse ont aussi couru.

AU PARC ELECTRIC

1ière course, 6 furlongs 1-2 :

1. Casque, 112, Nauer. 2. Horace E., 107, Dennier. 3. Washakie, 115, Feeney. Temps —1.27.

Inclement, Tom Cat, Racine X, Judge Landis ont aussi couru.

2ième course, 4 furlongs 1-2 :

1. Our Nuggett, 110, Doyle. 2. Inspired, 110, Bauer. 3. Blacksilk, 110, Johnston. Temps — 58 3-5.

Carroll, Higher Up, Gold Check, Jim Ray, Sylvan Dell, Shillaleah ont aussi couru.

3ième course, 5 furlongs :

1. Panama, 102 Sterling. 2. Thelma J., 102, Alex. 3. Molma, Transcina, Sweet Spices ont aussi couru.

4ième course, 5 furlongs 1-2 :

1. Rock Rest, 105, Doyée. 2. Merry Chasel 103; Dennier. 3. Bryn, 103 Sterling. Temps—58 1-5.

Geo. G. Hall, Dipper, Merise, Excalibur ont aussi couru.

5ième course, 4 furlongs 1-2 :

1. Monry Fox, 115 Dennison. 2. Jack Nunnally, 112, Pickens. 3. R. H. Gray, 108, Dennier. Temps—57.

Naughty Rose, Ethelberg II ont aussi couru.

6ième course, 7 furlongs :

1. Little England, 112, Pickens. 2. Vigorous, 116, Forehand. 3. Phew, 104, Johnson. Temps—1.29 1-5.

Clem Beachy, Touch Me, Bertrise, Brush ont aussi couru.

Concert-boucane du Canadien de St-Henri

N'oubliez pas le grand concert Boucanne et bal du Saint-Henri, qui aura lieu samedi soir, le 31 mai prochain à la salle Nationale, coin des rues Montcalm et Sainée-Catherine. L'admission n'étant que de 25c, tous les vrais sportsmen profiteront sans doute de cette occasion pour encourager ce populaire club de crosse.

MM. R. Proulx et A. LeBel du club de crosse Champêtre Canadien de la ligue de la Cité assisteront avec leurs joueurs et nous espérons que d'autres associations suivront ce bel exemple d'encouragement en assistant eux aussi au bal du Saint-Henri.

Falsificateur condamné

Québec, 29. — Gaspard Donaldson, commerçant de cette ville, pour avoir mis en vente du beurre falsifié, a été condamné ce matin à $200 d'amende.

Avant de mourir

UN ANCIEN SOLDAT DE L'ARMEE AMERICAINE AVOUE TOUTE UNE SERIE D'ASSASSINATS.

Missoula, Montana, 30. — Pat Miller, de son vrai nom Frank Diamond, dans une confession qu'il a faite à quelques-uns de ses camarades, mardi dernier, dans un estaminet, où il venait d'être frappé d'une maladie de coeur, a déclaré qu'il était l'auteur de la mort du Général Francis Meagher, ancien gouverneur du Montana, après avoir préalablement servi dans l'Armée de l'Union, durant la Guerre de Sécession, des différents meurtres commis aux Dalles vers 1874 et de l'assassinat de George Mitchell, en 1883.

Lorsqu'il dévoila son secret, il menaça de mort ceux de ses camarades qui tenteraient de le divulguer avant qu'il meure; mais quelques jours après l'histoire de Pat Miller était relatée avec force détails dans les journaux et la police mettait le grappin sur le meurtrier.

L'enquête dans le cas de cet émule de Bonneau promet de créer le plus grand intérêt.

Déchéance

Paris, 20. — La princesse de Puzyra, de descendance polonaise, a été condamnée aujourd'hui à 1 an de prison et le comte de Sobouski à deux ans, en cour correctionnelle, pour avoir majoré des billets de prêteur sur gage.

Les dépositions ont prouvé qu'ils avaient emprunté 4 francs sur un objet et qu'ils ont ensuite habilement majoré le reçu à 14,000 francs et l'ont vendu à un courtier.

Le comte de Sobouski a déclaré que le vol était, pour lui, un sport parce que cela lui permettait de faire du bien aux pauvres. Il a déclaré qu'il était non seulement un grand chimiste, mais encore un grand philosophe, et que la publication de ses oeuvres révolutionnerait l'humanité.

Sa déposition a été tellement excentrique que le tribunal a jugé à propos de lui faire subir un examen mental.

Cependant, les aliénistes ont déclaré que le comte est absolument responsable de ses actes.

Une barge coule à fond

(De notre correspondant)

Québec, 30. — Une barge appartenant à la Compagnie Générale d'Entreprises Publiques de cette ville, a sombré, hier, dans le bassin Louise extérieur, à la suite d'un accident.

Des ouvriers étaient à la charger de pièces d'acier récemment arrivées ici sur le pont de Québec. Les chaînes qui retenaient l'une de ces lourdes pièces que l'on descendait dans la barge cédèrent soudain et le lourd morceau de fer tomba avec un fracas épouvantable dans la cale du bâtiment qui fut défoncée du coup. En un instant, la barge se remplit d'eau et sombra. Il n'y eut heureusement aucun accident de personne.

Le Saint-Père reçoit 3,000 personnes

Rome, 29 — Trois mille personnes ont été admises auprès du Saint-Père, dans la cour de St-Damase, ce soir. Le Souverain Pontife se tenait sur un balcon, au-dessus de la fontaine érigée par le pape Innocent III.

Il était entouré d'archevêques et d'évêques, parmi lesquels se trouvait l'archevêque Noual de St-Domingue, ancien président de cette république. L'apparition du chef vénérable de l'Eglise a été saluée par le son des clairons, puis la fanfare a joué l'hymne pontifical. L'assemblée s'est ensuite agenouillée et le pape lui a donné sa bénédiction apostolique.

Mort d'un grand botaniste américain

Saint-Louis, Mo., 30 — George W. Letterman, considéré par ses concitoyens comme un excentrique solitaire, mais connu par tous les savants du monde comme l'un des plus grands botanistes américains, est mort pauvrement, avec pour seul témoin son fidèle nègre, dans sa petite hutte d'Allenton, à 30 milles de St-Louis, hier soir.

La décision de la Cour du Recorder est maintenue

M. le juge Guerin a renvoyé, hier, la demande d'un bref de certiorari faite par Télesphore Rienzeau, restaurateur de la rue Amherst, pour obtenir que la décision du Recorder lui enlevant son permis soit annulée, comme étant illégale et irrégulière.

Il avait été sommé de comparaître devant le Recorder parce qu'il avait tenu son établissement ouvert, malgré que son permis lui eût été enlevé par la ville sur l'avis du chef de police.

M. le juge Guérin décida que la ville, en vertu de l'article 505 de sa charte, avait le pouvoir indéniable d'annuler toute licence, pourvu que cette annulation fût faite dans l'intérêt du bon ordre et des bonnes mœurs. En conséquence, la décision du Recorder était régulière et légale.

PARC DELORIMIER

Montreal Driving Club Co Limited

CONCOURS DU PRINTEMPS

Du 24 au 31 Mai

SEPT COURSES PAR JOUR

Beau ou Mauvais Temps

Les tramways Amherst conduisent directement au Parc. Endroit spécial pour automobiles.

Vapeurs Faisant le Service des Mille Iles et de Toronto

Le service commencera de Montréal samedi le 31 de mai. Les vapeurs partent du quai Victoria à 1 p. m., communiquant à Prescrott avec le vapeur pour Mille Iles, Rochester et Toronto.

EXCURSION SPECIALE A PRESCOTT

De Montréal, Samedi, le 31 de mai, retour par les rapides, dimanche.
Prix du passage comprenant repas et cabine, $5.00.
BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE : 9-11 PLACE VICTORIA.

PELERINAGE A STE-ANNE DE BEAUPRE

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Sous le haut patronage de Monseigneur J.-E. Roy, V. G.

$3.50 PAR LE VAPEUR "MURRY BAY" $3.50 ALLER ET RETOUR

DEPART DU QUAI VICTORIA

SAMEDI 31 MAI A 4 HRES P. M.

Arrêt au Cap de la Madeleine en allant et visite de Québec au retour. Retour à Montréal, à Bonsecours, lundi, le 2 juin à 6 heures du matin. S'adresser au directeur, J.-P. Desrosiers, Ptre. curé de Saint-Pierre-aux-Liens. Télép. W. 2401 pour billets et cabines.

PARC DOMINION

MAINTENANT

CIRCLE D RANCH WILD WEST de Dickey

Nina Searl's LADY MINSTREL

10---REPRESENTATIONS EN UNE---10

DE HAMILTON

Fanfare Vander-Meerschen

Admission au Parc . . 10c

LE PACIFIQUE CANADIEN

AUTOUR DU MONDE

$639.10

EMPRESS OF ASIA

de Liverpool, le 14 juin

PORT D'ESCALE

Madeira, Cape Town, Durban, Colombo, Singapore, Hong Kong, Shanghai, Nagasaki, Kobe et Yokohama.

CHANGEMENT D'HORAIRE

En vigueur le 1er de juin

L'Imperial Limited qui part actuellement:	partira à
pour Vancouver à 10.30 p.m.	9.45 p.m
pour Winnipeg, 10.10 a.m	9.45 a.m.
pour St-Paul, 9.50 p.m.	10.30 p.m.
pour Toronto Nord, 11.15 p.m.	11.00 p.m.

WAGON-LIT POUR SAINT-ANDRE

A partir du 15 de juin

Part de la gare Windsor à 7.25 p.m., tous les jours.

BILLETS DE FIN DE SEMAINE

MAINTENANT EN VENTE

TAUX REDUITS

En vigueur, le 31 mai.
Pour les endroits de la côte Nord du Pacifique, San Francisco et Los Angeles.

TORONTO

*9.05 a.m., et *10.00 p.m.
A la gare Union

Wagons-salon sur le train de jour

*11.15 p.m., à la gare de la rue Yonge
*11.00 p.m., après le 1er de juin

WAGONS A COMPARTIMENTS ET WAGONS-LITS ECLAIRES A L'ELECTRICITE

EXCURSIONS DE COLONS

Billets d'aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et gares intermédiaires.
Tous les mardi jusqu'au 28 octobre. Limite de retour 2 mois.

BUREAUX DES BILLETS:

141-143 rue Saint-Jacques Tél. Main 8125
ou à l'Hôtel Windsor, et aux gares Place Viger et Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA SEULE ROUTE A DOUBLE VOIE
Equipement de première classe

MONTREAL ET TORONTO

9a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m

Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.

L' "INTERNATIONAL LIMITED"

LE TRAIN PAR EXCELLENCE AU CANADA

Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.

EXCURSIONS DE COLONS

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada viâ Chicago, en vente chaque mardi, jusqu'au 28 octobre, à prix très réduits. Billets bons pour deux mois.

BUREAUX EN VILLE

122 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, Hôtel Windsor ou gare Bonaventure

MARITIME LAND COMPANY LIMITED OF MONTREAL

AVIS est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du douzième jour de mai 1913, constituant en corporation MM. Rolland Préfontaine, ingénieur civil, Rodolphe Bédard, exp. comptable, A. D. Gall, industriel, J. S. McKay, industriel, tous de Montréal, et J. H. Biermans, industriel, Shawinigan Falls, dans les buts suivants:—

Faire des transactions immobilières en général, soit comme principaux ou comme agents et acquérir par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, le diviser, subdiviser, et acquérir par achat, échange ou autrement, et louer, construire, bâtir, améliorer et réparer des maisons, magasins, moulins et autres bâtisses, et généralement toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent, parts, débentures ou autrement, et les vendre, louer, ou en disposer de quelque façon que ce soit;

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtisses qui auront pu être faites et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions et d'autres compagnies, des débentures, billets et autre valeurs, et payer toute commission nécessaire pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie;

Faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs accordées par la loi des compagnies en autant qu'il sera jugé nécessaires ou utile aux dites fins, et spécialement;

Acquérir et posséder, vendre, transporter, disposer ou souscrire des actions du capital social, des débentures ou autres valeurs émises par d'autres corporations, sociétés ou personnes, et exercer tous droits et privilèges de propriété s'y rattachant, y compris le droit de voter en vertu de telles actions et les payer en argent, actions ou bons de la présente compagnie

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Toutes ces feuilles blanches éparses sur ma table me sollicitent de les couvrir de petites choses que vous lirez et que je voudrais bien que vous aimiez. Ces pensées qui passent entre nous ne vous paraissent-elles pas comme de nombreux fils d'or ténus, à peine visibles, et solides pourtant, qui relient nos âmes depuis bientôt deux ans?

Quelques-uns d'entre vous m'ont déjà dit que j'avais pu les aider un peu. J'en ai été fière et je l'ai cru. Je sais, par expérience, qu'il y a des heures dans la vie où la plus petite chose peut ranimer un courage fatigué et faire sourire un coeur triste.

Eh bien, j'ai été cette petite chose: la main tendue à celle qui traverse,en tremblant la passerelle étroite; la petite lueur qui perce la nuit et fait retrouver le sentier perdu; la bonne caresse du chien qui vous lèche la main quand il voit vos yeux pleins de larmes; la fleur qui rend la chambre d'exil moins froide.

Et d'avoir été quelquefois une bonne petite chose dans votre vie me rend tout heureuse. C'était mon ambition quand je consentis à chercher votre sympathie.

Les bonnes petites choses font la vie meilleure et plus pleine, et les sages et les heureux de ce monde sont ceux qui sont attentifs et savent les découvrir à travers les banalités courantes. Les bonnes petites choses nuancent délicieusement le bonheur et empêchent la tristesse d'être trop accablante. Ne les dédaignons pas, quand elles passent à notre portée, et surtout ayons les yeux ouverts afin de les voir passer.

On entend beaucoup de plaintes et de lamentations sur les ennuis et les duretés de la vie, et il me semble que bien peu songent à bénir ses douceurs et ses joies. Et cependant, non seulement elles sont nombreuses, mais suffisantes pour équilibrer les plateaux de la balance.

Autrement, la vie ne serait pas le suprême bienfait de Dieu dont nous devons lui être reconnaissants. Autrement, nous détesterions la vie, et malgré nos déclamations et nos jérémiades, nous l'aimons, la vie, nous l'aimons en l'accusant, en l'injuriant quelquefois mais comme nous nous y cramponnons quand nous sommes menacés de la perdre. Je reproche ce grand mensonge à l'humanité et j'aime les êtres sincères qui aiment la vie et qui le disent même quand la souffrance les déchire.

Aimer la vie, c'est mieux aimer Dieu que de ne pas l'aimer, et Il doit vouloir que nous la bénissions.

Ce serait une bonne oeuvre de faire aimer la vie aux autres et pour cela il ne s'agit que de la leur rendre aimable. Ah! les pauvres autres! C'est trop souvent sur eux que pleuvent nos mécontentements et nos injustes rancunes. Chacun n'a-t-il pas assez de son fardeau? Où est la justice de celui qui charge son voisin de ce qui l'écrase? Observez bien autour de vous: Qui sont les heureux? Ni les plus riches, ni les plus favorisés du sort: ce sont ceux qui se contentent de ce qu'ils ont et qui font de la joie qu'ils donnent aux autres un des éléments de leur bonheur.

Essayons de trouver ce bonheur. C'est si facile d'aimer les autres et de se contenter de ce que l'on a.

FADETTE.

SUR LA PLAGE

Blanches ailes des barques frêles,
Vois ces taches d'un ton plus clair
Sur le vert sombre de la mer:
Sont-ce des voiles ou des ailes?

N'est-ce pas que l'une d'entre elles
Doit cingler, — O le rêve cher! —
Vers une île adorable où l'air
Est tout peuplé de tourterelles?

Rêveuse qui les suis des yeux,
Veux-tu regarder tous les deux
La même voile, au loin, qui tremble?

La seule extase sans rancoeurs,
Le plus délicat des bonheurs,
C'est encore de rêver ensemble.

Jacques MADELEINE.

Les petites fraternités

Quand un remède a été longtemps employé, quand il a été célébré et primé dans les Instituts, affiché sur les murs, exalté par la réclame des journaux, quand il a fait la fortune d'un droguiste et l'honnête profit d'entremetteurs nombreux, il arrive une heure où le remède disparaît presque subitement. Il est remplacé, comme un fonctionnaire qui a déplu. Il entre dans l'honorariat du codex. Les jeunes médecins rient lorsqu'on le nomme ; les vieux aussi, par oubli. Il a fini d'être. A-t-il servi? C'est difficile à dire. La maladie est toujours là, et on essaye contre elle une illusion nouvelle, orgueilleuse, exclusive. Voilà le sort des remèdes.

Mais j'ai remarqué que les pâtes molles et sucrées, les jujubes, les losanges lubrifiants, en un mot les douceurs thérapeutiques, échappent à cette règle de soudaineté. Elles traversent les siècles, allègrement, comme leurs soeurs les tisanes, les quatre fleurs, la camomille, la boisson chaude de pomme de reinette, la mauve et la guimauve, et la principale raison m'en paraît être qu'elles s'offrent à nous sans prétention. Aucune d'elles n'a jamais affirmé: "Je vous guérirai". Elles promettent de calmer, et leur succès ne passe pas.

Il en est de même des remèdes sociaux. Les petites fraternités, le salut d'un seul à seul, l'homme qui sait dire bonjour, les yeux qui savent plaindre, les oreilles qui savent écouter, font plus que des systèmes, pour la paix du monde. Il y a un art de n'être pas odieux, qui est d'autant plus compliqué que la fonction sociale est plus haute, et la richesse plus évidente. Deux ouvriers se rencontrent: celui qui offre un verre de vin est assuré d'avoir satisfait largement aux lois de la civilisation. Mais M. le maire qui traverse le matin son village, et se rend à la mairie, quel diplomate s'il ne blesse personne! "Père Untel, maître Untel, monsieur, mon ami", il doit d'abord choisir, du plus loin qu'il aperçoit un administré, l'appellation protocolaire. Qu'il ne se trompe pas! qu'il ne confonde pas! Sa popularité peut souffrir d'une erreur de nuances. Elle mourrait s'il oubliait d'être : mansuet avec l'alcoolique impotent qui réclame à la société la juste retraite de buveur; familier avec l'enfant du sexe masculin qui se rend à l'école: suave, ému, partagé entre quatre tendresses, toutes administratives, s'il rencontre une mère suivie de trois petites filles; digne avec l'instituteur, son supérieur secret; digne encore avec le pompier, dont les demandes de crédits, pour la pompe inutile, fatiguent le budget communal ; confiant avec le cantonnier qui trahit son maire; cordial et réservé avec les curés, puisque les temps ne sont pas venus d'être impunément clérical... Le pauvre homme, n'est-ce pas! Encore le supposé-je de moyenne condition, payson enrichi ou commerçant retraité. Mais, s'il habite un "château", — qu'il l'ait reçu en héritage ou gagné, peu importe, — ce n'est plus que l'habileté, de la rondeur, de la bonté qu'il lui faudra, pour être populaire. C'est du génie. Au moindre mot, l'histoire de France est invoquée contre lui, l'histoire frelatée, dont ils se servent comme d'une vieille pierre, pour aiguiser tous les faux d'aujourd'hui. La jeunesse n'est pas une excuse, je vous assure, et ce n'est pas un petit crime d'être supposé riche. Car, bien souvent, la richesse que l'on envie n'existe que dans l'esprit des pauvres gens. Ils ont de la fortune une idée si étrange! Dès qu'ils voient vivre à côté d'eux un homme qui ne travaille pas de ses mains, ils lui attribuent une sorte de richesse inépuisable, qui vient on ne sait d'où, et qu'accompagnent, hélas! toutes sortes de mauvais penchants. Ils le jugent avare, méprisant, et "sans coeur". La preuve contraire est longue à établir et toujours facile à briser.

Nous avons, pour balayer les salles de notre dispensaire à Paris, un vieux terrassier, cramoisi de visage et, je le crains, d'opinions, entré chez nous par mégarde, un jour qu'il était ivre et qu'il se disait sans travail.

C'est un faune devenu respectueux sur le tard et inégalement. Sa barbe hirsute, ses yeux veinés, sa voix toujours grognante, lui donnent une petite autorité, très courte, parmi les jeunes mères du quartier, qui apportent leurs nourrissons à M. le docteur. Dès la seconde fois elles n'ont plus peur de lui. Mais, la première, on l'écoute, on fait moins de bruit, on prend la chaise qu'il a désignée. Cela lui suffit, il est important. Les doyennes du dispensaire, comme moi, ont un certain droit de réprimande, soumis à de nombreuses conditions: évidence et lourdeur de la faute, longue tolérance avant le reproche, douceur dans l'expression, dans la voix, dans le geste, etc. Mais les jeunes, les blondinettes, qu'une pensée charitable amène, une ou deux matinées, par semaine, dans cette pouponnière, croyez-vous qu'elles aient la permission de juger le "travailleur"? Mais non ! Et c'est ce qu'avait oublié mademoiselle de Saint-Franchy, cette amour d'enfant, deux fois aristocrate, de vieille famille irlandaise par sa mère, et de vieille souche nivernaise par son père, la plus rose de nos aides, mais la moins initiée à cette connaissance de l'orgueil, qui est le premier principe de l'art du commandement.

Hier donc, en arrivant au dispensaire, de bonne heure, je remarque que la salle d'attente n'est point en ordre. Les bancs et les chaises ne se font pas vis-à-vis. Des brins de fil traînent sur le dallage, des tampons d'ouate, des morceaux de biscuit, une tête de poupée. J'entre dans le cabinet de consultation. Mademoiselle de Saint-Francy est occupée à classer les observations médicales de la veille. Elle n'est pas rose, elle est rouge. Elle lève la tête.

—Que voulez-vous, me dit-elle, Pierre refuse de balayer, il refuse d'essuyer, il refuse de remuer un banc, il refuse tout, tout, tout...

Je sonne. Pierre ne vient pas, je passe dans sa petite pièce qui renferme nos archives et nos flacons de pharmacie, j'ouvre la porte qui donne dans la courette: Pierre est là, rouge, lui aussi, — c'est l'habitude,— et se lavant les mains, comme il fait chaque matin quand il a "fini son ouvrage".

—Eh bien ! Pierre, et le balai ?

—Le voilà, mademoiselle !

Il montre, de sa main ruisselante, l'objet qu'il a jeté sur l'asphalte.

—Mon brave Pierre ! Vous me quittez ?

Il faut croire que j'ai bien dit cela, comme je le pensais, avec un regret. Pierre a secoué ses mains, il les a essuyées lentement, puis, me regardant avec cette autorité des hommes qui sont sûrs de ce qu'ils professent :

—Non, mademoiselle, je n'ai pas l'intention de m'en aller. Je ne travaille plus, tout simplement.

—Parce que ?

—Parce que mademoiselle de Saint-Franchy a fait son Louis XV avec moi.

—Est-il possible? Son Louis XV? Mademoiselle de Saint-Franchy?

—Et pas qu'un peu ! La voilà qui s'amène, tout à l'heure, et qui me dit, en relevant son nez: "Qu'est-ce que vous faites donc, Pierre ? Il est huit heures, et il y a de la poussière partout: faites-moi le plaisir de balayer mieux que ça !" Faites-moi le plaisir: c'est comme un roi ! Sommes-nous en république, oui ou non? Mademoiselle, devant vous, je reconnais que je peux mériter une observation. Mais une leçon, jamais : nous sommes en république. Elle l'oublie tout le temps, cette petite Saint-Franchy. Si elle m'avait dit, même elle: "Pierre, vous devriez mieux balayer", on se serait compris. Mais: "Faites-moi le plaisir! Faites-moi le plaisir !" Alors, je n'obéis plus. Mademoiselle doit comprendre pourquoi.

J'ai eu l'air de comprendre. Pierre a repris son balai.

Il en est ainsi partout, du sud au nord et de l'est à l'ouest. Le vrai pays des castes, après l'Inde, c'est le nôtre. Les devises n'y font rien. Celui qui veut avoir la moindre influence heureuse, ne fût-ce que parmi ses plus proches voisins, doit connaître dix mondes différents, qui ont chacun ses lois de l'honneur, son code de civilité, son langage souvent, toujours son amour-propre.

Eh bien ! le nombre est grand, dans cette France affaiblie, des hommes et des femmes qui savent l'art difficile de secourir les misère humaines, de maintenir un peu de paix, de ramener un peu d'espérance. Les uns le font pour l'amour de Dieu, les autres pour le seul amour du prochain. Un observateur attentif, qui étudierait un quartier d'une ville quelconque de France, serait d'abord effrayé de tous les maux qu'il y noterait. Mais s'il persévérait, il sentirait que tout n'est pas dit quand on a vu le mal et qu'on l'a signalé. Il admirerait l'ingénieuse tendresse qui visite, non pas toutes les douleurs, mais beaucoup d'entre elles. La solitude dans le malheur est encore l'exception, en cette France pénétrée de charité.Elle tend à s'accroître, et les causes seraient trop faciles à dénombrer.Mais nul ne sait les lois qui commandent cette invisible amie qu'est la pitié. Elle fait des prodiges. Elle vient quand on ne l'attend plus. Elle est déjà venue quand on croit qu'elle oublie. Ceux qui cherchent, pour les secourir, les plus dénués des êtres, les plus orphelins, les plus malades, les enfants les plus menacés, lorsqu'ils s'avancent vers la maison trouvent souvent, sur le chemin, la trace de l'inconnu qui les a précédés. "Dites-moi, madame, c'est bien la petite brunisseuse du 42 qui a perdu son mari ?—Oui, mademoiselle, une misère, allez !—Trois enfants ? — Plus que deux, parce que la voisine du rez-de-chaussé, qui a fait quoi faire, s'est chargée de l'aînée. Et puis, on a récolté dans le quartier un peu de charbon ; gros comme vous, ce n'est pas beaucoup, mais ça fait plaisir, n'est-ce pas, dans la peine ? "

Petites fraternités. La campagne les connaît encore mieux que la ville. J'ai interrogé bien des maires de villages, et, parmi eux, beaucoup de ces "hobereaux" dont on se moque aisément, mais que rien ne remplace quand le logis est vendu, beaucoup de chefs d'industries rurales, de propriétaires de moulins ou de fours à chaux, de maîtres de forges ou de cultivateurs. Tous se plaignaient des ennuis de la charge, des tracasseries préfectorales, des jalousies, des ingratitudes, des trahisons qui sont la monnaie dont les pauvres eux-mêmes sont riches. "Alors pourquoi restez-vous ? "). Ils ne niaient pas que ce fût un peu par amour-propre, ou par intérêt. La plupart ajoutaient cependant : "Je reste aussi par devoir, à cause du mal que je puis empêcher, et du bien que je puis faire."

Petites fraternités. Je crois qu'elles ont un rôle immense. C'est peut-être grâce à elles que le monde tient encore en équilibre.

René BAZIN.
de l'Académie Française.

Bibliographie

Les Vies nécessaires, par Georges Maze-Sencier. — Ce livre est un vibrant appel à l'action, ou si l'on veut, à la vie, car entre ces deux mots, l'auteur, avec raison ne met pas de différence. A toutes les âmes qui tendent à s'affaisser, par conséquent à moins vivre ,il servira de stimulant efficace: aux découragés de tous degrés, qui se demandent: "à quoi bon l'effort", il fournit des réponses décisives. M. Maze-Sencier mérite ainsi d'être classé parmi les plus éloquents "professeurs d'énergie." Non cependant qu'il fasse un cours! Il n'enseigne pas: il n'argumente point, il médite, il cause et il entraîne. Et bien souvent ses réflexions se réduisent à des commentaires de symboles appropriés; il se sert à merveille de l'allégorie. En sorte que nous goûtons le rare plaisir d'entendre prêcher l'action, dans le langage poétique ordinairement réservé au rêve!

En sorte qu'il ne faut pas chercher dans son ouvrage, ce qu'Hello appelle: "l'unité mécanique", qui est celle de toute histoire ou argumentation ordonnée suivant les règles. Mais les lecteurs avertis n'auront pas de peine à y démêler, par delà les fantaisies de l'écrivain et malgré son allure capricieuse "l'unité organique" laquelle, —je cite encore Hello — consiste à présenter partout les applications de la même vérité, et à en suivre dans la vie, dans la science, dans l'art, les reflets et les symboles".

Or, tel est précisément, le procédé employé par l'auteur, et, cette vérité d'ordre pratique, qu'il tourne et retourne en tous sens, comme un diamant, — parce qu'elle est précieuse et pour qu'elle brille davantage, se résume en l'axiome simple et profond: vivre, c'est agir. La peur de vivre n'a jamais rencontré d'adversaire plus déclaré, ni la beauté de la vérité d'admirateur plus fervent. Et il apprécie l'action, au point qu'il ne veut pas qu'on en perde, même une parcelle. Il ramasse avec un soin jaloux les miettes. Il sait que l'acte le plus modeste, et si étroites que nous en semblent les bornes, peut cependant se dilater à l'infini. "Aucun mouvement ne se perd dans le monde matériel. Mise en branle par un premier moteur, une molécule déplace la molécule voisine, qui déplace à son tour celle qui la touche immédiatement, et ainsi de proche en proche, le mouvement se communique et s'étend à travers les espaces. Ne pourrait-on pas dire qu'il en est de même du monde moral, et que le plus petit, le plus humble et le plus obscur peut, s'il le veut, devenir le point de départ d'un mouvement considérable." (p. 196)

Et si, même isolé, notre effort peut légitimement prétendre à de telles destinées, qu'est-ce donc de nos efforts associés? La science nous montre aujourd'hui, que les infiniments petits, Michelet les appelle à bon droit "des faiseurs de mondes." Or, réunissant nos petitesses, nous ressemblons "à ces madrépores obscurs qui déposent au fond des mers, la parcelle de calcaire solide que toute leur vie ils ont secrétée. Mais c'est avec ces parcelles fragiles et si ténues que peut se former l'ossature des continents". (p. 197). Voilà de quoi sans doute établir fortement la puissance de la solidarité et de quoi aussi condamner sans appel, toutes les inerties, toutes nos obstentions basées sur le fallacieux prétexte de notre faiblesse personnelle. M. Maze-Sencier insiste beaucoup là-dessus.

Il glorifie l'anonymat: il n'admet pas qu'il y ait dans la vie de quantité négligeable, sauf les pessimistes endurcis et les sceptiques de partipris. Avec attendrissement, il chante les notes ignorées ou sacrifiées dans l'éternel concert! Il magnifie ces vies obscures, mais nécessaires qui lui inspirent le titre de son livre, et fait siennes ces expressives paroles de G. Goyau. "L'histoire est faite d'obscures poussées, d'imperceptibles pesées qu'exercent les uns sur les autres ces grains d'une fugitive poussière, l'humanité: c'est que les inconnus ou les méconnus créateurs du milieu et créateurs du moment, méritent d'apparaître comme les tisserands authentiques de l'histoire: et c'est qu'enfin le monde est en général conduit.... par cette anonyme collectivité que forment en s'associant les libres arbitres de tous." (p. 207).

C'est dans cette grandiose mêlée de la vie, qu'il faut à tout prix nous lancer: c'est sur ce mouvement, toujours flottant, qu'il faut, de tout notre poids, peser! Rien ne peut nous dispenser de la collaboration à l'oeuvre commune. Ni les tracas, ni les insuccès, ni les meurtrissures qui sont pour ainsi dire le pain quotidien de l'homme d'action. Aussi bien n'agit-il pas pour lui, et la sacrifice est à la base de l'activité chrétienne. Et l'effort, dût-il même demeurer stérile, il n'en reste pas moins "une grande et noble chose" et qui enrichit l'âme.

Tel est à peu près le fond de ce beau livre. Mais le moyen de rendre l'accent, si généreux! Le moye nde résumer les développements si amples! Et sans doute les extraits de M. Maze-Sencier empruntés à Goyau, Amiel et Ollé-Laprune, sont d'un sens autrement resserré que ses pages à lui : mais, en celles-ci, par contre, les idées des maîtres sont semées d'un tel geste et fleurissent d'un tel entrain, que de les revoir et de les cueillir à nouveau, c'est une joie encore et non moins un profit. Dirai-je enfin que le style se recommande par une si grande aisance, qu'on se souvient à peine de la formule: la facilité est le plus beau don de la nature, à la condition qu'on n'en use jamais, et que tels morceaux symboliques — lisez par exemple la Mer, — par la multiplicité des visions qu'ils évoquent, et l'intensité des sensations qu'ils provoquent, valent, à eux seuls, de longs poèmes!

P. FORTIN.

Feu M. Bélanger

Québec, 29. — M. J.-A.-A. Bélanger, fils de M. Amable Bélanger et propriétaire avec ce dernier de la Fonderie Bélanger, de Montmagny, est mort ce matin à l'hôpital Saint-Luc des suites d'une opération pour l'appendicite .Il était âgé de 35 ans et laisse une femme et trois enfants.

Torche vivante

Winnipeg, Man., 29. — Un nommé Zahdmick, Galicien, a inondé sa femme de pétrole et a mis ensuite le feu à ses vêtements, après une querelle avec elle.

Elle est mourante à l'hôpital.

QUESTIONS PEDAGOGIQUES

ORIENTATION NOUVELLE

Les élèves des classes de commerce chez les Clercs de Saint-Viateur nous offraient l'autre jour dans leur congrès social un spectacle vraiment réconfortant. Réunis à l'Académie Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ils mettaient en commun leurs lumières pour étudier un bon nombre de questions qui indiquent clairement une préoccupation nouvelle: ils entendent se soumettre à une discipline de labeur, non pas uniquement pour leur culture personnelle, mais pour l'avancement des grandes causes qui ont le don de les passionner: la question morale, la question sociale, la question nationale, la question religieuse. Relisez le programme si artistique édité à cette occasion avec la belle poésie de Lozeau qui l'explique et vous verrez que tous les travaux qui ont été lus, toutes les causeries qui ont été faites et écoutées avec tant d'intérêt se rattachent à l'une ou à l'autre de ces questions. Toujours, on sentait un désir d'apostolat, comme il convient aux jeunes qui veulent dépenser leur activité au service de nobles causes.

Le jeune homme éprouve un sentiment de fierté bien légitime, quand on le met en face de son rôle futur au sein de la famille, (La Vie de famille, par M. Damase Gagnon); mais il se fait gloire également de prendre rang autour du drapeau pour la défense de la langue et de la nationalité (Charles Auguste Alarie et Robert Chênevert). Il songe à l'influence qu'il exercera dans sa patrie s'il se forme un idéal (Léonard Tremblay), et s'il conforme sa vie publique à son idéal.

Qu'il faisait bon d'entendre ces jeunes gens affirmer leurs convictions pour les affermir et dire bien haut pendant les jours du Collège Commercial que plus tard on rapprochera leur conduite des principes qui doivent déterminer cette conduite. Ce n'est pas eux qui viendront répéter aux contemporains: "Faites ce que je dis et non pas ce que je fais" (Paul-Emile Crépeau, Louis Lafranchise). Ils n'entendent pas jeter un désaccord public entre leur vie privée et leur vie sociale; et quand avec une légitime fierté, ils exerceront leurs droits de citoyens ils ne sacrifieront rien des vérités éternelles et des principes immuables. Ils seront eux-mêmes, et non pas un zéro quelconque quand ils déposeront dans l'urne leur bulletin de vote.

* * *

Mais nos jeunes amis sont clairvoyants. Ils songent à l'ennemi qu'ils rencontreront sur la route. Le plaisir, sous toutes ses formes, viendra les solliciter pour les faire dévier de la voie droite (André Paquette, Donat Gosselin, Edgar Lamanque). Ils s'engagent à lutter énergiquement contre lui et à tenir haut et ferme leur drapeau de catholiques. Et pourquoi donc oublieraient-ils la valeur des causes qu'ils veulent défendre et la majesté du drapeau qui les abrite? Car leur drapeau ne flotte-t-il pas depuis dix-neuf siècles? Il a été planté sur le calvaire par Jésus-Christ qui l'a arrosé de son sang et empourpré de ses mérites; et si dans les trois premiers siècles des martyrs l'ont promené dans les catacombes, devant les tribunaux et dans les amphithéâtres, on ne saurait perdre de vue qu'il flotte librement sur nos têtes depuis seize cents ans. Pie X vient de nous le rappeler en promulguant le jubilé universel pour remercier Dieu d'avoir permis à un coup de vent favorable de transporter ce glorieux étendard jusqu'au sommet du capitole pour envelopper dans ses plis glorieux la liberté du culte chrétien.

C'est qu'en effet au-dessus de la famille, au-dessus de la patrie, au-dessus de la société civile, il y a quelqu'un que nos jeunes veulent servir avec fierté: Dieu. La loi divine est à la base de toutes ces institutions, et on ne l'a pas oublié dans le choix des travaux. Elle garantit au foyer l'affection mutuelle; elle relève la dignité du travail, y fait régner la paix, la concorde et l'union. Elle donne à la patrie son meilleur fondement en mettant à son service toutes les énergies du courage chrétien. Et qui donc assurera la force aux Etats, sinon cette même loi divine qui nous dit d'obéir à nos chefs naturels dans tout ce qu'ils commandent de juste et de raisonnable?

Aussi bien les jeunes congressistes veulent prendre en main la défense de leur Dieu et dresser leur affirmation catholique bien haut en face des négations et des outrages de l'impiété (Neil Rivet, Albert Rossignol). Ils mettront à profit les moyens à leur disposition et sauront en particulier utiliser la grande puissance du jour, la presse, pour atteindre cette fin (Armand Landry).

* * *

Je n'en finirais pas si je voulais suivre tous nos amis dans leurs travaux si variés, si nourris d'idées et si bien dits toujours. Franchement ces jeunes gens des classes de commerce parlent beaucoup mieux que nous, lorsque nous étions aux mêmes cours; et, pour faire une confession entière, je dois ajouter que beaucoup de rhétoriciens de jadis pourraient venir prendre des leçons auprès d'eux.

Mais je veux maintenant mettre sous les yeux des lecteurs les voeux des congressistes. Vous verrez qu'il ressort clairement de ces assises dont l'avenir est, me dit-on, assuré — et tant mieux — que les jeunes ont dans l'âme une conviction: ils savent que la force intégrale de leur foi, c'est Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même qui la leur donnera. Ils sont exposés à tomber, ils le savent bien; mais Jésus viendra à leur secours par la sainte Eucharistie. Ils sont bien décidés à fouler aux pieds les malheureux préjugés du jansénisme et de s'approcher souvent de la sainte table. Un apôtre laïque qui se trouvait à cette réunion a relevé cette crâne affirmation avec une émotion visiblement sentie. C'est que le jeune congressiste avait parlé avec une conviction entraînante.

Voici les résolutions du congrès. Je les livre aux réflexions des hommes sérieux.

"Considérant que l'idéal des ancêtre est un héritage qui impose des devoirs graves, impérieux; considérant que notre race n'accomplira sa mission providentielle qu'avec le concours de ses enfants; considérant donc que le triomphe et la gloire des Canadiens-français reposent sur la valeur des jeunes, le Congrès des élèves de Commerce des Clercs de Saint-Viateur invite ses membres à réaliser les voeux suivants:

1.—Pratiquer la tempérance;

2.—S'affilier dès leur sortie du collège, à l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française et à la ligue du Sacré-Coeur;

3.—Lire et propager les bons journaux, les bons livres et les tracts de propagande catholique;

4.—Favoriser les oeuvres sociales catholiques et particulièrement les caisses populaires, les coopératives, les conférences de Saint Vincent de Paul et les sociétés de secours mutuel;

5.—Combattre les sociétés secrètes, les mauvais livres, les mauvais journaux et les mauvais théâtres;

6.—Encourager les institutions nationales et spécialement la Société Saint-Jean-Baptiste;

7.—Protéger la langue française;

8.—Continuer leur formation personnelle par la communion fréquente, par l'étude, et par la retraite fermée;

9.—Etre de la jeunesse qui prie, qui travaille et qui fait de l'action pour l'Eglise et la patrie."

Et maintenant allez, jeunes amis, par des chemins divers; dans le commerce ou l'industrie; dans les finances ou dans l'agriculture que vous avez eu le rare bon sens de ne pas oublier (Jules Paquet et Alphonse Désilets), vous serez de véritables apôtres.

Le véritable apôtre, c'est celui qui ne connaît pas de défaillances ni sur le terrain professionnel ni sur le terrain civique. Vous travaillerez au développement des oeuvres de prévoyance et d'assistance, (Séraphin Lozeau) des mutualités et des syndicats. Les oeuvres catholiques se multiplient de tous côtés; vous en favoriserez l'éclosion sous la direction vigilante de vos évêques et de vos prêtres. Vous vous enrôlerez sous la bannière de la Jeunesse catholique, dont l'ambition est de constituer une élite en vue de toutes les nécessités de l'apostolat. Enfin vous ne serez jamais de ceux qui "logent la religion tout en haut de l'édifice humain, à un étage supérieur, où on l'entoure de respect, à condition qu'elle n'en sorte pas; à cet étage, l'homme est catholique; à tous les autres, il est homme, citoyen, tout ce que l'on veut, excepté catholique."

Abbé Philippe PERRIER.

FEUILLETON DU DEVOIR

VIEILLES GENS VIEUX PAYS

par JEAN DE LA BRETE

18

(Suite)

EMMEE A BERTRAND.

"Comment faites-vous pour aimer une personne aussi injuste, cher Bertrand? Car vous avez raison: non de m'aimer, mais de trouver mon humeur détestable.

"L'indiscret! me demander si je graverais un mot éternel? Ma réponse vous sera donnée en belle saison, quand nous irons ensemble dans les bois. Au printemps, j'espère que nous serons fiancés, et nous ferons cette promenade, et vous verrez quel mot je graverai sur l'écorce... Seulement nous chercherons un arbre un peu caché, bien éloigné des chemins parcourus, notre secret sera à nous seuls, non à tout venant. Et, plus tard, nous irons voir l'arbre qui aura grandi avec notre pensée gravée.

"Ce serait charmant, Bertrand; mais ce jour viendra-t-il jamais? Comment vaincre des idées vieilles de cinq cents ans? Et pourtant nous sommes la jeunesse, l'espérance, et la jeunesse vit "de l'avenir, non du passé", ai-je lu dans un livre très bien fait.

"Vous vous plaignez des aspects trop sombres de nos côtes. Mais quand les "mielles" sont couvertes de serpolet, que les pâquerettes poussent sur les falaises, que la campagne est verte, vous verrez quelle belle idée vous aurez de notre pays!

"Moi, je n'aime pas les airs sévères de la nature, j'aime ses aspects doux, et vous admirerez un jour avec moi mes endroits préférés. Vous aimerez notre propriété du Mesnil, remplie de beaux arbres, de petits ruiseaux, de pelouses émaillées de fleurs champêtres. C'est l'aspect qui répond à mes sentiments quand je pense à la vie et à vous.

"Adieu, cher Bertrand.

EMMEE."

Bertrand à Emmée.

"Ecrivez-moi toujours ainsi, chère Emmée, laissez parler sans inquiétude votre coeur; n'ayez souci d'usages qui ne peuvent être faits pour nous dans les circonstances présentes.

"Je chantais en moi-même vos douces paroles ce matin, en mer, alors que nous avions des craintes, mes matelots et moi; nous nous étions lancés imprudemment, et le grain annoncé a failli nous emporter. Dans ce danger j'étais avec vous, et si les vagues m'avaient à tout jamais recouvert, vous étiez, après Dieu, ma dernière pensée.

"Les beaux yeux d'Hébé auraient-ils pleuré? et mon souvenir aurait-il vécu longtemps dans son âme? Hélas! qui le sait! mon sentiment est-il entièrement partagé?

"J'aimerai toujours tout ce que vous aimez! toujours je serai bien où vous serez. Les mielles sans serpolet et les pelouses les plus desséchées m'apparaîtraient couvertes de fleurs du ciel si vous étiez auprès de moi.

"Viennent les roses, et nous nous marierons, j'en suis sûr! Alors, après nos pèlerinages champêtres et romanesques, nous irons en Bretagne, puis nous partirons pour notre garnison. Quelle joie et quelle fierté d'arriver avec vous! Quel est celui de mes camarades ou de mes amis qui ne m'enviera pas? Oui, chère Emmée, je suis souvent transporté de joie orgueilleuse à l'idée de vous présenter dans ma famille militaire. Vous y rencontrez des femmes aimables et jolies, mais aucune ne peut vous être comparée.

"Au premier bal, je veux que vous soyez belle entre toutes les belles, et je vous parerai avec amour.

"Les jolis projets! les beaux rêves! Ils se réaliseront, et nous serons heureux, chère, bien chère Emmée.

BERTRAND."

Le roué n'avait pas couru grand danger; je me rappelais le grain dont il parlait parce que, le sachant en mer, j'avais observé le temps et remarqué le ciel menaçant.

En réalité, la situation n'avait pas été bien grave, et ils étaient si près de la côte que, pris en travers par le vent, ou embarquant trop d'eau, ils eussent facilement abordé à la nage.

Mais il réussit dans son projet sournois d'émouvoir Hébé:

"Mon Bertrand, vous avez couru un grand danger, vous avez failli mourir, et vous m'en parlez avec cette indifférence! Si j'aurais pleuré!... Mais je serais morte de douleur, car je vous aime, Bertrand, autant que vous m'aimez.

"Vous-êtes sauvé, et pourtant, à la pensée de ce danger, j'ai pleuré toute la matinée. A dîner, mon père, voyant mes yeux rouges, m'a questionnée. J'ai parlé de migraine, et comme je me sentais suffoquer encore, je n'ai par mangé et me suis retirée dans ma chambre.

"Que c'est affreux! Promettez-moi, promettez, je le veux, de ne jamais commettre d'imprudence, de ne jamais partir sans être sûr qu'il n'arrivera rien. Promettez, cher Bertrand, si vous ne voulez pas que je vive dans une continuelle inquiétude, que je sois bien malheureuse.

"Je vous aime, et veux être rassurée.

EMMEE."

Bertrand à Emmée

"Chère Emmée, vous me dites enfin, sans réticences, ce mot attendu par moi avec l'ardente impatience de mon amour. Enfin, directement, vous écrivez: je vous aime!

"Vous voulez ma promesse de ne plus aller au-devant du danger?... Ah! mille fois plutôt je promettrais le contraire, afin de recevoir une nouvelle lettre comme celle d'hier. Béni soit le danger qui a vaincu votre réserve! Je voudrais qu'il eût été plus grand et que nous fussions tombés à l'eau.

"Mais léger ou redoutable, il n'importe! et je suis tout débordant de joie, chère Emmée!

"Je suis allé promener mon bonheur sur le roc, parmi les souvenirs de cet endroit qui s'appelle la Baisière, rendez-vous, dit la chronique, des "loyaulx amoureux" lors de leur première entrevue secrète.

"Je voyais les hommes du passé se promener sur le vieux roc avec leur "bonne mie", lorsque, réciproquement, ils avaient engagé leur foi, et je me répétais que pas un n'aimait comme je vous aime.

"Chère Emmée, il faut être patient, c'est vrai, mais je commence à trouver les jours bien longs et à songer que, si vous vouliez, nous pourrions brusquer le dénouement.

"Adieu, chère adorée.

BERTRAND."

Un amant, il faut en convenir, n'est pas toujours avisé, et la réponse d'Hébé me fit sourire.

"La singulière épître, monsieur! et que dois-je en conclure?

"D'abord le danger couru était médiocre, et vous l'avez exalté pour me faire parler? La laide dissimulation! Vous avez joué de mes sentiments à votre profit, est-ce là ce que je dois comprendre? Sans pitié pour moi, vous vous êtes réjoui des pleurs que j'ai versés, vous le dites ouvertement, sans rougir...

"De quel dénouement parlez-vous? Retombez-vous dans vos errements, et m'allez-vous conter qu'un enlèvement est digne d'un coeur honnête?

"Je crois, moi, que les "bonnes mies" dont vous parlez n'ont jamais eu de fiancés aussi méchants et aussi perfides.

"Votre servante,

E.D. P..."

Bertrand avait pris trop d'assurance pour se laisser déconcerter.

"Douce perfidie, chère Emmée, que d'attirer le coeur de l'aimée plus près du sien! Délicieuse méchanceté que d'animer la statue et de lui faire prononcer les douces paroles.

"Sans rougir, je me réjouis des larmes versées pour moi, et j'en aime plus vivement, s'il est possible, ma chère Hébé. Son dépit même caresse délicieusement ma vanité.

"Vous êtes la plus jolie des mies, et moi le plus tendre, le plus aimant des fiancés.

B. "

Elle répondit au plus vite:

"En vérité, monsieur, il me faut peut-être vous remercier! Votre tante n'a-t-elle pas raison d'affirmer que les hommes deviennent aisément suffisants? Vous prenez des airs protecteurs, des airs victorieux, des airs enfin qui ne me conviennent pas.

A suivre)

TEMPÉRATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame-Est, R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui maximum 73
Même date l'an dernier 53
Aujourd'hui minimum 41
Même date l'an dernier 45

BAROMETRE:

8 h. matin: 29.61; 11 h. matin: 29.60; midi: 29.59.

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

(Service particulier)

Toronto, 30.—Il fait une forte tempête dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre et dans les Provinces Maritimes. Dans l'Ouest, le beau temps continue.

Grands Lacs et Baie Georgienne. — Modérément chaud aujourd'hui. Demain averses locales.

Ottawa et Haut Saint-Laurent. — Beau aujourd'hui. Demain quelques averses.

Bas Saint-Laurent. — Forts vents du Nord-Ouest, pluie. Demain beau.

ÉPHÉMÉRIDES

30 MAI 1911

—La Cour Suprême vient d'ordonner la dissolution de l'American Tobacco et de ses filiales, l'Imperial Tobacco et la British American Tobacco.

—Le Pape vient d'adresser aux évêques catholiques une encyclique dans laquelle il déplore amèrement l'attitude anti-religieuse du gouvernement portugais.

—Deux villages de la Nouvelle-Ecosse sont menacés de destruction totale. Au nord de Shelburne le feu a détruit pour plusieurs milliers de piastres de bois de construction.

S. G. Mgr Bégin

LA POPULATION CATHOLIQUE DE QUEBEC CELEBRERA BRILLAMMENT LE 25ième ANNIVERSAIRE D'EPISCOPAT DE SON VENERABLE ARCHEVEQUE.

(De notre correspondant)

Québec, 30. — Le fêtes du jubilé d'argent épiscopal de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Québec ont lieu mardi, mercredi et jeudi prochain.

Si l'on en juge par les préparatifs qui se font, ces fêtes seront très solennelles. Depuis quelques jours, on a entrepris la décoration et l'illumination de tous les édifices principaux où S. G. Mgr Bégin sera fêté pendant la célébration de son jubilé. Le palais archiépiscopal, le séminaire, l'Université et la Basilique seront pourvus de décorations magnifiques qui donneront à notre ville un véritable aspect de fête.

Les manifestations en l'honneur de S. G. Mgr Bégin seront l'oeuvre exclusive de ses ouailles. Ce seront des fêtes diocésaines durant lesquelles toutes les classes auront une occasion particulière pour aller présenter leurs hommages au vénérable archevêque. Sans leur ôter leur caractère diocésain, le comité d'organisation y a invité les principaux personnages ecclésiastiques du pays dont la présence servira à rehausser l'éclat des fêtes. Déjà, on a l'assurance que douze évêques et un grand nombre de prélats y prendront part. S. E. le Délégué Apostolique a accepté l'invitation de participer à la célébration et arrivera à Québec, le 2 juin, par le convoi de 6 heures 30, après sa visite aux Trois-Rivières. S. G. Mgr Bruchési, S. G. Mgr Gauthier et NN.SS. Blais, Labrecque, Larocque, Cloutier, Bruneau, Mathieu, Latulippe, et Mgr l'administrateur de Joliette ont aussi assuré le comité d'organisation de leur présence.

Il y aura, comme on le sait, de grandes manifestations religieuses et civiles durant les trois jours que durera la célébration. Les fêtes religieuses auront lieu dans la Basilique. S. G. Mgr l'Archevêque sera fêté aussi à l'Université et au Séminaire. Les hommages de la population de Québec 2lui seront présentés par le maire de Québec à la Basilique. Il y aura une grande manifestation par les associations ouvrières de la ville.

Mgr Hamel

Québec, 30. — L'état de Mgr Hamel va de plus en plus mal. Hier le vénérable malade a été administré par S. G. Mgr Mathieu et on n'en attend plus guère que la mort.

Armand Lavergne à Niagara Falls

(De notre correspondant)

Québec, 30.—M. Armand Lavergne a accepté l'invitation de faire une conférence devant le club Canadien de Niagara jeudi prochain.

Le "Cumberland" quitte Halifax

(Service particulier)

Halifax, 30. — Le "Cumberland", portant à son bord le prince Albert, est parti ce matin pour Charlottetown. Le "Cumberland" est attendu en cette ville demain matin, et il partira pour Québec mardi.

Adoration Nocturne

Les membres de l'Adoration Nocturne sont priés de prendre part dimanche, à 2 heures p.m., à la réunion à l'Oratoire Saint-Joseph.

ACCUSATION PEU BANALE

LA PROVINCE DE QUEBEC PORTE UNE ACCUSATION DE VOL CONTRE DEUX PRISONNIERS INCARCERES A MONTREAL. — LES DELINQUANTS SONT TROUVES COUPABLES.

ILS SERONT CONDAMNES

Deux prisonniers incarcérés et en même temps accusés de vol, n'est pas chose banale, surtout quand la plaignante dans la cause est la province de Québec. C'est pourtant le cas d'Arthur Brais et de Louis Simard, ces deux jeunes voleurs qui surent brûler la politesse à leurs gardiens, il y a une quinzaine de jours. Quand les deux voleurs se sauvèrent, ils portaient l'uniforme bicolore de M. Vallée, et quand on les retrouva, ils étaient en civil. Ils sont donc accusés aujourd'hui d'avoir volé deux vestons, deux pantalons, deux paires de chaussures et deux chapeaux. Le juge Lafontaine les déclare coupables de vol au détriment de la Province et il les condamnera après leur procès pour évasion.

Le délégué apostolique aux Trois-Rivières

(De notre correspondant)

Trois-Rivières, 30.— Son Excellence Monseigneur Stagni, délégué papal au Canada est arrivé ici hier soir. Le clergé et tous les principaux citoyens de la ville s'étaient portés à sa rencontre et une réception semi-officielle lui fut faite. Il se retira ensuite à l'évêché.

Ce matin, le délégué, accompagné de Mgr Cloutier et des prêtres de l'évêché, se rendit au couvent des Dames Ursulines où il célébra le saint sacrifice. Mgr Stagni, prit le déjeuner au couvent, visita l'établissement et répondit en termes très heureux à l'adresse que lui présenta au nom de la communauté, une des élèves du couvent. Dans le cours de l'avant-midi, Son Excellence s'est rendue chez les Filles de Jésus qui dirigent notre Jardin de l'Enfance, puis sur le côteau, au monastère des Sœurs du Précieux-Sang. A midi, Mgr Stagni prenait le dîner chez l'évêque de notre diocèse.

Cette après-midi, le personnel du Séminaire aura l'honneur de recevoir le délégué du Saint-Siège, et ce soir, les élèves joueront le grand opéra biblique de Joseph. Monseigneur Btagni qui devait aller au Cap de la Madeleine demain, ira plutôt dans la paroisse Notre-Dame, desservie par les Pères Franciscains. Sa visite au Cap n'aura lieu que dimanche, et les fêtes en son honneur aux Trois-Rivières se continueront jusqu'à mardi. Inutile de dire que notre ville est en liesse et qu'elle a revêtu ses plus beaux atours. Toutes les rues sont pavoisées, les drapeaux battent joyeusement sur tous les édifices publics et toute la population est en joie.

Nouvelle fabrique de conserves alimentaires

Le mardi, 3 juin prochain, la Swift Canadian Company commencera ses opérations, et M. A. L. Jewell, président de la compagnie, s'attend à ce que vingt à trente mille personnes visitent le nouvel établissement érigé à l'angle des rues Craig et Saint-Timothé.

La compagnie Swift Canadian, fabriquera des conserves alimentaires. L'édifice, qui a cinq étages, est construit en béton et en briques pressées. M. Jewell est anxieux de prouver au public qu'une fabrique de conserves n'est pas comme plusieurs le pensent, un endroit malsain et malpropre. La nouvelle maison a pris toutes les précautions nécessaires afin de conserver les viandes fraîches et à l'abri de toute poussière. Le public pourra s'en rendre compte mardi. Tout le monde est invité à assister à l'inauguration.

L'entrée principale de l'édifice est sur la rue Craig. A droite en entrant on admire les magnifiques bureaux du gérant, des commis-voyageurs, des teneurs de livres et du caissier. En arrière des bureaux sont les entrepôts frigorifiques dans lesquels, toute l'année durant, on maintiendra la température à quelques degrés au-dessus du point de congélation. Ces entrepôts pourront contenir aisément 600 quartiers de boeufs frais.

Le reste du premier étage sera affecté au marché en gros et à l'étalage des viandes fumées.

Les trois salles de fumage sont situées aux étages supérieurs. La fumée vient du sous-sol.

Au second étage on remarque les appareils frigorifiques; au troisième sont les glacières; on se servira du quatrième comme entrepôt général.

Au cinquième étage on tiendra les volailles. L'édifice est parfaitement éclairé et aéré.

Il n'y a pas de doute que la compagnie Swift Canadian recevra un puissant appui de tous les consommateurs de Montréal et d'ailleurs.

Le service entre Trieste et le Canada

Londres, 30 — Le "Times" dit: "Bien que les taux de troisième classe aient été augmentés entre Trieste et le Canada, sur les paquebots de la compagnie du Pacifique Canadien, cette compagnie n'en est pas venue à une entente avec le "pool" de la Hambourg-American. Cependant la ligne canadienne a pris cette décision à cause de l'affluence extraordinaire de colons provoquée, cette année, par la guerre des Balkans."

Le nouvel ambassadeur américain à Londres

Londres, 30.—L'hon. Arthur Walsh, contrôleur de la Maison Royale d'Angleterre, présentera cet avant-midi, à 11 heures, au Palais Buckingham, où l'attendra Sa Majesté Georges V, M. Walter H. Page, comme le nouvel ambassadeur américain à Londres.

M. Page présidera la semaine prochaine le banquet qui sera donné à son honneur ainsi que les fêtes qui auront lieu le 15 août prochain pour célébrer l'inauguration du Monument élevé à la mémoire des Premiers Colons anglais établis il y a deux siècles aux Etats-Unis.

LE TRAITE DE LONDRES

C'est le nom que l'on donnera dans l'histoire à la convention de paix signée aujourd'hui à Londres, entre les alliés balkaniques et la Turquie

GRECS ET BULGARES AUX PRISES

(Service particulier)

Londres, 30. — Le traité préliminaire de paix a été signé aujourd'hui par les délégués des alliés balkaniques et de la Turquie à Londres au Palais Saint-James.

Sir Edward Grey, secrétaire des affaires étrangères, présidait l'assemblée.

Londres, 30. — On apprend que la Grèce persistera à réclamer la cession de tous les territoires macédoniens, même ceux qui sont occupés par les Bulgares, dont la population est grecque de nationalité et de tradition. La Grèce est prête à céder sur les points secondaires, mais la base inaltérable de sa politique sera la demande de tous les territoires dont la population est actuellement hellénique.

Les Grecs voient avec désappointement et colère l'amitié grandissante de la Bulgarie et de la Turquie et accusent les Bulgares de "s'être tournés contre leurs frères."

L'entente turco-bulgare est considérée comme une tentative pour menacer et isoler la Grèce. Les Grecs affirment que le succès de la guerre est dû à leurs opérations navales, et ceci seulement devrait leur valoir une considération spéciale.

Le sentiment grec en ce qui concerne la Macédoine et les îles de la mer Egée est fort et profond, et il entraînera les Grecs à des mesures extrêmes.

LE DELEGUE BULGARE EST SATISFAIT

Londres, 30. — Le Dr S. Daneff, délégué bulgare, au cours d'une entrevue après la signature du traité préliminaire de la paix, a dit: "Je m'en réjouis. Ce n'est pas seulement la paix balkanique, mais la paix générale, car l'Europe est délivrée de l'un des problèmes les plus épineux du Levant. Nous avons contracté une lourde dette de gratitude envers sir Edward Grey, dont la maîtrise patiente en infatigable en diplomatie a mené la paix beaucoup plus tôt qu'on ne s'y attendait.

La première réunion de la conférence de la paix a été fixée à lundi, le 2 juin.

BULGARES ET GRECS SE BATTENT ENCORE

Londres, 30. — Un télégramme d'Athènes à l'Exchange Telegraph Company dit que l'artillerie des troupes bulgares stationnées à Prava a ouvert le feu contre les positions grecques d'Eleuthera hier. Le commandant bulgare a refusé d'entrer en négociations avec le commandant grec dans le but de mettre fin à la canonnade. On n'a pas encore reçu de détails de l'engagement.

A la suite de cette agression bulgare, une partie de la flotte grecque a été envoyés à Eleuthera.

DEMISSION DU CABINET ESPAGNOL

(Service particulier)

Madrid, 30. — Le premier ministre espagnol, le comte Alvaro de Romanones, et les autres membres du cabinet ont démissionné. Le comte de Romanones était à la tête du cabinet depuis le 14 novembre 1912, après l'assassinat du premier ministre Canalejas.

LES CAUSES

Madrid, 30. — La démission du cabinet espagnol a été provoquée par une attaque que M. Antonio Maura, ancien premier ministre conservateur, a dirigée hier contre le gouvernement, à la Chambre des Députés.

M. Maura a affirmé que la politique militaire de l'Espagne au Maroc a fait complètement faillite.

Le discours de senor Maura a été abondamment commenté, et plusieurs journaux demandaient la démission du cabinet, ce matin. Le comte de Romanones et ses collègues ont démissionné immédiatement. Le roi Alphonse a accepté provisoirement ces démissions et il a convoqué en conférence les chefs des différents partis afin de demander à l'un d'eux de former un cabinet.

Al'Ecole Normale Jacques-Cartier

OUVERTURE DE LA 137e CONFERENCE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Ce matin, à 10 heures 15, sous la présidence de M. J. J. Hogan, avait lieu à l'Ecole Normale Jacques Cartier la 137e conférence des Instituteurs catholiques de la province de Québec.

Aussitôt après la lecture du procès verbal de la 136e conférence, le Rév. P. Dugas, S.J., fait une substantielle allocution sur les retraites fermées.

Il invite tous les professeurs catholiques du district de Montréal à venir prendre part à celle qui sera spécialement organisée pour eux au Manoir de La Broquerie, à Boucherville, du 28 juin au 2 juillet prochain et leur expose les nombreux avantages qu'ils retireront des quelques heures qu'ils viendront passer dans la solitude pour refaire une vie tout entière dévouée à l'enseignement.

M. J. N. Perreault fait ensuite quelques remarques sur le rapport du délégué de la commission administrative du Fonds de Pension des Instituteurs.

Il déclare qu'il y a actuellement un déficit dans la caisse de la commission mais que le gouvernement s'est engagé à le combler. Il assure les vieux instituteurs que leurs pensions seront payées intégralement.

Il ajoute que le gouvernement se rendra aussi à la demande faite l'an dernier, lors de la 136e conférence, touchant l'augmentation du maximum de pension qui leur est allouée.

Puis une longue discussion s'engage à la suite de la lecture du rapport du comité d'étude de la cinématographie à l'école, faite par le secrétaire de l'Association des Instituteurs, M. Jean Charbonneau.

Sur motion de M. Mondou, on accepte la partie du rapport ayant trait à la demande faite aux instituteurs d'étudier la question du cinéma à l'école et l'on rejette l'autre concernant la nécessité de ce nouveau moyen d'éducation auprès des élèves.

"Il faut, premièrement se rendre compte des heureux résultats de l'emploi d'un moyen, dit M. l'abbé Norice, avant d'en reconnaître la nécessité."

Lecture est ensuite faite de travaux documentés sur l'action du maître vis-à-vis de ses élèves, par M. N. E. Gobeil, sur l'émulation qu'il faut exciter chez eux pour leur faire faire un travail fructueux et sur l'enseignement de l'anglais dans les écoles par M. D. Cartier.

Assistaient à la conférence: MM. A. C. Miller, vice-président de l'Association des Instituteurs, M. l'abbé N. Dubois, visiteur des écoles, M. l'abbé Desrosiers, ainsi que tout le personnel de l'Ecole Normale Jacques-Cartier et une centaine d'instituteurs du district de Montréal et des autres centres intellectuels de la province.

Léger incendie

A 1 heure et demie ce matin un incendie dont on ignore l'origine a causé quelques dommages à la propriété, en ce moment inoccupée, de M. P.M. Robertson, sise au No 16 rue Latour. La brigade qui était sous le commandement du sous-chef Lussier, réussit à maîtriser les flammes au bout de quinze minutes. L'eau a aussi causé des dommages à l'imprimerie Benallack, attenant à la propriété.

La terre tremble

(Service particulier)

New-York, 30. — Une secousse de tremblement de terre, dont le lieu se trouve apparemment à une grande distance au sud-ouest de New-York, a été enregistrée par le sismographe du Musée d'Histoire Naturelle, aujourd'hui. Les premiers frémissements ont été ressentis à 7 h. 39-30, et la principale secousse a duré de 7 h. 50 à 8 h. 16.

Vengeance de barbare

(Service particulier)

Saint-Petersbourg, 30. — Huit juifs russes ont été brûlés à mort dans le village de Potneff, près Kalisz, Pologne russe. Une horde d'individus, dont on ignore encore les noms, ont enfermé les malheureux dans une maison, ont mis le feu et sont partis. On croit que ce crime a été commis dans un but de vengeance.

Le "Nationaliste"

EN VENTE LE SAMEDI SOIR

Lisez dans le prochain numéro:

LACROSSE

National vs Tecumseh.
Toronto vs Canadian.

BASE-BALL

Résultats dans toutes les ligues.
Toutes les nouvelles sportives et autres de Montréal et de l'étranger.

SEANCE DE LA CHAMBRE

L'AUGMENTATION DE L'INDEMNITE PARLEMENTAIRE.— LE SALAIRE DES FONCTIONNAIRES DES PENITENCIERS. —LE PESAGE DU BEURRE ET DU FROMAGE.

M. L. P. PELLETIER MALADE

Ottawa, 30. — En dépit de toutes les dénégations passées il se fait un gros travail de chaque côté en faveur d'une augmentation de l'indemnité parlementaire. Deux ministres approchés à ce sujet ont conseillé à leurs amis de se consulter avec l'opposition et les négociations continuent. On affirme même qu'on est en train de faire signer un round-robin. Il n'y a paraît-il, qu'une dizaine de députés qui hésitent à faire oeuvre commune avec leurs collègues et quatre à cinq qui paraît-il, refusent absolument de consentir. Quant au chiffre suggéré, les uns disent $3,500 et les autres $4,000. On ajoute que le gouvernement se fera tirer l'oreille pour une augmentation permanente mais qu'il consentirait peut-être à un supplément de $1,000 pour cette année.

Monsieur Pelletier n'est pas encore très bien aujourd'hui. Le premier ministre vient de donner avis qu'il ne sera pas à la Chambre avant cet après-midi et qu'il ne reviendra pas ce soir.

Quelques avocats de Montréal sont ici pour morigéner le ministre de la Justice, à propos de sa parcimonie à l'égard des juges de la Cour de Circuit de Montréal. La résolution nommant un nouveau juge laisse le salaire au même chiffre, savoir $3,000. L'on fait remarquer que la plupart des employés supérieurs du ministère de la Justice sont mieux payés que les juges de la Cour de Circuit.

A la Chambre ce matin M. Borden annonce que le gouvernement ne procèdera pas à cette session avec le projet de loi concernant les transports des facteurs sur les tramways et la loi des colis-postaux; quant à la résolution pourvoyant à la nomination de nouveaux sénateur pour l'Ouest, le premier dit qu'il fera une déclaration à ce sujet plus tard.

On étudie ensuite le salaire des employés de pénitenciers. M. Wilson de Laval demande que le salaire des directeurs soit de $3,000 au moins. A l'avenir les salaires seront les mêmes partout et le directeur recevra $2,800.

BEURRE ET FROMAGE

La commission qui a fait enquête sur le système de pesage du beurre et du fromage a trouvé les balances dont se servait l'officier préposé à ce service très défectueuses. Il y a de la négligence et de la malhonnêteté. On a constaté des erreurs de 5 à 10 livres par boîte. La commission recommande la nomination d'un inspecteur à Montréal qui aura le pouvoir de surveiller le pesage et de poursuivre tous ceux qui agiront malhonnêtement. Cet inspecteur devra posséder assez d'expérience de la fabrication du fromage pour juger par lui-même du poids que le fromage peut perdre.

Vingt-deux blessés dans une collision

(Service particulier)

Akron, Ohio, 30. — Ce matin, à la suite d'une collision entre deux tramways faisant le service Akron, Bedford et Cleveland, vingt personnes ont été blessées dont plusieurs gravement. Deux hommes ont eu les jambes coupées.

L'accident se produisit près de Silver Lake, à peu près sept milles de notre ville. Plusieurs femmes et enfants sont au nombre des victimes. Les tramways ont été très endommagés.

A l'Hôtel de Ville

Les échevins ont l'intention de demander aux Commissaires de leur remettre le rapport des ingénieurs municipaux sur la congestion dont on se plaint dans le service des tramways.

Les échevins déclarent que si les Commissaires ne veulent pas se décider à entamer des négociations avec les directeurs de la compagnie, ils sont décidés, eux, à agir et promptement.

Walter Page est présenté au Roi

(Service particulier)

Londres, 30. — Walter Henès Page, qui vient d'être nommé ambassadeur des Etats-Unis à la cour de Saint-James, a été reçu en audience, aujourd'hui, par Georges V à qui il a présenté ses lettres de créances.

Licencié en droit

M. G. Arcadius Morin, chef d'information au "Canada", vient de subir avec succès ses examens de droit à l'Université Laval, obtenant avec distinction son diplôme de licencié en droit. Nos félicitations au confrère.

Base-ball

PARTIES DE CE MATIN

Ligue Américaine.

New-York	2	3	2
A Philadelphie	3	3	1

Ligue Nationale

Chicago	1	6	3
A Pittsburg	2	7	0
Brooklyn	2	7	1
A Boston	1	2	0
Chicago	1	6	3
A Pittsburg	2	7	0
Brooklyn	2	7	1
A Boston	1	2	0

St-Louis à Cincinnati: 3 à 3 neuvième manche.

Ligue Américaine.

Boston	1	3	1
A Washington	4	7	1

Depuis 193, 57 boxeurs se sont fait tuer dans l'arène.

Et les contemporains dénoncent les jeux de gladiateurs de l'antiquité!

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

La Compagnie BRODEUR LIMITEE
533 Ste-Catherine Est
1827 Ste-Catherine Est
327 St-Laurent
86 St-Pierre

PANIER A FLEUR

Nous offrons aux personnes qui s'intéressent aux fleurs des paniers en cristal de Bohême verts, avec anses en cristal blanc aux prix suivants, dont 4 grandeurs:— No. 1251, petits, 75c chacun. No. 1250, plus grands, $1.00 chacun. No. 1249, plus grands, $1.50 chacun. No. 1248, plus grands, $1.75 chacun pour les roses, les oeillets et toutes les fleurs. C'est un joli cadeau pour une jeune fille ou pour votre femme.

GRAPHOPHONES COLUMBIA

Les Disques (records) nouveaux pour JUIN sont maintenant en vente aux adresses suivantes:

CANADIAN GRAPHOPHONE Co., 24 rue Victoria
FOISY FRERES, 210 Sainte-Catherine Est
J.-A. HURTEAU, 316 Sainte-Catherine Est
HURTEAU, WILLIAMS & Co., 589 Sainte-Catherine Ouest
LAYTON BROS., Coin Sainte-Catherine et Stanley

Catalogue envoyés gratuitement sur demande

TEL. EST 4510
Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple
447 SAINTE-CATHERINE EST

Costumes de Printemps de $20 à $27.50 pour $14.95.

Nous avons groupé environ 40 costumes pour dames et demoiselles. Ces costumes sont la balance de nos lignes les plus dispendieuses. Genres tailleur ou légèrement garnis et doublés de soie. Les étoffes employées sont les serge, cordé Bedford et worsted, en noir, marine et crème. Grandeurs désassorties. Régulier $20.00 à $27.50, pour $14.95

D. GAGNON & CIE
Magasin à Rayons
Angle Saint-Laurant et Dorchester

MERCERIE POUR HOMMES

Ce département est très achalandé; les messieurs y trouvent leur avantage à venir choisir leurs sous-vêtements, chemises, cravates, chaussettes, collets, etc.

Sous-vêtements Balbriggan, toutes les grandeurs, à 37½c, 50c et . . . . . 63c chaque
Sous-vêtements en laine Union pour la saison, à $1.00 chaque morceau.
Fines chemises à fond blanc, avec rayures fantaisies, à $1.00 et . . . . . $1.25 chaque
Nouvelles cravates en soie, à 25c et . . 50c chaque

N.-G. Valiquette LIMITEE
Grand Magasin de Meubles
471-477 Ste-Catherine Est

Papiers - Tentures

Notre nouvelle galerie de papiers-tentures à panneaux donne d'excellentes suggestions pour décoration de murs. Vous ne pouvez juger suffisamment de l'effet d'un papier-tenture par un seul rouleau; ces panneaux vous donnent le patron complet tel qu'il paraîtra sur vos murs. Vous ne pouvez être désappointé quand vous achetez des papiers-tentures de cette façon. Venez demain voir les panneaux.

EUGENE VIAU
Nouveaux Magasins
Ste-Catherine Est
Coin Maisonneuve

OCCASIONS SPECIALES AU DEPT. DES TOILES ET COTONS

5,000 verges de net "LINO", couleurs assorties. Valeur de 6c. En vente à . . . ZEPHIR . . . ZEPHIR . . . 2½c
2,500 verges de zéphir de couleurs, pâles et foncées. Valeur de 12c. En vente à . 8½c
2 caisses de coton jaune, en coupons de 2 à 10 verges, très belle qualité. Valant 8c. Spécial la verge 5c
Un lot d'indienne foulard en toutes couleurs et en dessins nouveaux. Valeur de 10c. En vente à 6½c
125 verges de toile à rouleaux avec bordure de couleurs. Valant 8c. Pour notre vente . . 5c

Chronique Judiciaire

POURQUOI A-T-IL ENLEVE SON ENFANT?

Mtre Vallée a demandé ce matin l'émission d'un bref d'habeas corpus que M. le juge Guerin, siégeant en Cour de Pratique, lui a accordé.

Mtre Vallée comparaissait devant le tribunal au nom de sa cliente, madame Jeanne Delâge, épouse d'Albert Hiernaux.

Hier soir, Albert Hiernaux, sans provocation aucune, enleva de force, des bras de Madame Hiernaux, leur fillette Alberte, âgée de cinq mois, et l'emporta hors du domicile, en un endroit ignoré de la mère.

Madame Delâge veut que son mari vienne donner en cour les raisons de son enlèvement. Il devra le faire cet après-midi à deux heures et quart, à la chambre des Requêtes.

POUR L'OBLIGER A SIGNER

Carl Rosenberg poursuit David Shapiro au montant de $12,925, pour l'obliger à signer le contrat de vente d'une maison située au coin des rues Van Horne et Avenue du Parc. Quand Rosenberg se présenta chez Shapiro pour signer l'acte, il trouva dans ce document certaines clauses auxquelles il s'objecta. Il veut obliger Shapiro à signer l'acte tel qu'il avait été constitué de consentement mutuel, avant l'insertion de ces nouvelles clauses. D'où son action. Mtres Jacobs, Hall Couture et Fitch occupent pour le demandeur.

IL RETROUVE SON NEGRE

Il y a environ un an, un nègre du nom de Fisher First se faisait expulser du Café Parisien, où on avait refusé de lui donner à manger dans la salle commune.

Le nègre prit une poursuite de $200 contre le propriétaire du Café Parisien, et après le règlement de sa cause, il oublia de payer son avocat, Mtre Léon Garneau.

Hier, M. Garneau, en lisant les journaux, ne fut pas peu surpris de constater que son noir avait été coffré par les détectives parce qu'il se livrait au dangereux mais lucratif métier de tire-laine.

La police avait trouvé dans ses poches un rouleau de billets de banque au montant de $44, une montre en or et un diamant monté en épingle de cravate. Mtre Garneau a pris ce matin une saisie-gagerie sur tous ces effets.

Tout de même, s'il n'avait pas lu les journaux...

CHEZ LE MAGISTRAT

M. le magistrat Lafontaine a condamné ce matin, trois pickpockets à six mois de prison. Ce sont George Davis, Charles Wolf et Harry Frank. L'examen volontaire de Sadik Bey, accusé d'avoir opéré une opération criminelle, a été fixée au 10 juin.

Chute mortelle d'un aviateur militaire

(Service particulier)

Bourges, France, 30. — Le lieutenant Jean-Ferdinand Kreyder, aviateur militaire français appartenant au 54ème Régiment d'artillerie, est une autre victime de l'aviation. Au moment où, de son monoplan, il observait les manœuvres de son régiment, un coup de vent fit chavirer la machine et Kreyder fut précipité sur le sol. Il a été tué instantanément.

Les courses d'Indianapolis

Indianapolis, 30. —Burham, dans une Keeton, est en tête pour les 100 premiers milles, et a brisé tous les records d'auto pour cette distance. Son temps a été de 1:15,50 sec. 55. Dernier record, 1:23,43,11.

Gour le suit de près dans une Peugeot. Vingt-trois autres voitures suivent encore à une bonne distance.

La Bourse

(Service particulier)

Londres, 30 — L'argent était plus chers mais les taux d'escompte faciles à la Bourse ce matin.

L'effet de la conclusion de la paix a été amoindri par la crainte de troubles entre les alliés des Balkans.

Les actions de la compagnie gagnent lentement du terrain. Les valeurs américaines sont faibles à cause du projet de dissolution de l'Union et du Southern Pacific. Le Canadien Pacifique est à la hausse.

Paris, 30 — Les transactions furent rares à la Bourse ce matin. Le marché était très calme.

Berlin, 30 — Il n'y eut guère de transactions à la Bourse ce matin bien que le marché eut bonne allure. La nouvelle que le Pacifique Canadien augmentait les salaires de ses employés a provoqué une légère baisse.

NAISSANCE

PRUD'HOMME. — A Hochelaga, le 27 mai, au No 141 rue Saint-Gervais, l'épouse de M. P. H. Roch (née Maria Prud'homme), un fils, baptisé Joseph-Jean-Berchmans.

Parrain et marraine, M. Paul-Armand Roch et Mlle Maria Anysia Roch, frère et soeur de l'enfant.

DECES

DESROSIERS. — A Sainte-Martine, Co. Chateauguay, le 27 mai 1913, à l'âge de 42 ans, est décédée Marie-Anne Houde, épouse de M. H. Desrosiers.

Les funérailles auront lieu samedi, le 31 courant, à 9 heures 30 a.m., à Sainte-Martine.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.